

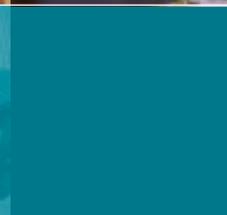


INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

SEMESTRIEL
N° 5 • **JUIN 2005**



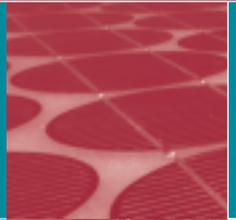
INEPS

INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

SEMESTRIEL
N° 5 • **JUIN 2005**



Direction scientifique

Béatrice VAN HAEPEREN
Jean HOUARD

Comité de lecture

Laurence DUSSART
Martine LEFEVRE
Françoise VANDERKELEN

Rédaction et traitements de données

Rébecca CARDELLI
Marc DEBUISSON
Anne DEPREZ
Jean-Paul DUPREZ
Laurence DUSSART
Anne-Catherine GUIO
Didier HENRY
Martine LEFEVRE
Christine MAINGUET
Abdeslam MARFOUK
Olivier PLASMAN
Françoise VANDERKELEN
Valérie VANDER STRICHT
Béatrice VAN HAEPEREN

Remerciements

Nous remercions les services suivants de l'administration wallonne, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : AWEX, AWIPH, AWT, DGASS, DGEE, DGPL, DGRNE, DIRCOM – SG – MRW, MET, OFI, OWT, SRWT. Nous prions d'excuser tout oubli – bien involontaire - de notre part.

Mise en page et impression

ADRÉNALINE - Namur
NOUVELLES IMPRIMERIES HAVAUX - Nivelles

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Dépôt légal : D/2005/10158/4

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1/1901

Photos © MRW-DIRCOM-Jean-Louis Carpentier

N° 51, 88, 343, 410, 607, 1118, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224

Les chiffres-clés de la wallonie

Sommaire



Chapitre 1	Conjoncture	7
	Intensité de l'activité des entreprises et du commerce	8
	Intensité de l'activité des entreprises manufacturières et état des stocks	9
	Carnets de commandes	10
	Consommation des ménages	11
	Investissements des ménages et des entreprises	12
	Exportations et importations	13
	Emploi	14
	Chômage	15
Chapitre 2	Développement durable	17
Section 1 : Société		18
	Démographie	18
	Santé et action sociale	24
	Formation	32
	Logement	36
Section 2 : Economie		40
	Produit intérieur brut	41
	Revenu des ménages	42
	Emploi	45
	Création d'entreprises	56
	Parcs d'activités économiques	59
	Recherche et développement	61
	Investissements étrangers	63
	Qualité	65
	Tourisme	68
Section 3 : Environnement		72
	Sites d'activités économiques désaffectés	72
	Utilisation du sol	73
	Déchets	75
	Air	77
	Eau	79
Section 4 : Mobilité		81
	Réseau routier	81
	Réseau ferroviaire	84
	Voies fluviales	85
	Répartition modale du transport	86
	Transport aérien	87
Chapitre 3	Citoyenneté	89
	Sentiment d'appartenance institutionnelle	90
	Participation sociale et associative	92
	Aide sociale	93
	Entraide et bénévolat	94
	Confiance et sentiment de sécurité	95
	Participation sportive	97
	Infrastructures sportives	98
	Culture	99
	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	100
Chapitre 4	Gouvernance	103
	Budget des pouvoirs publics	104
	Services publics de proximité	110
	Médiateur de la Région wallonne	112
	E-Government	115
	Satisfaction des usagers de l'administration wallonne	116
Annexes		
	Les communes wallonnes	117
	Abréviations	124
	Liste des tableaux	125

Chapitre 1 : Conjoncture

Chapitre 1 Conjoncture



Après trois années de morosité économique, une orientation plus favorable de l'économie wallonne s'est dessinée en 2004. Ce retournement de tendance, annoncé et confirmé par les résultats des enquêtes d'opinion auprès des industriels, s'explique par le rebond plus marqué de l'activité au second semestre, en dépit d'un environnement économique instable et d'une volatilité accrue des prix pétroliers.

Le meilleur tonus de l'activité économique en 2004 ne s'observe pas seulement dans l'industrie, mais également dans l'ensemble des secteurs davantage orientés vers la demande intérieure. C'est d'ailleurs cette dernière qui a alimenté la croissance économique wallonne en 2004, la contribution nette du commerce extérieur s'avérant nulle, malgré une progression soutenue des exportations.

Ce dynamisme relatif de la demande intérieure s'explique par les mesures de soutien de la consommation privée, la légère amélioration de la situation sur le marché du travail (l'emploi intérieur a augmenté de +0,5% en 2004, contre +0,2% en 2003), mais aussi, et ceci est moins positif dans une optique de moyen terme, par une importante accumulation des stocks. Si les ménages ont choisi de maintenir le rythme de croissance de leur consommation à un niveau proche de 2003, les entreprises sont restées beaucoup plus prudentes, ce qui explique la léthargie des investissements en 2004.

Sur la base de ces évolutions, nous estimons la progression du PIB réel wallon en 2004 à +2,6% (+2,4% après correction des effets calendaires).

En 2005, les informations issues des indicateurs qualitatifs construits à partir de l'opinion des industriels wallons annoncent un tassement net de l'activité économique au premier semestre. Ces indicateurs traduisent en effet un pessimisme croissant quant à la consolidation de la reprise : la courbe synthétique dans l'industrie manufacturière, qui résume l'opinion des industriels wallons sur l'état et les perspectives de l'activité économique, est passée, en soldes de réponses positives et négatives, de -7 en décembre 2004 à -11 en janvier 2005, -27 en février 2005 et -30 en avril 2005, soit le niveau le plus bas depuis près d'un an et demi.

Compte tenu de cet affaiblissement plus important que prévu du climat général des affaires et de la volatilité persistante des prix pétroliers au cours des premiers mois de cette année, la perspective d'une amélioration forte et rapide de l'activité économique nous paraît nettement moins bien établie que lors de notre dernière analyse de conjoncture, il y a six mois.

Dans ce contexte, le rythme de croissance du PIB devrait être nettement plus limité en ce début d'année, d'autant que la demande intérieure semble apporter une contribution plus faible à la croissance en raison d'un attentisme grandissant de la part des consommateurs et des investisseurs, enclins dans ce type de climat conjoncturel à postposer leurs projets de dépenses dans l'attente d'une amélioration plus nette du climat et des perspectives économiques.

Toutefois, plusieurs facteurs devraient concourir à une reprise de l'activité économique en fin d'année, notamment :

- le redressement attendu de la demande intérieure chez nos principaux partenaires européens, qui devrait stimuler les exportations wallonnes ;
- sous l'hypothèse d'une amélioration continue du climat économique et surtout d'une stabilisation des cours des prix pétroliers à un niveau limité, les ménages wallons pourraient, aidés par la légère hausse attendue de leur revenu disponible sous l'impact de la récente réforme fiscale, quitter leur réserve et effectuer un certain nombre d'achats différés.

Ce scénario, joint à la contribution négative attendue de la formation des stocks, se traduit, sous réserve d'exclusion de l'hypothèse d'une dégradation de l'environnement international, par une croissance du PIB réel de la Wallonie de +1,3% en 2005.

Cette croissance est inférieure à celle de la Belgique, elle aussi en recul par rapport à 2004, en dépit d'une demande extérieure légèrement plus dynamique en Wallonie, en raison surtout d'une orientation moins favorable des investissements en Wallonie.

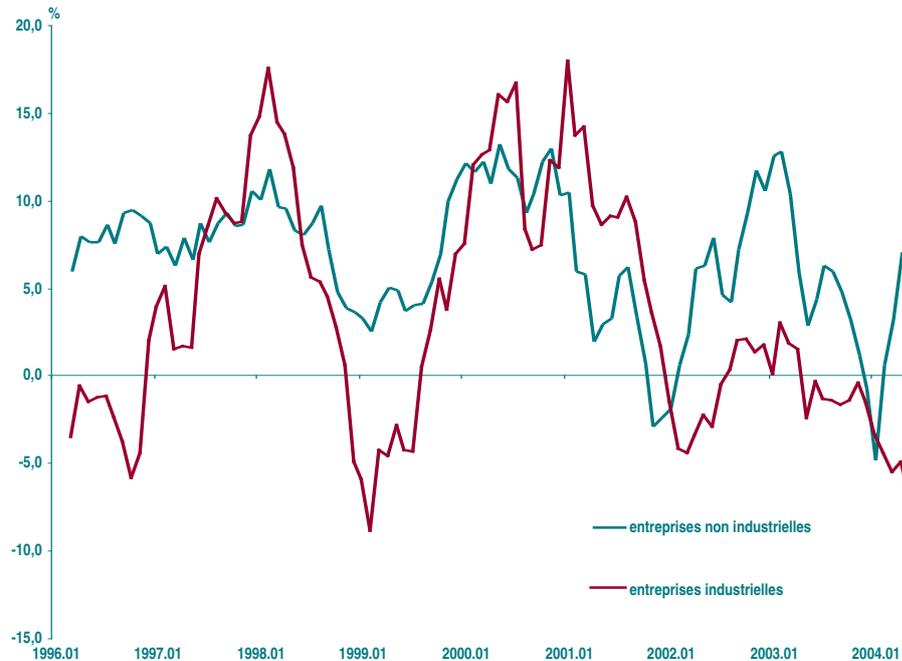
Chapitre 1 : Conjoncture

Intensité de l'activité des entreprises et du commerce

→ 1. Evolution du chiffre d'affaires des entreprises industrielles et non industrielles

Source : INS - Indice du chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA (base 100 = 2000) – Calculs : IVEPS

Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois. Une révision des chiffres récents est en cours à l'INS. Nous les publierons dès que nous en disposerons



→ 2. Evolution de la production industrielle

Source : INS - Indice de la production industrielle en jours ouvrables (base 100 = 2000) – Calculs : IVEPS

Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



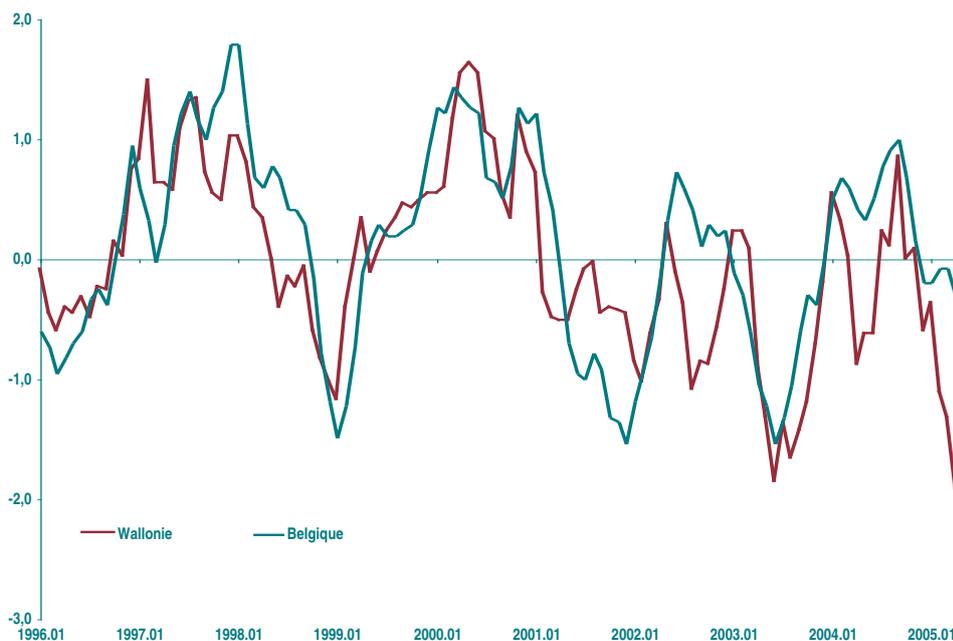
Chapitre 1 : Conjoncture

Intensité de l'activité des entreprises manufacturières et état des stocks

→ **3. Appréciation du rythme de l'activité des entreprises manufacturières**

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

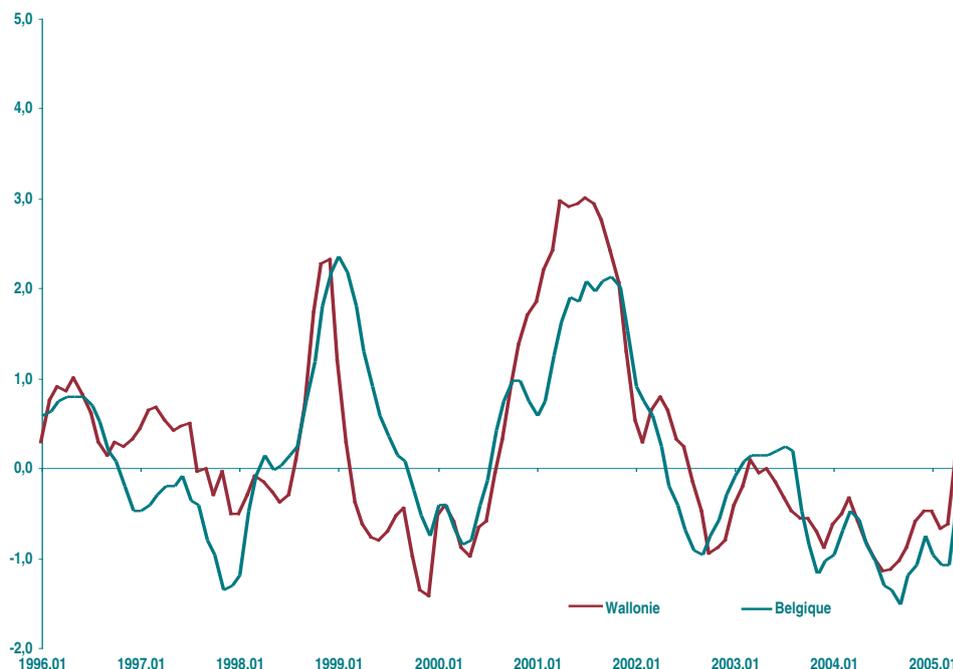
Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives). L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



→ **4. Appréciation des stocks de produits finis de l'industrie manufacturière**

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives). L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



Chapitre 1 : Conjoncture

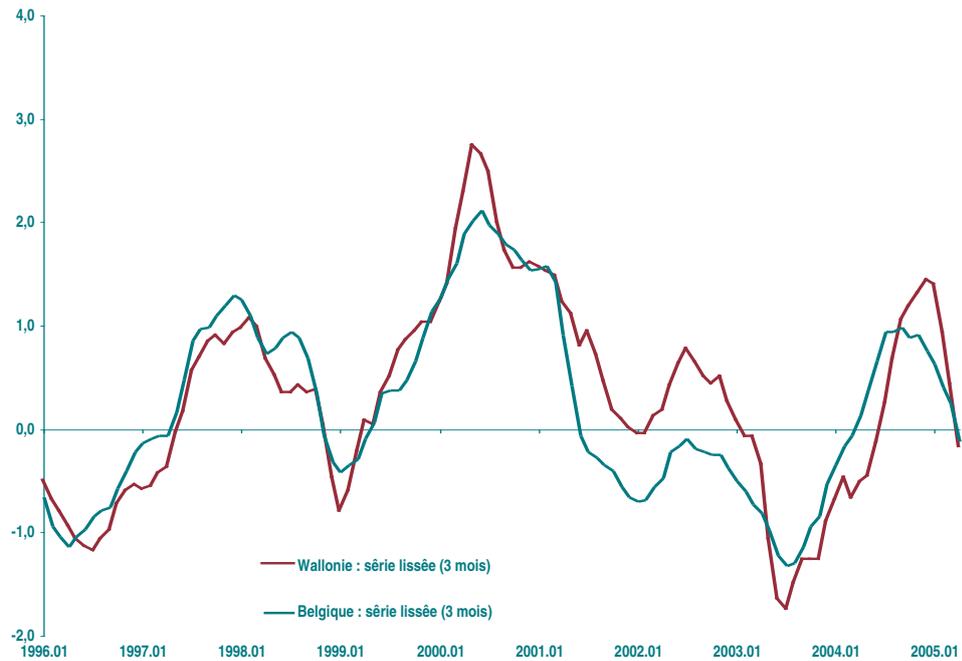
Carnets de commandes

→ 5. **Appréciation des carnets de l'ensemble des commandes**

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



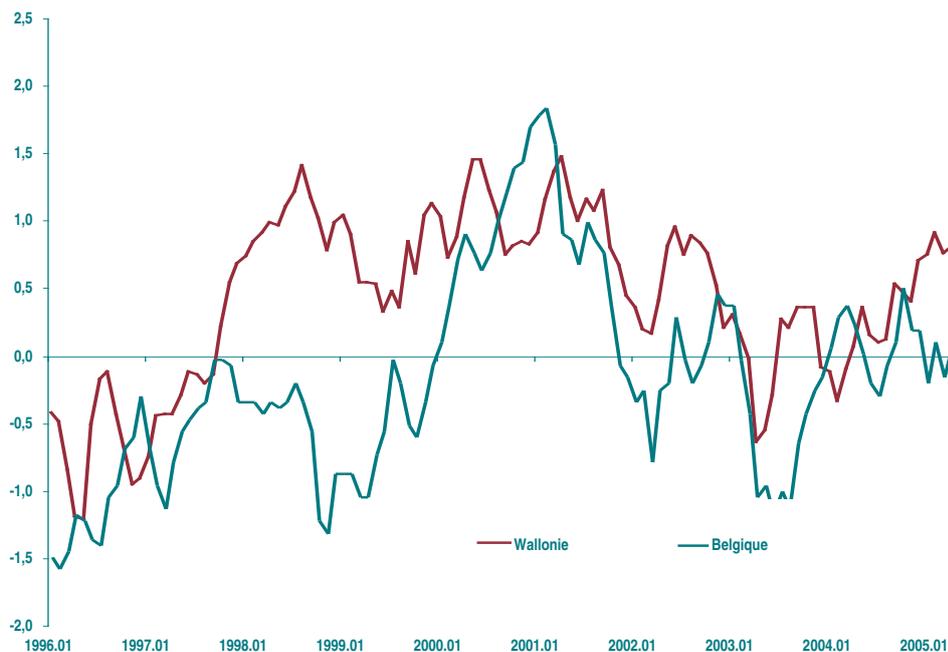
Chapitre 1 : Conjoncture

Consommation des ménages

→ 6. Indicateur synthétique du commerce

Source : BNB - enquête de conjoncture dans le commerce – Calculs : IWEPS

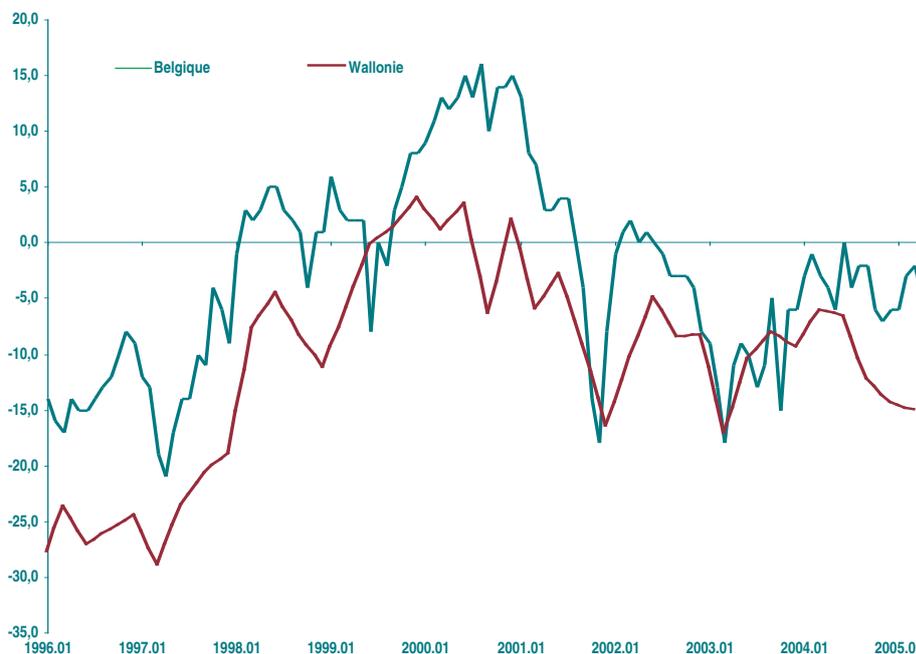
Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives). L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



→ 7. Indicateur de confiance des ménages

Sources : BNB – Indicateur synthétique de l'enquête mensuelle auprès des consommateurs belges - et IWEPS - Indicateur synthétique de l'enquête trimestrielle auprès des consommateurs wallons – Calculs : IWEPS

Note - Les données de la Wallonie et de la Belgique sont issues de deux enquêtes aux méthodologies propres. L'unité de référence est la différence entre le pourcentage de personnes qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage de personnes qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives)



Chapitre 1 : Conjoncture

Investissements des ménages et des entreprises

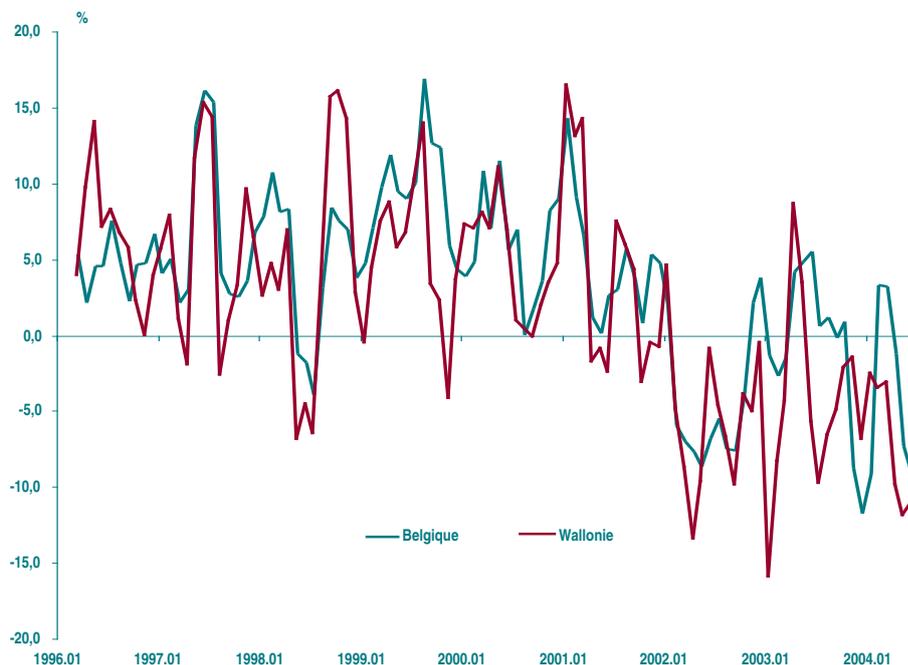
→ 8. Demandes de permis de bâtir

Source : INS - Autorisations de bâtir d'après le mois d'octroi des bâtiments résidentiels (en volume : m³) – Calculs : IWEPS
 Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



→ 9. Investissements des entreprises

Source : INS - Indice des investissements selon les déclarations à la TVA (base 100 = 2000) - Calculs : IWEPS
 Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois. Une révision des chiffres récents est en cours à l'INS. Nous les publierons dès que nous en disposerons



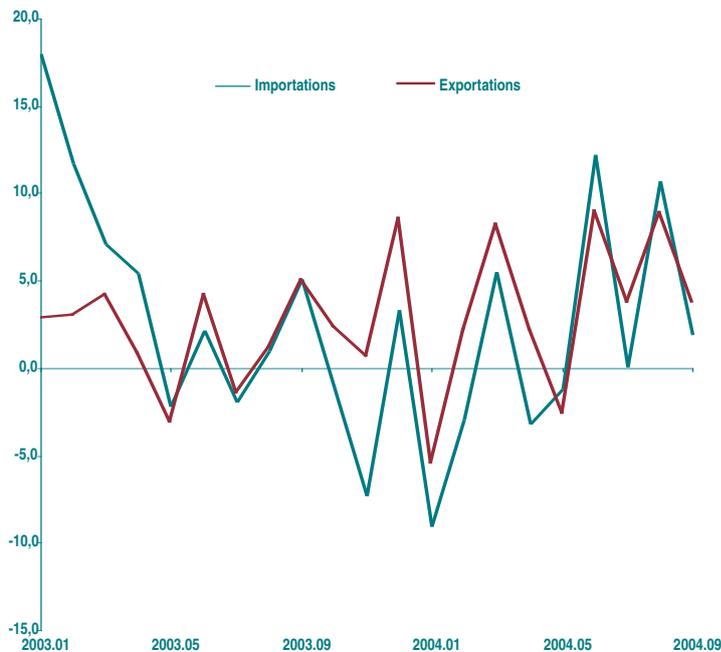
Chapitre 1 : Conjoncture

Exportations et importations

→ 10. Evolution des exportations et importations de marchandises

Source : ICN, Exportations et importations de marchandises - Calculs : IWEPS

Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données en valeur)

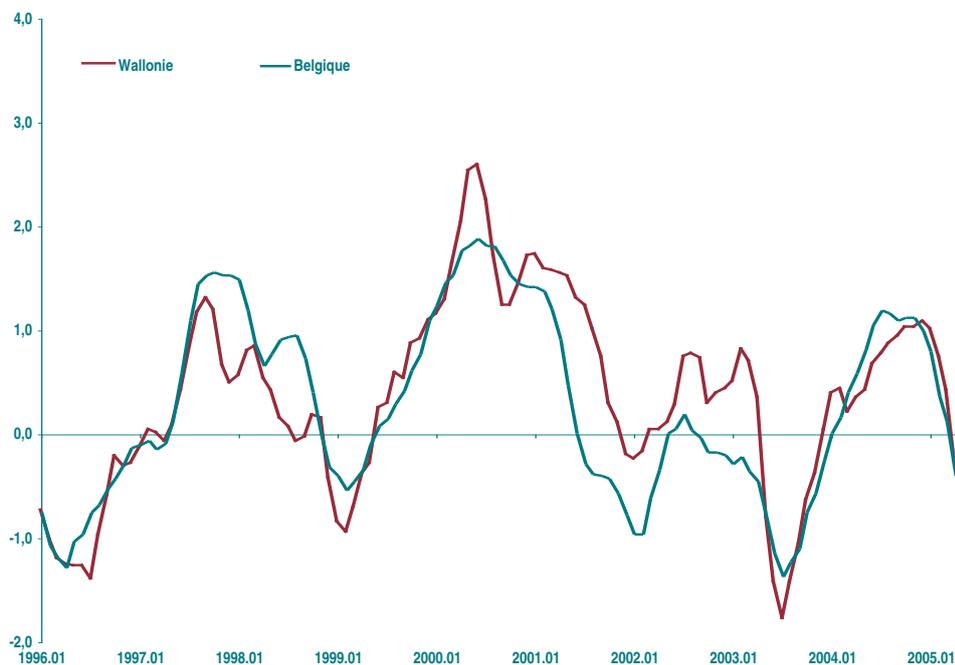


→ 11. Appréciation des carnets de commande à l'exportation

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2004



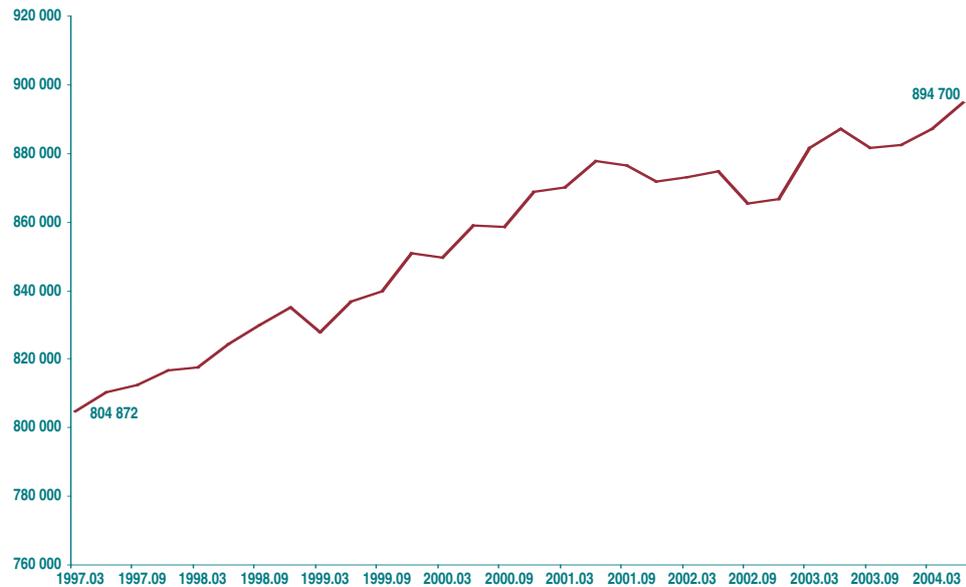
Chapitre 1 : Conjoncture

Emploi

→ 12. Evolution de l'emploi salarié (au lieu de résidence principale du travailleur)

Source : ONSS - Estimations rapides de l'emploi salarié

Notes - Plusieurs évènements intervenus depuis 2002 ont engendré des ruptures dans la série : la réforme des services de police, le changement de méthode de comptage lors du passage à la DMFA en 2003 et l'augmentation du nombre de personnes prises en compte (enseignants dans le cadre de la formation des classes moyennes, les gardiens et gardiennes d'enfants, les artistes, le travail occasionnel dans le secteur de l'horeca).



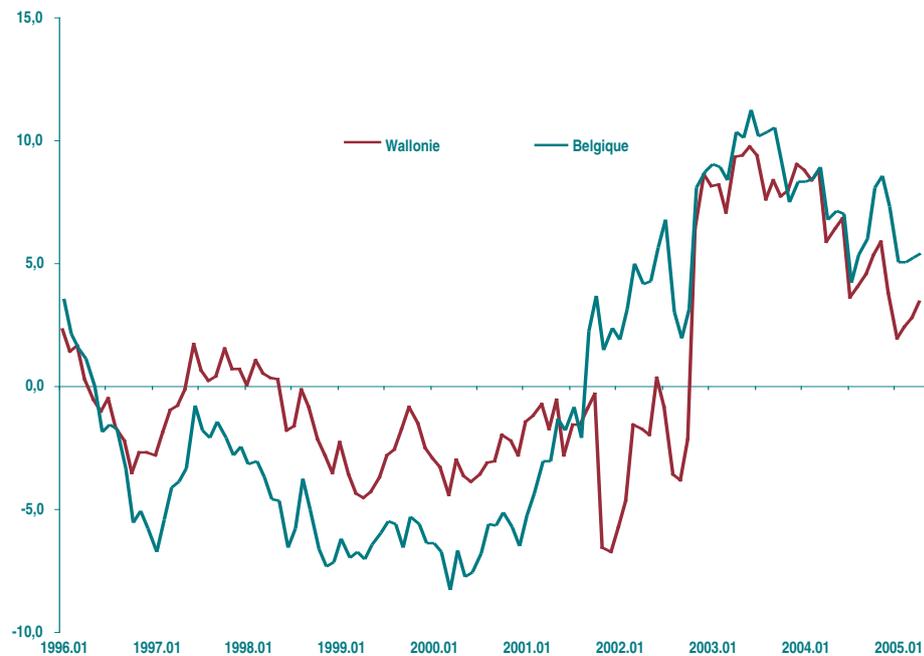
Chapitre 1 : Conjoncture

Chômage

→ 13. Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, Wallonie-Belgique

Source : ONEM – Calculs : IWEPS

Note - Les données sont exprimées en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente



Chapitre 2

Développement durable



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

La Wallonie représente 32,5% de la population belge, qui compte 10 396 421 habitants en 2004. Au cours de ces dernières années, la population wallonne augmente, en grande partie en raison des migrations.

→ **14. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions**

Source : INS – Registre national – Calculs : IWEPS

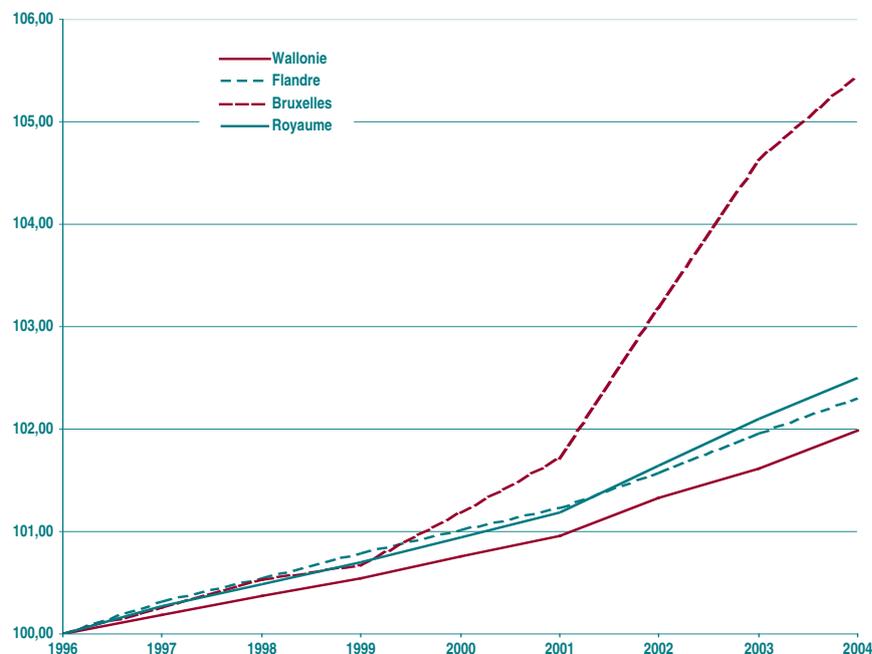
Note - Données au 1er janvier de chaque année

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Royaume
1996	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
1997	3 320 805	5 898 824	950 597	10 170 226
1998	3 326 707	5 912 382	953 175	10 192 264
1999	3 332 454	5 926 838	954 460	10 213 752
2000	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
2001	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
2002	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
2003	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
2004	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
Variation 1996-2004 (en %)	2,0	2,3	5,5	2,5
Répartition en 2004 (en %)	32,5	57,9	9,6	100,0

→ **15. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996 = 100)**

Source : INS – Registre national - Calculs : IWEPS

Note - Données au 1er janvier de chaque année

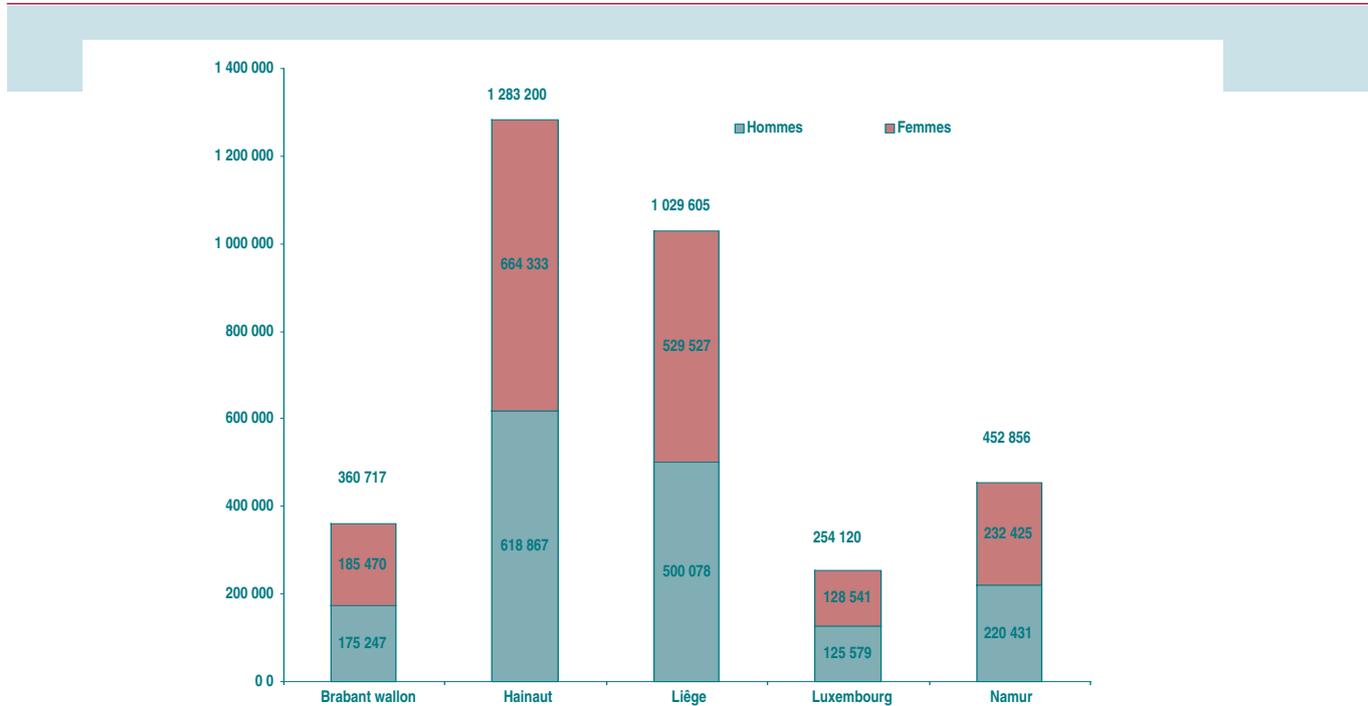


Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ **16. La population wallonne par province en 2004**

Source : INS – Registre national - Calculs : IWEPS
 Note - Données au 1er janvier



→ **17. Mouvements de population en Wallonie**

Source : INS – Registre national - Calculs : IWEPS

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Naissances (a)	Nombre	38 497	38 542	38 326	38 322	39 380	39 014	37 571	37 517
Décès (b)		36 919	36 769	37 127	36 940	37 188	36 750	37 423	37 786
Solde naturel (c=a-b)		1 578	1 773	1 199	1 382	2 192	2 264	148	-269
Solde migratoire (d)		3 887	2 891	4 628	5 887	4 849	9 783	8 975	11 947
Ajustement statistique (e)		772	1 238	-80	-207	-100	56	567	570
Total (c+d+e)		6 237	5 902	5 747	7 062	6 941	12 103	9 690	12 248
Naissances (a)	Pour 1 000 hab.	11,6	11,6	11,5	11,5	11,8	11,6	11,2	11,1
Décès (b)		11,1	11,1	11,2	11,1	11,1	11,0	11,1	11,2
Solde naturel (c=a-b)		0,5	0,5	0,4	0,4	0,7	0,7	0,0	-0,1
Solde migratoire (d)		1,2	0,9	1,4	1,8	1,5	2,9	2,7	3,5
Ajustement statistique (e)		0,2	0,4	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,2	0,2
Total (c+d+e)		1,9	1,8	1,8	2,1	2,2	3,6	2,9	3,6



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ **18. Répartition de la population selon la nationalité par province au premier janvier 2004 (en nombre d'habitants)**

Source : INS - Calculs : IWEPS

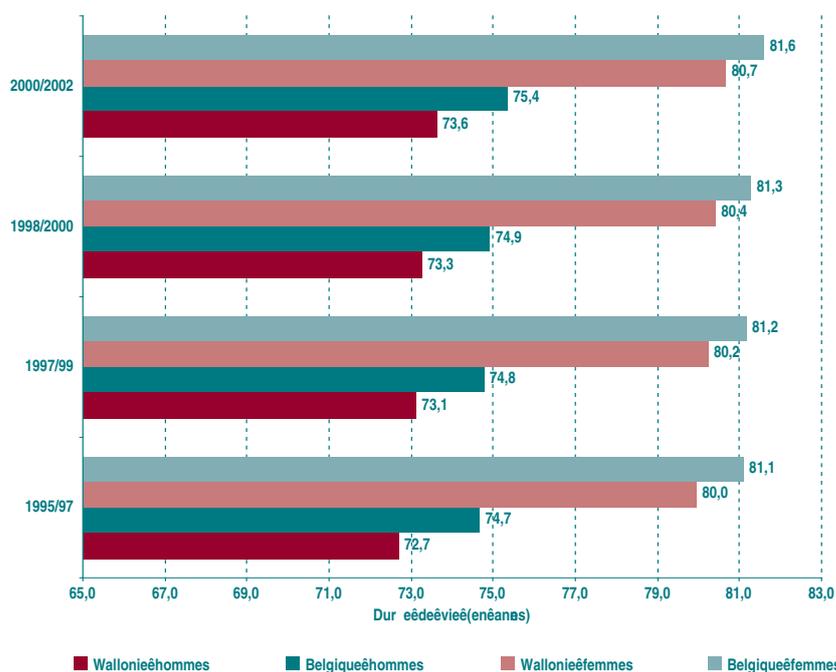
Note - données au 1er janvier

Pays d'origine	Belgique	Région wallonne	Brabant wallon	Prov. du Hainaut	Prov. de Liège	Prov. de Luxembourg	Prov. de Namur
Italie	183 021	131 909	6 069	74 579	44 025	1 126	6 110
France	114 943	58 206	6 171	34 194	7 927	4 968	4 946
Pays-Bas	100 700	7 078	1 059	640	4 086	837	456
Espagne	43 802	13 310	1 752	3 557	7 043	189	769
Allemagne	35 530	16 331	828	1 477	13 546	224	256
Royaume-Uni	26 802	4 989	1 101	1 156	1 216	916	600
Portugal	26 183	4 755	2 595	1 218	517	178	247
Luxembourg	4 312	2 494	300	124	571	1 339	160
Autres UE	33 718	6 804	1 930	2 720	1 775	92	287
Europe des 15	569 011	245 876	21 805	119 665	80 706	9 869	13 831
Turquie	41 336	10 030	89	5 516	3 787	224	414
Pologne	11 570	2 217	282	876	809	93	157
Autres Europe	33 865	7 579	1 224	1 814	3 211	463	867
Europe Total	655 782	265 702	23 400	127 871	88 513	10 649	15 269
Maroc	81 763	12 977	1 300	4 726	6 093	220	638
Congo-Kinshasa	13 823	4 088	844	996	1 793	80	375
Algérie	7 336	4 139	133	3 144	659	82	121
Autres pays d'Afrique	25 228	6 084	951	1 428	2 556	328	821
Afrique	128 150	27 288	3 228	10 294	11 101	710	1 955
Autres	76 355	15 471	3 460	5 677	4 539	531	1 264
Tous pays	860 287	308 461	30 088	143 842	104 153	11 890	18 488
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	8,3	9,1	8,3	11,2	10,1	4,7	4,1

→ **19. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique**

Source : INS – Registre national – Calculs : IWEPS

Note - L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de sa naissance



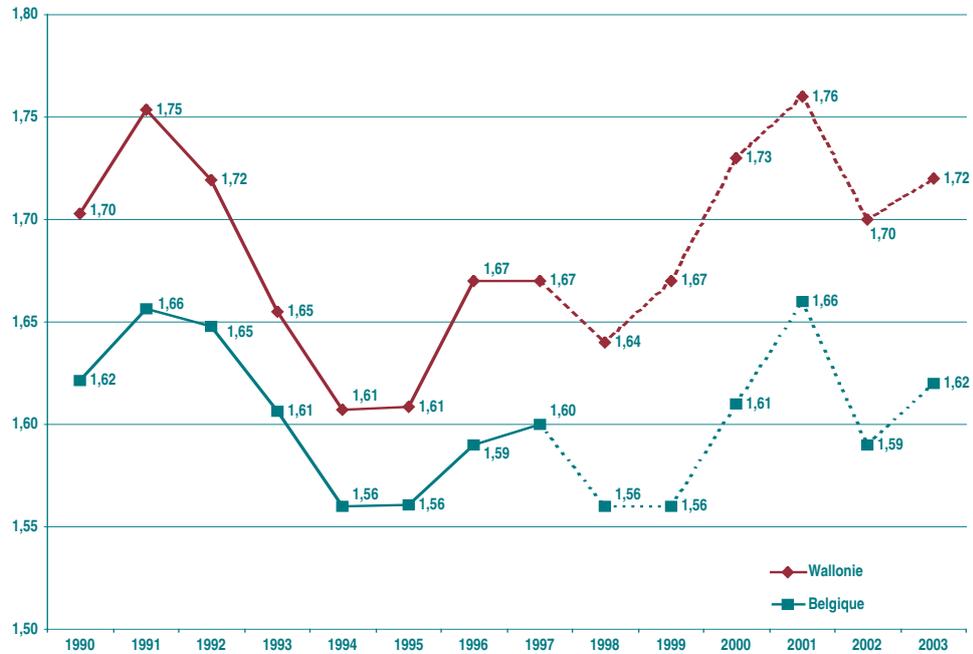
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ **20. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie – Belgique**

Sources : INS (1990 à 1997) et ADRASS (estimations 1998 à 2003)

Note - L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme



→ **21. Indice de vieillissement de la population wallonne**

Sources : INS – Registre national - et Bureau fédéral du Plan

Note - L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003	2004
Wallonie	86,5	87,1	86,6	86,2	86,1
Flandre	89,8	97,6	98,5	99,6	101,1
Bruxelles	96,1	89,2	86,6	84,6	83,4
Belgique	89,2	93,2	93,3	93,6	94,2

→ **22. Indice de dépendance démographique de la population wallonne**

Sources : INS – Registre national - et Bureau fédéral du Plan

Note - L'indice de dépendance représente le rapport entre la population des personnes de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population des personnes dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003	2004
Wallonie	86,5	85,9	85,0	84,4	84,0
Flandre	81,5	82,2	81,6	81,2	81,3
Bruxelles	83,0	79,9	78,4	77,1	76,8
Belgique	83,3	83,2	82,4	81,8	81,8

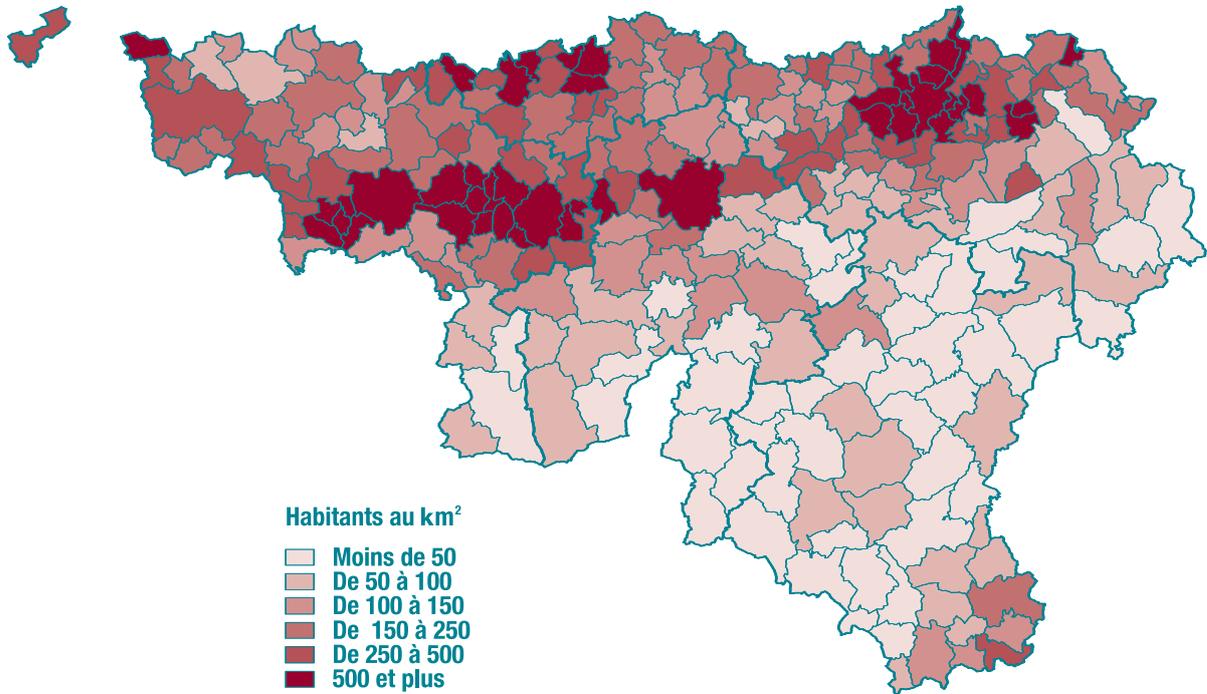
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ 23 Densité de la population dans les communes wallonnes en 2004

Source : INS – Calculs : IWEPS

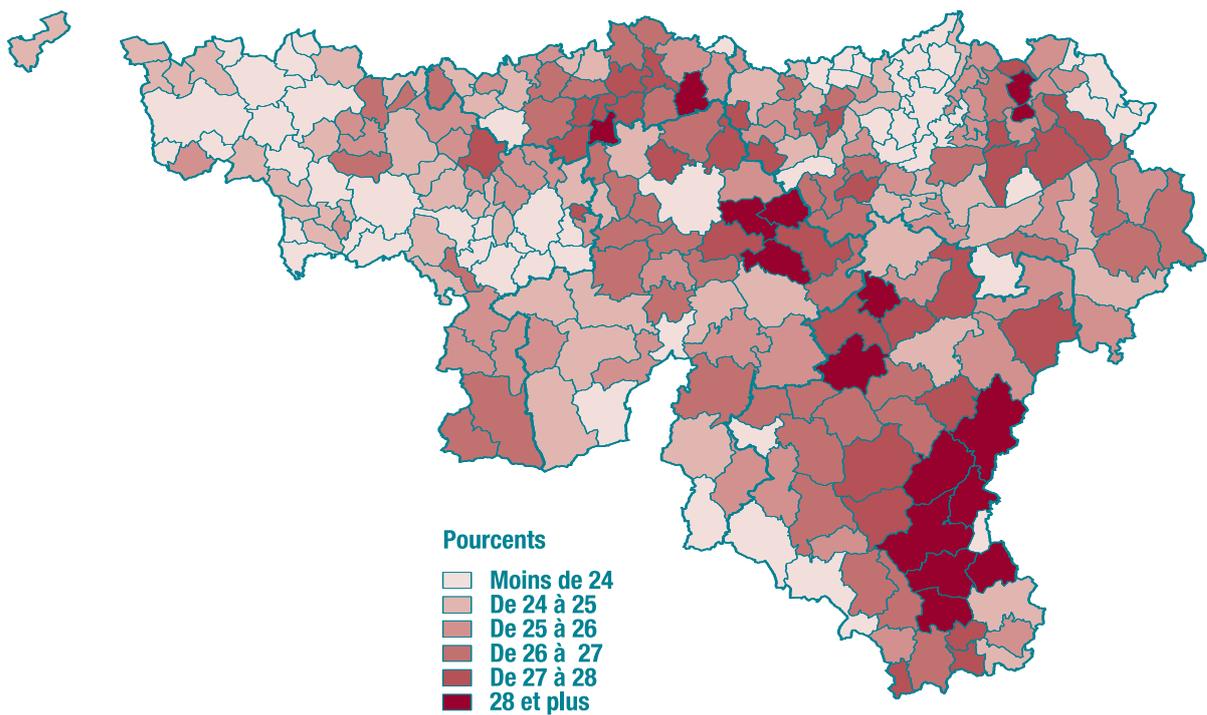
Note - Données au 1er janvier



→ 24 Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2004

Source : INS – Calculs : IWEPS

Note - Données au 1er janvier



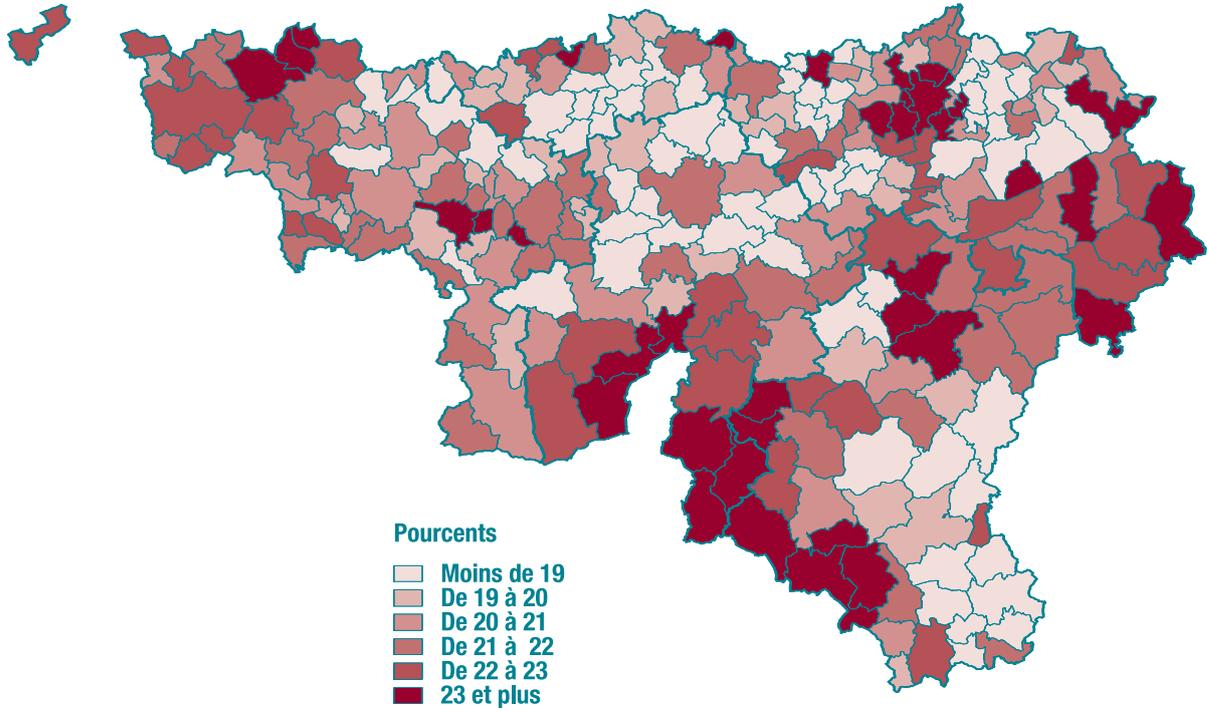
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ 25 Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2004

Source : INS – Calculs : IWEPS

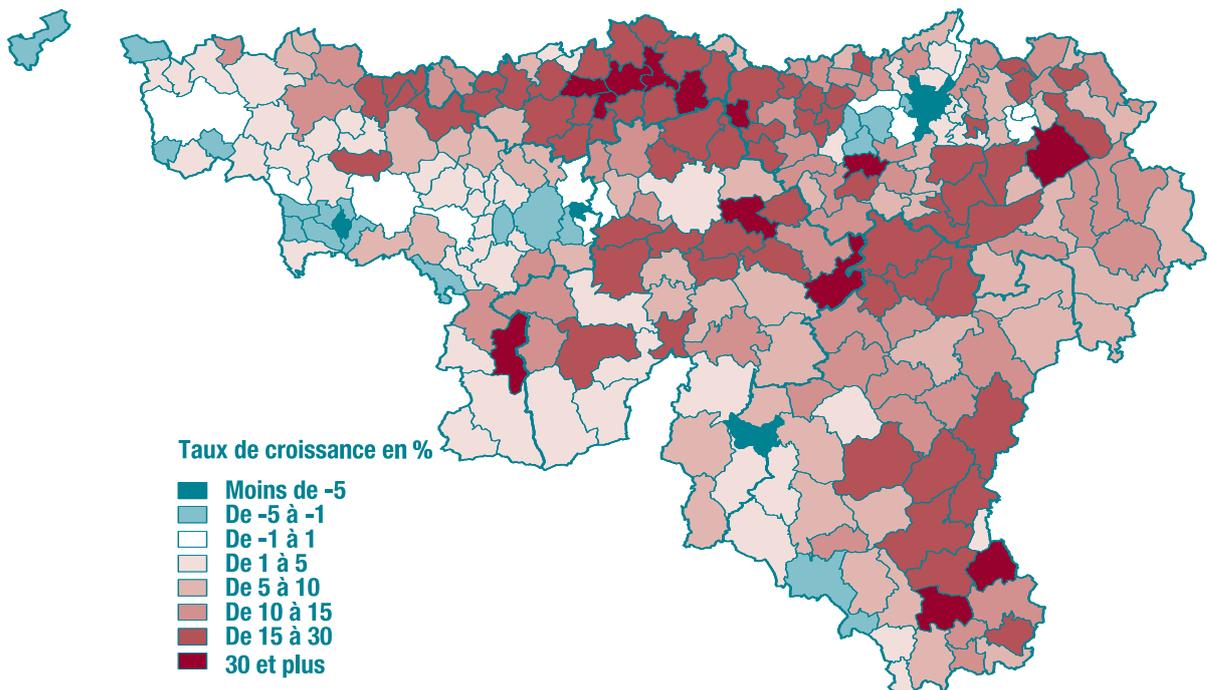
Note - Données au 1er janvier



→ 26 Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2004

Source : INS – Calculs : IWEPS

Note - Données au 1er janvier



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

Sur la période 1996-2004, ce sont les infirmières, les kinésithérapeutes et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 3,2%, 2,5% et 2,2%). La croissance du nombre de médecins et de dentistes a été plus modeste (1,4% et 1,2% respectivement). La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique ; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie (densité inférieure en moyenne de 40%).

→ **27. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)**

Source : INAMI

Note - Parmi les dispensateurs de soins, n'ont été reprises ici que les professions les plus représentées, à savoir les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes



→ **28. Nombre de dispensateurs de soins pour 10.000 habitants**

Sources : INAMI et INS – Calculs : IWEPS

Note - Le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année et rapporté au nombre d'habitants au 1er janvier de l'année suivante

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Wallonie							
Infirmières	52	57	58	60	62	64	66
Médecins	37	39	40	40	40	41	41
Kinésithérapeutes	25	27	29	29	29	30	30
Pharmaciens	10	11	11	11	11	12	12
Dentistes	7	7	7	7	7	8	8
Belgique							
Infirmières	54	57	58	60	61	63	65
Médecins	36	38	39	39	39	40	40
Kinésithérapeutes	24	25	26	27	27	27	27
Pharmaciens	10	10	10	11	11	11	11
Dentistes	8	8	8	8	8	8	8

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

→ 29. Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km²

Source : INAMI et INS - Calculs : IWEPS

Note - le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année et rapporté au nombre d'habitants au 1er janvier de l'année suivante

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Wallonie							
Infirmières	103	112	116	120	123	128	133
Médecins	73	77	79	79	80	81	82
Kinésithérapeutes	49	54	57	57	58	60	60
Pharmaciens	20	22	22	23	23	23	24
Dentistes	14	14	15	15	15	15	15
Belgique							
Infirmières	179	191	196	202	206	213	220
Médecins	120	127	129	132	134	136	137
Kinésithérapeutes	80	85	89	90	90	92	93
Pharmaciens	32	34	35	36	37	37	38
Dentistes	26	27	28	28	28	28	28

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

En 2003, la proportion de personnes de 60 ans et plus hébergées en maison de repos était de 5,8% en Wallonie (soit une proportion plus élevée que la proportion belge (5,1%)). Quelle que soit l'année considérée, la ventilation par tranche d'âge indique que la part de la population hébergée en maison de repos augmente fortement avec l'âge.

→ **30. Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos - ventilation par catégorie d'âge**

Sources : INAMI et INS - Calculs : IWEPS

Note - Les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS). Les données de 1997 et 2003 reflètent la situation au 31 mars, les données de 1999, la situation au 31 décembre

	1997	1999	2003
Wallonie			
En % de la population concernée			
60-74 ans	1,5	1,3	1,2
75-79 ans	5,2	5,6	4,9
80-84 ans	15,3	13,4	12,9
85-89 ans	24,8	27,6	25,3
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,4	44,1	51,0
95 ans et +		60,5	84,0
Total	5,2	5,6	5,8
Nombre total	36 862	40 436	41 482
Belgique			
En % de la population concernée			
60-74 ans	1,1	1,0	0,9
75-79 ans	4,7	4,6	4,0
80-84 ans	13,8	11,9	11,2
85-89 ans	22,8	25,4	23,2
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,1	42,0	48,1
95 ans et +		58,6	80,9
Total	4,7	5,0	5,1
Nombre total	102 323	111 232	114 227

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

« L'introduction de la GRAPA en juin 2001 a mis un terme à la tendance décroissante du nombre de bénéficiaires du RGPA [...]. L'augmentation soudaine du nombre de bénéficiaires de ce complément [...] ne signifie pas que la pauvreté progresse parmi les personnes âgées : au contraire elle reflète les changements intervenus dans le régime d'assistance sociale, comme l'individualisation du droit et le relèvement des allocations, qui permettent à davantage de personnes d'en bénéficier ». (Conseil supérieur des Finances, Comité d'étude sur le vieillissement, Rapport annuel 2004, p.127 et 128).

→ **31. Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile**

Sources : Ministère des Finances - Administration des Pensions - et Office national des Pensions (ONP)

Note - Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale (dont le revenu garanti aux personnes âgées). Depuis le 1er juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). Toutefois, le droit acquis au RGPA est maintenu lorsque celui-ci est plus avantageux que le GRAPA ; ceci explique qu'il subsiste des bénéficiaires du RGPA

	1996	2001	2002	2003	Variation 1996-2003 (en %)
Wallonie					
Salariés	468 387	464 094	462 531	461 120	-1,6
Indépendants	147 753	145 869	144 821	143 675	-2,8
RGPA	27 968	25 008	nd	nd	
GRAPA	-	-	18 448	19 240	
Secteur public	nd	109 996	113 864	114 832	
Flandre					
Salariés	790 963	824 896	833 675	840 525	6,3
Indépendants	301 604	304 740	304 262	302 015	0,1
RGPA	62 688	53 780	nd	nd	
GRAPA	-	-	42 123	42 926	
Secteur public	nd	174 642	181 025	184 276	
Bruxelles					
Salariés	146 799	135 884	134 039	131 865	-10,2
Indépendants	40 760	36 645	35 834	34 870	-14,5
RGPA	11 999	10 924	nd	nd	
GRAPA	-	-	8 862	9 148	
Secteur public	nd	27 918	28 132	27 833	
Belgique					
Salariés	1406 149	1424 874	1430 245	1433 510	1,9
Indépendants	490 117	487 254	484 917	480 560	-1,9
RGPA	102 655	89 712	29 498	27 084	
GRAPA	-	-	69 433	71 314	
Secteur public	nd	312 556	323 021	326 941	

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

Plusieurs types d'aides à l'emploi favorisent l'insertion d'un nombre croissant de personnes handicapées dans l'emploi.

→ **32. Nombre de personnes ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu – ventilation par genre et âge**

Source : ISSP (Enquêtes de Santé 1997 et 2001) – Calculs : IWEPS

Note - Les données sont présentées en % du nombre de personnes dans les catégories considérées

	Officiellement reconnu ou demande en cours		Pas de demande introduite		Total	
	1997	2001	1997	2001	1997	2001
Hommes	9,2	9,3	2,8	1,9	12,0	11,2
Femmes	6,8	5,5	3,5	2,5	10,3	8,0
Total	8,0	7,3	3,1	2,2	11,1	9,5
0-14 ans	1,6	1,2	0,4	0,8	2,0	2,0
15-24 ans	2,1	1,9	1,0	0,6	3,1	2,5
25-34 ans	4,5	3,2	2,1	2,3	6,6	5,5
35-44 ans	8,6	6,7	3,7	2,2	12,3	8,9
45-54 ans	8,9	9,8	2,1	1,4	11,0	11,2
55-64 ans	20,0	13,3	5,3	3,3	25,3	16,6
65-74 ans	16,4	17,7	7,7	2,7	24,1	20,4
75 ans et +	20,5	15,6	14,1	8,2	34,6	23,8
Total	8,0	7,3	3,1	2,2	11,1	9,5
Total en milliers	266	244	103	74	369	318

→ **33. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service**

Source : AWIPH

Note - Les données de 1998 et 1999 sont des situations au 1er janvier ; celles des années suivantes présentent la situation au 31 décembre

	1998	1999	2000	2001	2002
Court séjour			10	12	12
Placement familial	160	160	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	40	107	217	310	341
Service d'accueil de jour pour adultes	1 443	1 553	1 614	1 649	1 674
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 697	1 588	1 475	1 247	1 116
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	256	262	264	288	293
Service résidentiel pour adultes	3 111	3 153	3 228	3 258	3 356
Service résidentiel pour jeunes	2 551	2 523	2 440	2 427	2 338
Service résidentiel de nuit pour adultes	439	439	434	434	458
Service résidentiel de transition	36	74	97	101	119
Total	9 733	9 859	9 914	9 861	9 842

→ **34. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie**

Source : AWIPH

Note - En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues

	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire					
Prime à l'intégration	82	156	220	224	241
Prime de compensation et CCT n° 26	1 086	1 392	1 488	1 586	1 581
Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)	5 149	5 292	5 425	5 453	5 496

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

→ **35. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française**

Source : ONE - Rapports annuels

	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Crèches	9 022	9 178	9 202	9 226	9 244	9 280
Prégardiennats	932	912	906	900	882	862
Maisons communales d'accueil de l'enfance	960	1 068	1 092	1 104	1 104	1 128
Gardiennes encadrées	9 261	9 321	9 381	9 225	9 282	8 982
Total subventionné	20 175	20 479	20 581	20 455	20 512	20 252
Maisons d'enfants *	3 782	4 616	4 503	4 806	4 891	5 573
Gardiennes indépendantes	2 418	2 320	2 293	2 277	2 237	2 134
Total non subventionné	6 200	6 936	6 796	7 083	7 128	7 707
Total général	26 375	27 415	27 377	27 538	27 640	27 959

* Non comprises les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ)

→ **36. Evolution du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Wallonie - ventilation par province**

Sources : ONE et INS – Calculs : IWEPS

Notes - Le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places d'une part et le nombre de naissances d'une année multiplié par 2,5 d'autre part

Les données comprennent les places dans les milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés (non compris les places dans les maisons d'enfants sous tutelle SAJ/SPJ)

	2001		2002		2003	
	Nombre	Taux de couverture	Nombre	Taux de couverture	Nombre	Taux de couverture
Brabant wallon	3 605	36,2	3 682	38,0	3 764	38,8
Hainaut	6 460	17,2	6 271	17,5	6 634	18,6
Liège	4 978	17,1	4 935	17,7	4 863	18,6
Luxembourg	2 278	29,0	2 411	30,3	2 369	29,8
Namur	2 658	20,5	2 694	21,3	2 692	21,3
Wallonie	19 979	20,5	19 993	21,3	20 322	22,03

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

Entre 1996 et 2002, le nombre d'accidents corporels de la route a diminué d'environ 5%. Cependant, la gravité des accidents - mesurée par le nombre de décès à la suite d'un accident - s'est renforcée.

→ 37. Evolution de la sécurité routière en Wallonie

Source : INS - Santé et accidents de la route – Calculs : IWEPS

Notes - 1 Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident. 2 Est considérée comme gravement blessée toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures

	1996	1999	2000	2001	2002	Variation 1996-2002 (en %)
Accidents corporels¹	14 286	14 185	13 335	13 140	13 598	-4,8
Victimes	20 772	20 705	19 519	19 155	19 658	-5,4
Décédés dans les 30 jours	538	541	555	601	595	10,6
Blessés graves²	3 816	3 478	3 318	3 040	2 833	-25,8
Blessés légers	16 418	16 686	15 646	15 514	16 230	-1,1
Gravité (nombre de décès dans les 30 jours par 1000 accidents)	38	38	42	46	44	

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

Détenir un diplôme d'études supérieures favorise l'emploi et protège du chômage. En 2003, 89,2% des personnes de 25 à 49 ans titulaires d'un diplôme supérieur ont un emploi, contre seulement 57,6% des peu diplômés; les données correspondantes pour les 18-24 ans sont de 65 et 39,4%.

→ **38. Répartition des Wallons selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut, 2003**

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite

		Population en emploi	Population en chômage	Population inactives	Population totale
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	7,4	16,4	28,2	11,8
	Secondaire inférieur	18,6	29,4	30,1	21,6
	Secondaire supérieur	37,3	38,6	30,3	36,2
	Supérieur court	20,9	10,4	6,9	17,6
	Supérieur niveau universitaire	15,8	5,2	4,4	12,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
50 ans et plus	Primaire ou sans diplôme	15,7	[33,4]	48,5	41,2
	Secondaire inférieur	22,2	-	24,0	23,5
	Secondaire supérieur	30,5	[32,8]	16,9	20,0
	Supérieur court	14,5	-	6,3	8,1
	Supérieur niveau universitaire	17,1	-	4,3	7,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

→ **39. Répartition des Wallons selon le statut BIT, par niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 2003**

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite.

		Population en emploi	Population au chômage	Population inactives	Population totale
25 - 49 ans	Secondaire inférieur	57,6	11,2	31,2	100,0
	Secondaire supérieur	76,3	8,7	15,0	100,0
	Supérieur	89,2	4,2	6,7	100,0
	Total	74,0	8,1	17,9	100,0
50 ans et plus	Secondaire inférieur	12,8	0,7	86,4	100,0
	Secondaire supérieur	33,3	[1,6]	65,1	100,0
	Supérieur	45,2	-	53,6	100,0
	Total	21,9	1,0	77,2	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

→ 40. Insertion des jeunes de 18 à 24 ans dans la vie active, par niveau de diplôme et genre, Wallonie, 2003

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : WEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

L'indicateur représente la répartition des jeunes de 18 à 24 sortis du système éducatif et ne suivant aucune formation, selon le statut BIT, par genre et par niveau de diplôme le plus élevé obtenu. Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Hommes	Secondaire inférieur (max)	42,8	35,0	22,2	100,0
	Secondaire supérieur	58,1	20,9	21,1	100,0
	Supérieur	66,0	[24,7]	-	100,0
	Total	53,5	26,6	19,9	100,0
Femmes	Secondaire inférieur (max)	34,1	[21,2]	44,6	100,0
	Secondaire supérieur	38,7	19,0	42,2	100,0
	Supérieur	64,4	[26,4]	-	100,0
	Total	43,5	21,3	35,2	100,0
Hommes + femmes	Secondaire inférieur (max)	39,4	29,6	31,0	100,0
	Secondaire supérieur	48,8	20,0	31,2	100,0
	Supérieur	65,0	25,8	-	100,0
	Total	48,7	24,1	27,2	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Société

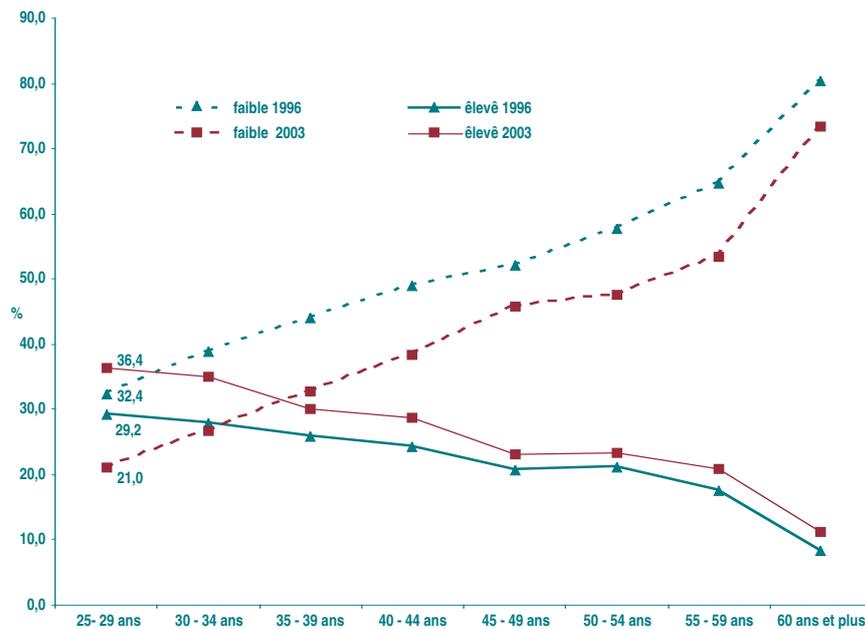
Formation

Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était peu diplômée, en 2003, seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation; en revanche, la proportion des personnes de 25-29 ans possédant un diplôme supérieur augmente de 29,2% en 1996 à 36,4 en 2003. Toutefois, la Wallonie continue à accuser un écart défavorable par rapport à la Belgique où, en 2003, la proportion de très qualifiés est supérieure à celle de la Wallonie et la proportion des peu diplômés inférieure.

→ **41. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison 1996-2003**

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 1996) et INS, Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2003) - Calculs: IWEPS

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé – diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



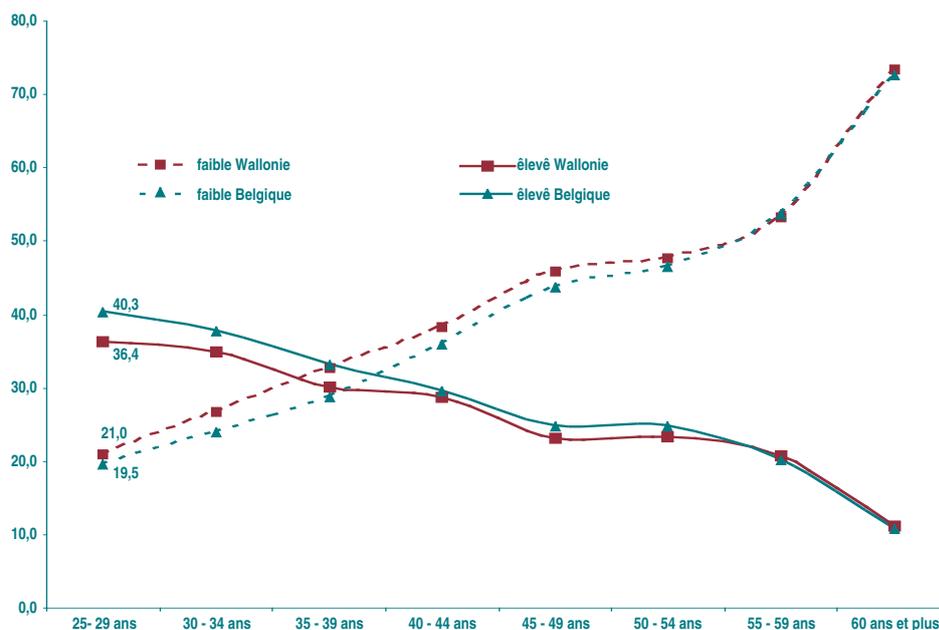
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

→ **42. Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie – Belgique, 2003**

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : IWEPS

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur – et élevé – diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

Les taux de participation à la formation continue accusent en moyenne une légère croissance depuis 2000, due surtout à la participation plus soutenue des femmes. La participation à la formation continue reste plus fréquente chez les plus diplômés et les plus jeunes.

→ **43. Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et le statut BIT, 25-64 ans**

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2000) et INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2003) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du BIT. Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2003	2000	2003	2000	2003	2000	2003
Hommes	5,6	5,7	[4,3]	[5,6]	3,0	4,5	5,0	5,4
Femmes	5,8	6,7	6,2	[7]	2,0	2,8	4,3	5,2
Hommes + femmes	5,7	6,1	5,3	6,3	2,3	3,4	4,6	5,3

→ **44. Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 25-64 ans**

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2000) et INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2003) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2003	2000	2003	2000	2003	2000	2003
Hommes	2,0	2,0	5,5	4,9	10,0	11,3	5,0	5,4
Femmes	1,4	2,1	4,6	4,5	8,8	10,1	4,3	5,2
Hommes + femmes	1,7	2,1	5,1	4,7	9,3	10,7	4,6	5,3

→ **45. Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et l'âge, 25-64 ans**

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2000) et INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2003) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée

	Hommes		Femmes		Hommes + femmes	
	2000	2003	2000	2003	2003	2003
25-49 ans	6,3	6,7	5,3	6,4	5,8	6,5
50-64 ans	2,0	2,7	2,0	2,7	2,0	2,7
25-64 ans	5,0	5,4	4,3	5,2	4,6	5,3

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

Après une chute en 2001 et 2002, la construction résidentielle se redresse en Wallonie.

→ **46. Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie : constructions résidentielles**

Source : INS - Statistiques de la construction et du logement

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nouvelles constructions								
Nombre de bâtiments	9 673	11 496	8 056	9 905	8 757	7 815	7 329	7 567
Nombre de logements	13 077	15 006	10 717	13 426	11 499	10 931	10 027	10 791
Nombre de bâtiments avec 1 logement	9 183	10 936	7 603	9 381	8 296	7 369	6 900	7 038
Nombre d'appartements	3 894	4 070	3 114	4 045	3 203	3 562	3 127	3 753
Superficie totale (en m ²)	1 521 392	1 719 163	1 268 037	1 478 681	1 262 127	1 194 291	1 099 486	1 147 047
Rénovations								
Nombre de bâtiments	7 868	7 821	7 780	8 781	7 999	7 087	7 014	8 082

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

Au cours de la période 1996-2001, les dépenses allouées au logement (loyers, chauffage, éclairage et eau) se situent entre 21 et 24 % du revenu disponible des ménages en Wallonie comme en Belgique. La part des dépenses en logement est d'autant plus importante que le revenu est faible : elle représente 45 % du revenu pour les 20 % de ménages détenant les revenus les plus faibles et 16 % du revenu pour les 20% de ménages détenant les revenus les plus élevés.

→ 47. Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique

Source : INS - Enquêtes sur le budget des ménages – Calculs : IWEPS

Notes - Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés

	1995-96	1996-97	1997-98	1999	2000	2001
Wallonie						
Loyers	18,0	18,0	18,9	16,6	18,0	18,1
chauffage, éclairage et eau	4,9	5,0	5,1	4,5	5,4	5,5
Total	22,9	23,0	23,9	21,0	23,3	23,6
Revenu disponible	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Belgique						
Loyers	18,2	18,1	19,3	18,0	18,1	18,8
chauffage, éclairage et eau	4,5	4,5	4,7	4,1	4,6	4,9
Total	22,7	22,6	24,0	22,2	22,7	23,7
Revenu disponible	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

→ 48. Part des dépenses en logement dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (5 groupes), Wallonie 2001

Source : INS - Enquête sur le budget des ménages – Calculs : IWEPS

Note - Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. La répartition des revenus en quintiles s'effectue en classant les revenus par ordre de grandeur et en constituant des groupes contenant chacun 20% des revenus, allant des revenus les plus faibles aux plus élevés. Le premier groupe correspond aux 20% des revenus les plus bas et le cinquième groupe, aux 20% des revenus les plus élevés

Groupe de revenu		Groupe 1 (quintile 1)	Groupe 2 (quintile 2)	Groupe 3 (quintile 3)	Groupe 4 (quintile 4)	Groupe 5 (quintile 5)	Total
Wallonie	Loyers	34,8	25,3	20,5	17,6	12,4	18,1
	Chauffage, éclairage et eau	10,2	8,6	16,9	22,9	16,0	5,5
	Total	45,0	33,9	26,7	22,9	16,0	23,6
Belgique	Loyers	34,2	26,4	21,9	17,6	12,9	18,8
	Chauffage, éclairage et eau	10,1	7,6	5,4	4,6	3,1	4,9
	Total	44,3	32,4	27,3	22,2	16,0	23,7

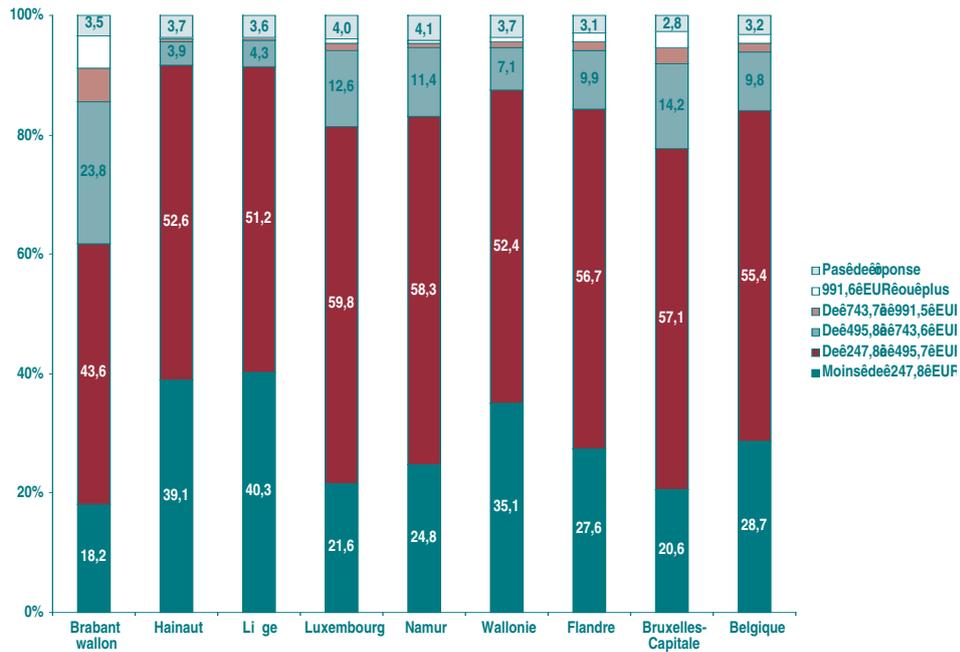
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

La proportion de logements privés à faible loyer est plus élevée en Wallonie (35,1%) qu'en Flandre (27,6%) et à Bruxelles (20,6%). On note toutefois une grande disparité entre provinces wallonnes, avec 40% dans les provinces de Liège et du Hainaut, et 18,2 % dans le Brabant wallon.

→ **49. Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001**

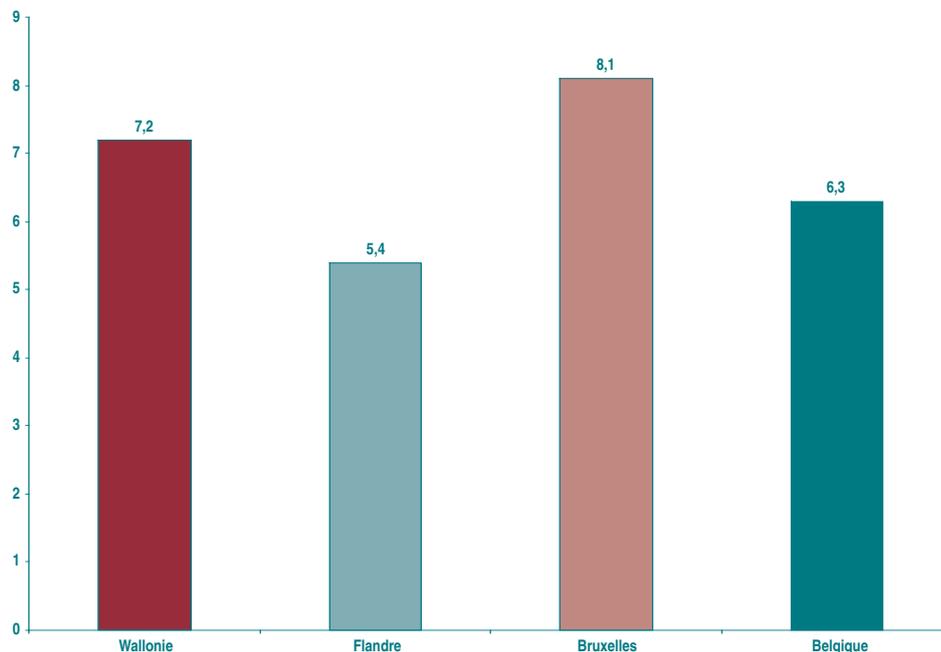
Source : INS - Statistique et information économique (enquête 1/10/2001)



→ **50. Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2001**

Sources : INS et Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale - Administration de l'Information et des Etudes : Plan d'action national Inclusion sociale 2003-2005 – Indicateurs, Rapport final août 2003 et actualisation avril 2004, 17/06/2004 (document de travail du groupe de travail "Indicateurs")

Note - L'indicateur représente le rapport (en %) entre le nombre total de logements sociaux (des sociétés de logements sociaux agréées au 31 décembre de l'année) et le nombre de ménages (au 1er janvier de l'année suivante)



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

→ 51. Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes

Sources : European Community Household Panel, Onderzoeksgroep Armoede, Sociale uitsluiting en Stad et Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale - Administration de l'Information et des Etudes : Plan d'action national Inclusion sociale 2003-2005 – Indicateurs, Rapport final août 2003 et actualisation avril 2004, 17/06/2004 (document de travail du groupe de travail "Indicateurs")

Notes - Les problèmes considérés sont :

- manque de confort élémentaire (absence de baignoire ou douche, absence d'eau courante chaude ou absence de toilette équipée d'une chasse dans le logement) ;
- au moins deux problèmes de logement parmi : manque d'étanchéité du toit, absence de chauffage, humidité et moisissure, portes et fenêtres délabrées ;
- espace insuffisant (moins d'une pièce (hors sanitaires) par membre du ménage)

	1999	2001
Wallonie	14,7	12,5
Flandre	17,2	13,9
Belgique	16,6	13,7

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Produit intérieur brut

Selon les dernières estimations de l'Institut des comptes nationaux (ICN), relatives à l'année 2003, le PIB de la Wallonie est évalué à 63 125 millions d'euros et son PIB par habitant à 18 707 euros, contre 25 977 euros pour la Belgique. Le PIB par tête en Wallonie se situe à 72% du PIB par tête en Belgique.

→ **53. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes**

Source : ICN – Calculs : IWEPS

	1996	1999	2000	2001	2002	2003
PIB par habitant						
Brabant wallon	17 984	21 239	22 899	23 807	24 671	24 943
Hainaut	13 654	14 998	15 687	15 932	16 200	16 784
Liège	15 977	17 567	18 253	18 523	18 768	19 174
Luxembourg	15 026	16 614	17 323	17 303	17 908	18 516
Namur	14 507	16 134	16 996	17 352	17 795	18 253
Wallonie	15 021	16 705	17 522	17 844	18 221	18 707
Variations par rapport à l'année précédente (en %)						
Brabant wallon	1,5	5,8	7,8	4,0	3,6	1,1
Hainaut	1,7	3,8	4,6	1,6	1,7	3,6
Liège	1,8	1,7	3,9	1,5	1,3	2,2
Luxembourg	1,3	2,9	4,3	-0,1	3,5	3,4
Namur	3,3	3,6	5,3	2,1	2,6	2,6
Wallonie	1,9	3,3	4,9	1,8	2,1	2,7
Indice (Région wallonne = 100)						
Brabant wallon	119,7	127,1	130,7	133,4	135,4	133,3
Hainaut	90,9	89,8	89,5	89,3	88,9	89,7
Liège	106,4	105,2	104,2	103,8	103,0	102,5
Luxembourg	100,0	99,5	98,9	97,0	98,3	99,0
Namur	96,6	96,6	97,0	97,2	97,7	97,6
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

→ **54. Evolution du PIB à prix constants**

Sources : ICN - comptes régionaux et comptes nationaux trimestriels - et Eurostat – Calculs : IWEPS

Note - En l'absence de déflateurs régionaux, nous avons appliqué le déflateur national du PIB à chacun des PIB régionaux mesurés à prix courants afin d'obtenir une proxy du volume du PIB régional.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Wallonie	0,8	2,5	2,2	2,1	3,8	0,3	0,6	1,0
Belgique	1,2	3,5	2,0	3,2	3,9	0,7	0,9	1,3
UE-15	1,6	2,5	2,9	2,9	3,6	1,7	1,0	0,8
UE-25	1,7	2,6	2,9	2,9	3,6	1,7	1,1	0,9

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

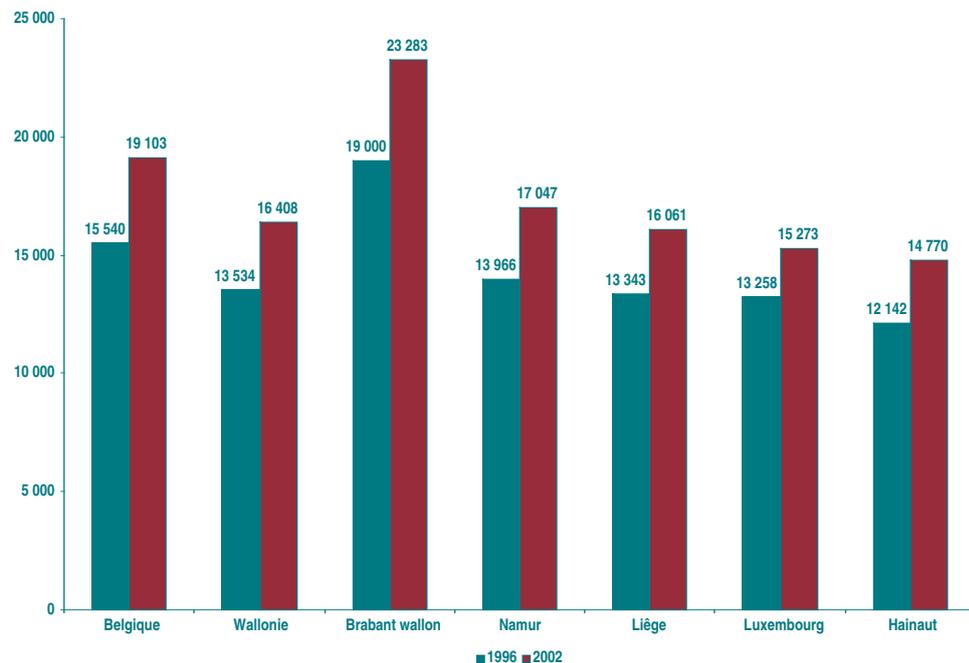
Revenu des ménages

De 1996 à 2002, les wallons ont connu, en moyenne, une hausse de leur revenu primaire de l'ordre de 21,2%. Durant la même période de référence le revenu disponible par habitant a progressé de 17,3%. Ces taux de croissance sont légèrement inférieurs aux moyennes belges - respectivement de 22,9% et 19,7%. A l'intérieur de la Wallonie, les écarts entre provinces s'accroissent, mais d'avantage pour le revenu disponible par habitant que pour le revenu primaire par habitant.

→ 55. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire/habitant dans les provinces wallonnes

Source : ICN – Calculs : IWEPS

Note - Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés



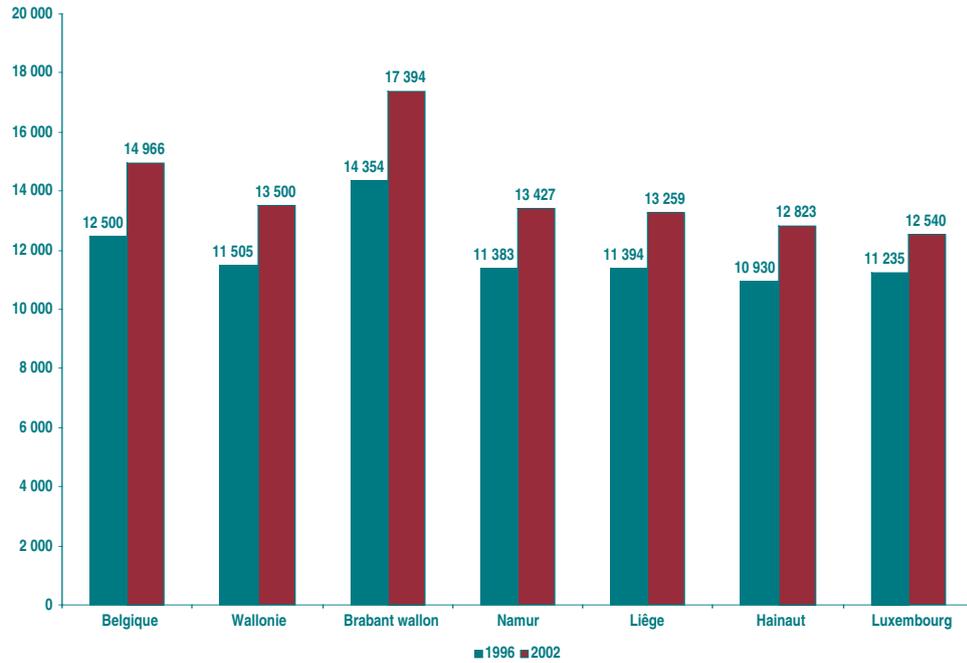
Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Revenu des ménages

→ **56. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible/habitant dans les provinces wallonnes**

Source : ICN – Calculs : IWEPS

Note - Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées



→ **57. Revenu primaire/habitant et revenu disponible/habitant : écarts entre provinces wallonnes – Wallonie = 100**

Source : ICN – Calculs : IWEPS

Note - Le revenu primaire est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées

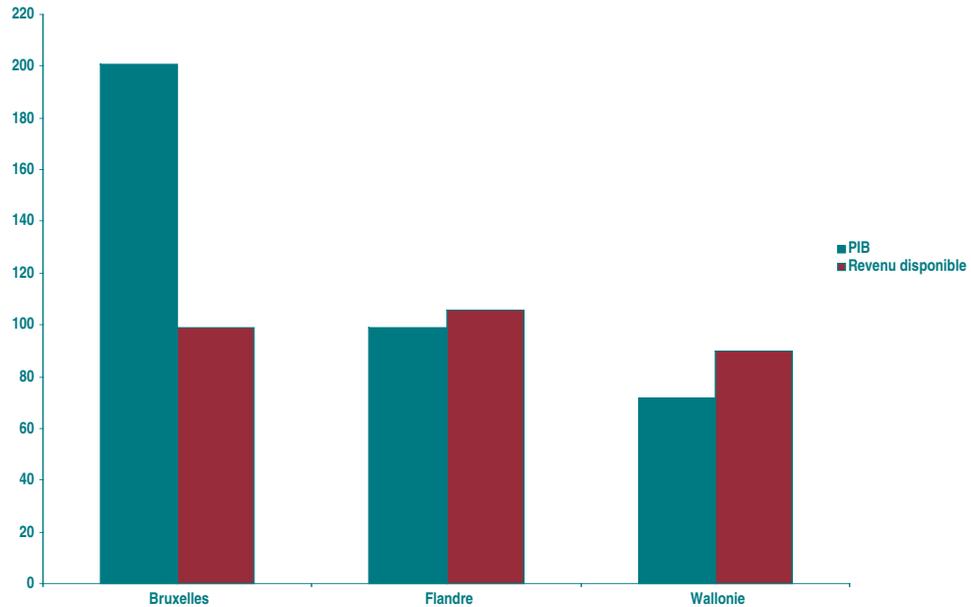
	Revenu primaire		Revenu disponible	
	1996	2002	1996	2002
Brabant wallon	140,4	141,9	124,8	128,8
Hainaut	89,7	90,0	95,0	95,0
Liège	98,6	97,9	99,0	98,2
Luxembourg	98,0	93,1	97,7	92,9
Namur	103,2	103,9	98,9	99,5
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Revenu des ménages

→ **58. Produit intérieur brut/habitant et revenu disponible/habitant en 2002 (à prix courants), écarts entre régions belges - Belgique = 100**

Source : ICN – Calculs : IWEPS



→ **59. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2000 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique**

Source : Eurostat, Panel communautaire des ménages – User Database (ECPH – UDB) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de risque de pauvreté est mesuré par la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie

Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base

	du revenu primaire	du revenu primaire + pensions	du revenu total
Wallonie	42	27	15
Flandre	39	22	13
Belgique	40	24	13

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

En 2003, 55,4% des Wallons de 15 à 64 ans ont un emploi, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage par rapport à 1996. La hausse du taux d'emploi a été plus prononcée pour les femmes (+ 5,2 points de pourcentage) que pour les hommes (+ 1,5 points de pourcentage). Mais c'est au niveau de l'âge que les différences ont été les plus marquées : le taux d'emploi des plus âgés (50-64 ans) a progressé de quelque 9,5 points de pourcentage au cours de la période.

→ **60. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage, population des 15-64 ans**

Sources : Eurostat (1996-2002) et INS (2003) - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS
Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).
Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en %. Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données de l'INS soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003

		1996	1999	2000	2001	2002	2003
Taux d'activité	Hommes	70,3	71,7	71,5	71,1	70,5	70,6
	Femmes	51,3	53,8	53,3	51,9	52,1	53,8
	Total	60,8	62,8	62,4	61,5	61,3	62,2
Taux d'emploi	Hommes	62,0	64,4	65,5	64,9	64,1	63,5
	Femmes	42,2	45,2	46,4	45,8	45,5	47,4
	Total	52,1	54,8	56,0	55,4	54,8	55,4
Taux de chômage	Hommes	11,7	10,1	8,5	8,7	9,0	10,1
	Femmes	17,7	16,0	12,8	11,7	12,6	11,9
	Total	14,2	12,7	10,3	10,0	10,6	10,9

→ **61. La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge**

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (1996, moyennes annuelles) et INS – Enquêtes sur les forces de travail (2003, moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS

		1996			2003		
		Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active
15-24 ans	Hommes	51,8	21,9	73,7	49,7	22,7	72,5
	Femmes	34,9	23,0	57,8	36,4	17,4	53,7
	Total	86,6	44,9	131,5	86,1	40,1	126,2
25-49 ans	Hommes	508,1	60,4	568,6	494,6	48,7	543,3
	Femmes	364,3	70,5	434,8	387,3	48,3	435,6
	Total	872,5	130,9	1 003,3	881,9	97,0	978,9
50-64 ans	Hommes	108,8	6,6	115,4	149,4	6,3	155,7
	Femmes	54,6	3,9	58,5	93,3	4,3	97,7
	Total	163,4	10,5	173,9	242,8	10,6	253,4
15-64 ans	Hommes	668,7	89,0	757,7	693,8	77,7	771,5
	Femmes	453,8	97,3	551,1	517,0	70,0	587,1
	Total	1 122,5	186,3	1 308,7	1 210,8	147,7	1 358,5

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

→ 62. Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en %)

Sources : Eurostat (1996-2002) et INS (2003) - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS
 Note - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).
 Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données de l'INS soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003

		1996	1999	2000	2001	2002	2003
15-24 ans	Hommes	23,6	25,3	28,2	27,9	26,4	23,6
	Femmes	16,6	18,1	18,8	19,4	19,2	17,9
	Total	20,1	21,8	23,6	23,7	22,9	20,8
25-49 ans	Hommes	82,5	84,1	84,7	83,7	83,3	82,6
	Femmes	60,2	62,6	64,0	62,5	62,3	65,2
	Total	71,4	73,4	74,4	73,2	72,9	74,0
50-64 ans	Hommes	44,8	49,7	50,7	51,5	51,3	52,7
	Femmes	21,0	26,7	28,3	29,1	29,4	31,7
	Total	32,5	37,9	39,3	40,1	40,2	42,0
15-64 ans	Hommes	62,0	64,4	65,5	64,9	64,1	63,5
	Femmes	42,2	45,2	46,4	45,8	45,5	47,4
	Total	52,1	54,8	56,0	55,4	54,8	55,4

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

→ 63. Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en %)

Sources : Eurostat (1996-2002) et INS (2003) - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS
 Note - Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données de l'INS soient généralement minimes (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003

		1996	1999	2000	2001	2002	2003
15-24 ans	Hommes	29,7	28,0	21,1	25,9	24,3	31,4
	Femmes	39,7	38,9	34,3	31,7	29,4	32,3
	Total	34,1	32,9	26,9	28,3	26,5	31,8
25-49 ans	Hommes	10,6	9,0	7,7	7,6	8,4	9,0
	Femmes	16,2	14,2	11,6	10,8	12,1	11,1
	Total	13,0	11,3	9,4	9,0	10,0	9,9
50-64 ans	Hommes	5,7	4,9	4,9	3,5	3,9	4,0
	Femmes	6,7	8,7	4,2	3,0	4,6	4,4
	Total	6,1	6,3	4,6	3,3	4,1	4,2
15-64 ans	Hommes	11,7	10,1	8,5	8,7	9,0	10,1
	Femmes	17,7	16,0	12,8	11,7	12,6	11,9
	Total	14,2	12,7	10,3	10,0	10,6	10,9

→ 64. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans

Sources : Eurostat – Regio (version juin 2005) - Enquêtes sur les forces de travail (données au deuxième trimestre)
 Notes - 1. Les données pour le Nord-Pas-de-Calais sont des données du 1er trimestre de 1999 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003

		1999	2000	2001	2002	2003
Hommes	Wallonie	64,4	65,5	64,9	64,2	63,5
	Flandre	71,3	72,9	72,1	71,6	70,7
	Belgique	68,1	69,5	68,8	68,3	67,3
	Nord - Pas-de-Calais ¹	60,5	61,7	64,0	64,1	65,1
	UE-15	71,6	72,4	73,0	72,8	72,6
	UE-25		71,2	71,3	71,0	70,8
Femmes	Wallonie	45,2	46,4	45,8	45,6	47,4
	Flandre	53,6	54,7	54,5	55,2	55,0
	Belgique	50,4	51,5	51,0	51,4	51,8
	Nord - Pas-de-Calais ¹	41,5	43,2	44,1	44,2	48,0
	UE-15	52,7	53,8	54,9	55,5	56,0
	UE-25		53,5	54,2	54,6	55,0
Total	Wallonie	54,8	56,0	55,4	54,9	55,4
	Flandre	62,6	63,9	63,4	63,5	62,9
	Belgique	59,3	60,5	59,9	59,9	59,6
	Nord - Pas-de-Calais ¹	50,9	52,5	54,0	54,1	56,5
	UE-15	62,2	63,1	64,0	64,2	64,3
	UE-25		62,3	62,7	62,8	62,9

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

Un développement des flux interrégionaux et transfrontaliers de travailleurs se dessine: entre 1996 et 2003, le flux de navetteurs wallons vers l'extérieur de la Wallonie a progressé de 13,2% ; cette croissance est soutenue essentiellement par les flux de navetteurs vers les pays voisins (+ 23,2%) et la Flandre (+ 36,1%). Dans le même temps, on observe aussi une croissance du flux des navetteurs entrant en Wallonie (+15,6% en moyenne hors flux en provenance de l'étranger).

→ **65. Les flux de navetteurs entre régions**

Source : INS – Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

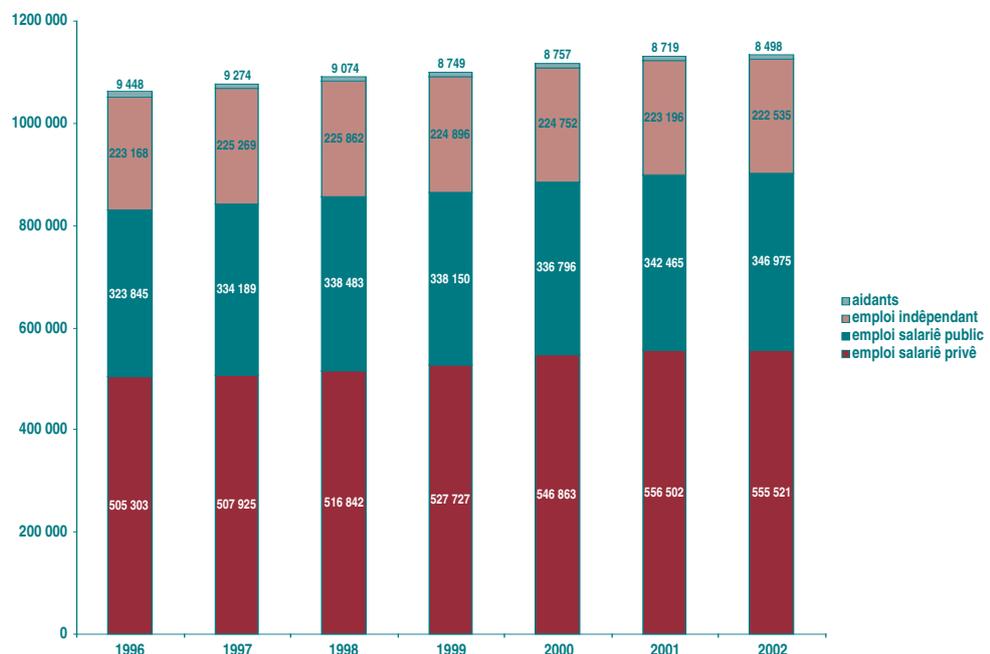
Navetteurs sortant de Wallonie				
	Lieu de travail			
	Bruxelles	Flandre	Etranger	Total
1996	120 722	28 006	32 236	180 964
1999	123 038	32 861	37 717	193 616
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2001	127 628	35 765	38 218	201 610
2002	124 445	37 166	47 180	208 792
2003	127 018	38 126	39 710	204 854

Navetteurs entrant en Wallonie				
	Lieu de résidence			
	Bruxelles	Flandre	Etranger	Total
1996	13 786	22 403	nd	36 189
1999	13 443	22 840	nd	36 282
2000	12 869	23 276	nd	36 146
2001	13 427	20 802	nd	34 229
2002	15 952	26 427	nd	42 379
2003	16 288	25 554	nd	41 842

→ **66. Evolution de l'emploi en Wallonie**

Sources : ONSS – Statistique décentralisée et INASTI – Calculs : IWEPS

Note - Les données relatives à l'emploi indépendant et aux aidants présentées ici comptabilisent les indépendants et les aidants à titre principal, à titre complémentaire et les actifs après la pension. Les indépendants et aidants à titre complémentaire étant majoritairement déjà comptabilisés dans l'emploi salarié, l'addition des catégories d'emploi représentées dans le graphique ci-dessous conduirait à une surestimation de l'emploi total



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

Depuis 1996, l'emploi du secteur privé a progressé de 10% et l'emploi public de 7,1%. Les secteurs 'immobilier et services aux entreprises', 'santé et action sociale' et 'services collectifs, sociaux et personnels' affichent une croissance particulièrement élevée, tant dans le privé que dans le public.

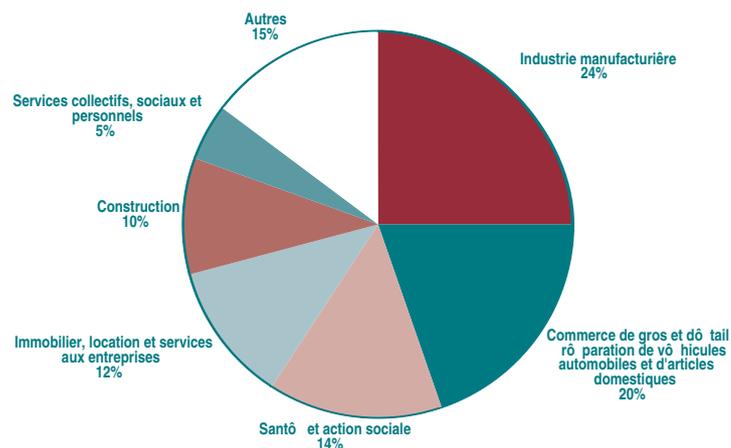
→ **67. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

Secteur d'activités	1996			2002			Evolution 1996-2002 Variation en % Total
	Hommes	Nombre Femmes	Total	Hommes	Nombre Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	3 078	535	3 613	3 734	830	4 564	26,3
Pêche	86	19	105	56	14	70	-33,3
Industries extractives	3 494	210	3 704	2 309	154	2 463	-33,5
Industrie manufacturière	117 263	25 522	142 785	112 361	26 058	138 419	-3,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 423	473	4 896	3 619	575	4 194	-14,3
Construction	46 796	2 088	48 884	51 578	2 504	54 082	10,6
Commerce de gros et détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	51 398	49 090	100 488	54 631	55 529	110 160	9,6
Hôtels et restaurants	9 892	11 045	20 937	11 160	12 503	23 663	13,0
Transports, entreposage et communications	13 799	2 184	15 983	20 914	3 797	24 711	54,6
Activités financières	8 827	8 502	17 329	7 590	9 356	16 946	-2,2
Immobilier, location et services aux entreprises	28 387	24 502	52 889	34 382	29 973	64 355	21,7
Administration publique	1 574	2 745	4 319	1 432	2 859	4 291	-0,6
Education	0	0	0	0	0	0	
Santé et action sociale	14 804	51 225	66 029	17 836	62 566	80 402	21,8
Services collectifs, sociaux et personnels	10 008	12 325	22 333	11 706	14 534	26 240	17,5
Services domestiques	379	630	1 009	415	543	958	-5,1
Non définis	0	0	0	3	0	3	
TOTAL	314 208	191 095	505 303	333 726	221 795	555 521	9,9

→ **68. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

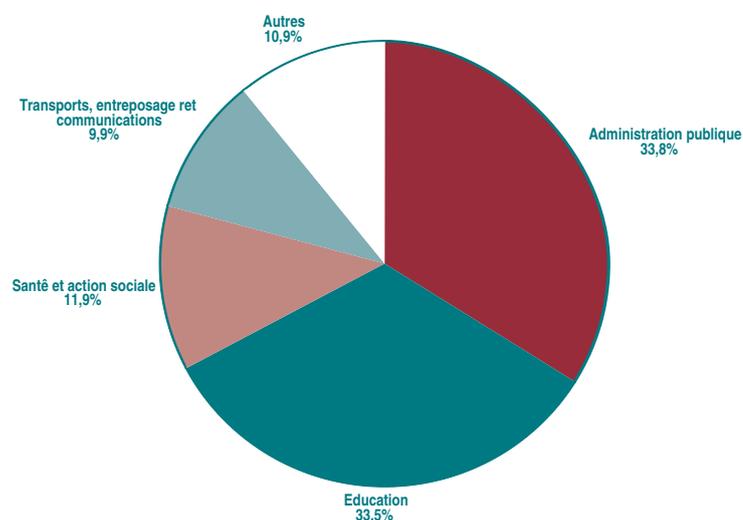
→ **69. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

Secteur d'activités	1996			2002			Evolution 1996-2002 Variation en % Total
	Hommes	Nombre Femmes	Total	Hommes	Nombre Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	0	0	0	0	0	0	
Pêche	0	0	0	0	0	0	
Industries extractives	25	1	26	18	2	20	-23,1
Industrie manufacturière	1 563	35	1 598	2 651	51	2 702	69,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 220	571	4 791	3 654	680	4 334	-9,5
Construction	4 050	52	4 102	3 822	85	3 907	-4,8
Commerce de gros et détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	0	14	14	0	0	0	-100,0
Hôtels et restaurants	103	298	401	114	302	416	3,7
Transports, entreposage et communications	30 582	6 785	37 367	27 366	7 022	34 388	-8,0
Activités financières	595	447	1 042	624	475	1 099	5,5
Immobilier, location et services aux entreprises	2 684	2 779	5 463	3 323	3 732	7 055	29,1
Administration publique	58 211	33 955	92 166	67 425	49 932	117 357	27,3
Education	45 121	79 837	124 958	38 825	77 260	116 085	-7,1
Santé et action sociale	6 256	27 780	34 036	7 884	33 296	41 180	21,0
Services collectifs, sociaux et personnels	6 051	1 904	7 955	5 786	2 895	8 681	9,1
Services domestiques	0	0	0	0	0	0	
Organismes extra-territoriaux	326	76	402	310	104	414	3,0
Activités mal définies	2 945	6 579	9 524	2 833	6 504	9 337	-2,0
TOTAL	162 732	161 113	323 845	164 635	182 340	346 975	7,1

→ **70. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

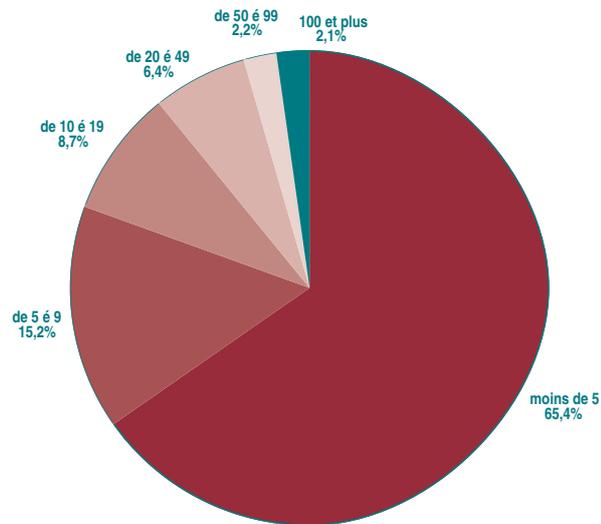
Emploi

Une concentration d'établissements de très petite taille : en 2002, plus de 80% des 73 000 établissements répartis sur le territoire wallon comptaient moins de 10 salariés. Mais, si les établissements de plus de 100 salariés représentent seulement 2% des établissements, ils occupent près de la moitié des salariés.

→ **71. Répartition des établissements selon la taille, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

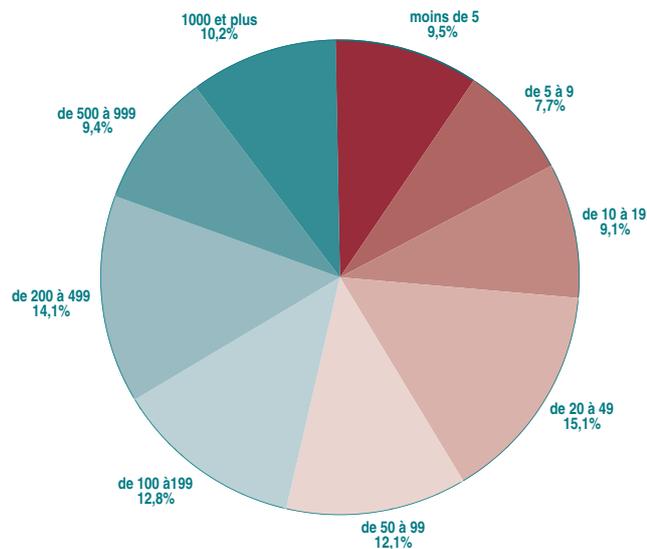
Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié. L'établissement est une unité d'exploitation exerçant une seule activité (saisie par un code NACE) dans un lieu donné (la commune). Lorsqu'une entreprise exerce son activité en plusieurs implantations dans une même commune, on répertorie autant d'établissements qu'il y a d'activités différentes



→ **72. Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

L'emploi indépendant connaît un léger recul (-0,5%) au cours de la période 1996-2003. Cette évolution reflète des mouvements en sens divers au sein des catégories qui composent l'emploi indépendant : hausse affirmée de l'emploi indépendant à titre complémentaire (+ 19,8%), baisse du nombre d'indépendants à titre principal (-3,4%) et du nombre d'actifs après la pension (-15,2%). On soulignera aussi le dynamisme de l'emploi indépendant féminin, avec une augmentation de 3,3%, contrastant avec la régression de 2% de l'emploi masculin.

→ **73. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : Eurostat, données extraites de Newcronos le 14/03/05 – Calculs : IWEPS

Note - Eurostat indique une rupture de série en 1999 pour la Wallonie et la Flandre

	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'emplois						
Wallonie	96 809	108 767	98 643	104 476	103 536	105 700
Flandre	288 247	282 557	307 675	301 545	306 920	287 273
Nord - Pas-de-Calais	105 438	119 078	125 660	129 850	132 067	113 404
En proportion de l'emploi total (en %)						
Wallonie	8,6	9,1	8,0	8,6	8,5	8,8
Flandre	12,3	11,5	12,1	12,1	12,3	11,5
Nord - Pas-de-Calais	8,6	9,0	9,0	9,1	9,1	7,5

→ **74. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité et le genre**

Source : INASTI

		1996	1999	2000	2001	2002	2003
Activité principale	Hommes	116 059	114 975	113 643	111 894	110 833	109 881
	Femmes	47 503	48 422	48 677	48 157	48 163	48 118
	Total	163 562	163 397	162 320	160 051	158 996	157 999
Activité complémentaire	Hommes	30 851	32 535	33 278	33 915	34 221	34 567
	Femmes	7 722	9 242	9 971	10 531	11 032	11 643
	Total	38 573	41 777	43 249	44 446	45 253	46 210
Actifs après l'âge de la pension	Hommes	13 469	13 424	13 283	13 158	13 018	12 736
	Femmes	7 564	6 298	5 895	5 534	5 268	5 106
	Total	21 033	19 722	19 178	18 692	18 286	17 842
Catégorie de cotisants non connue	Hommes	-	0	5	3	-	-
	Femmes	-	0	0	4	-	-
	Total	-	0	5	7	-	-
Total		223 168	224 896	224 752	223 196	222 535	222 051

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

L'année 2003 est marquée par une forte augmentation du nombre d'aidants (+16 983). Cette progression s'explique par l'instauration du statut de conjoint aidant.

→ 75. Evolution de l'emploi indépendant (indépendants + aidants), Wallonie 2000-2003

Source : INASTI – Calcul : IWEPS

	2000	2001	2002	2003
Activité principale				
Hommes	119 553	117 620	116 309	116 589
Femmes	50 659	50 150	50 072	65 636
Total	170 212	167 770	166 381	182 225
Activité complémentaire				
Hommes	33 639	34 333	34 699	35 082
Femmes	10 145	10 774	11 328	11 965
Total	43 784	45 107	46 027	47 047
Actifs après l'âge de la pension				
Hommes	13 521	13 402	13 269	12 992
Femmes	5 987	5 629	5 356	5 268
Total	19 508	19 031	18 625	18 260
Total (indépendants + aidants)				
Hommes	166 713	165 355	164 277	164 663
Femmes	66 791	66 553	66 756	82 869
Total	233 504	231 908	231 033	247 532
Total indépendants				
Hommes	160 209	158 970	158 072	157 184
Femmes	64 543	64 226	64 463	64 867
Total	224 752	223 196	222 535	222 051
Total aidants				
Hommes	6 504	6 385	6 205	7 479
Femmes	2 248	2 327	2 293	18 002
Total	8 752	8 712	8 498	25 481

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

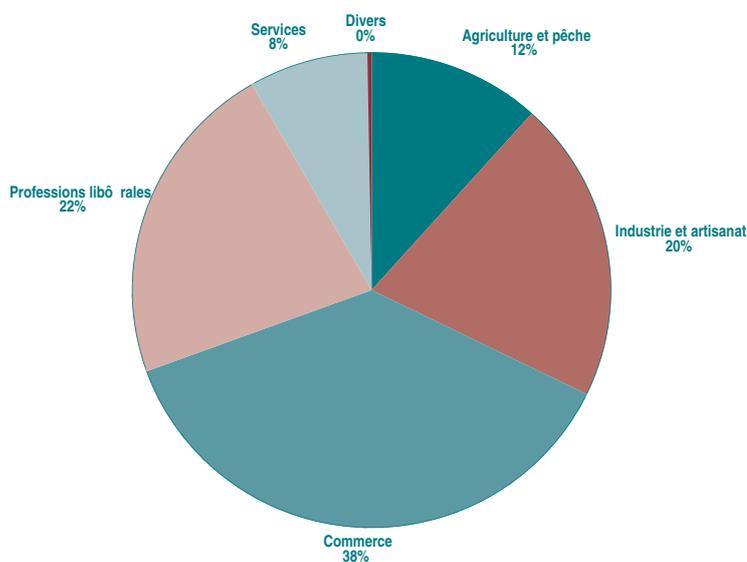
→ **76. L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2003**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS

	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
En nombre							
Indépendants	22 713	44 662	83 613	51 805	18 706	552	222 051
Aidants	6 456	5 698	8 412	3 287	1 561	67	25 481
Total	29 169	50 360	92 025	55 092	20 267	619	247 532
Hommes	20 853	41 082	59 929	31 561	10 780	458	164 663
Femmes	8 316	9 278	32 096	23 531	9 487	161	82 869
Total	29 169	50 360	92 025	55 092	20 267	619	247 532

→ **77. Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2003**

Source : INASTI - Calculs : IWEPS

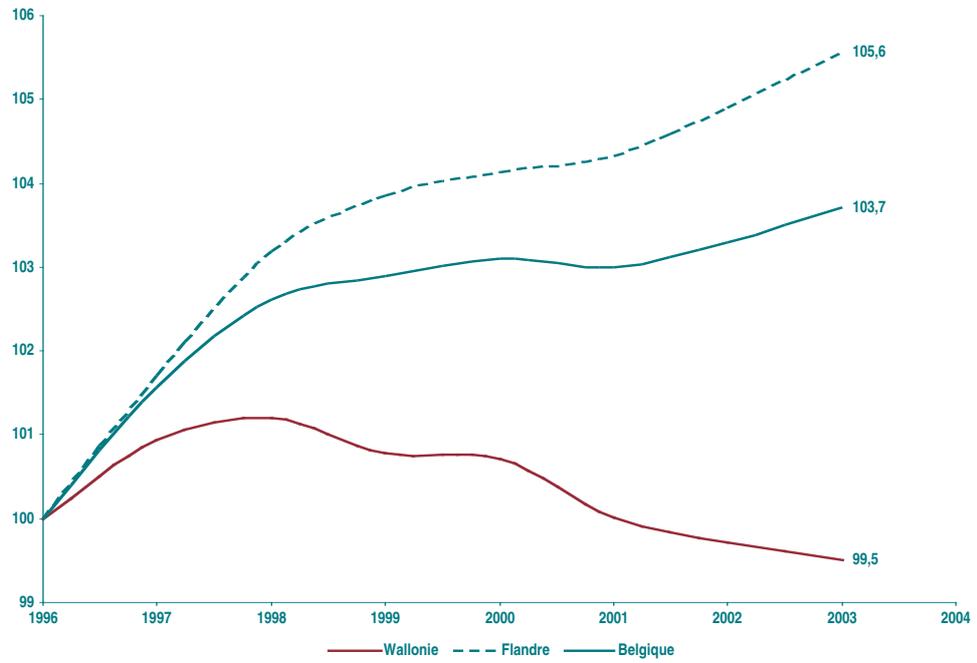


Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

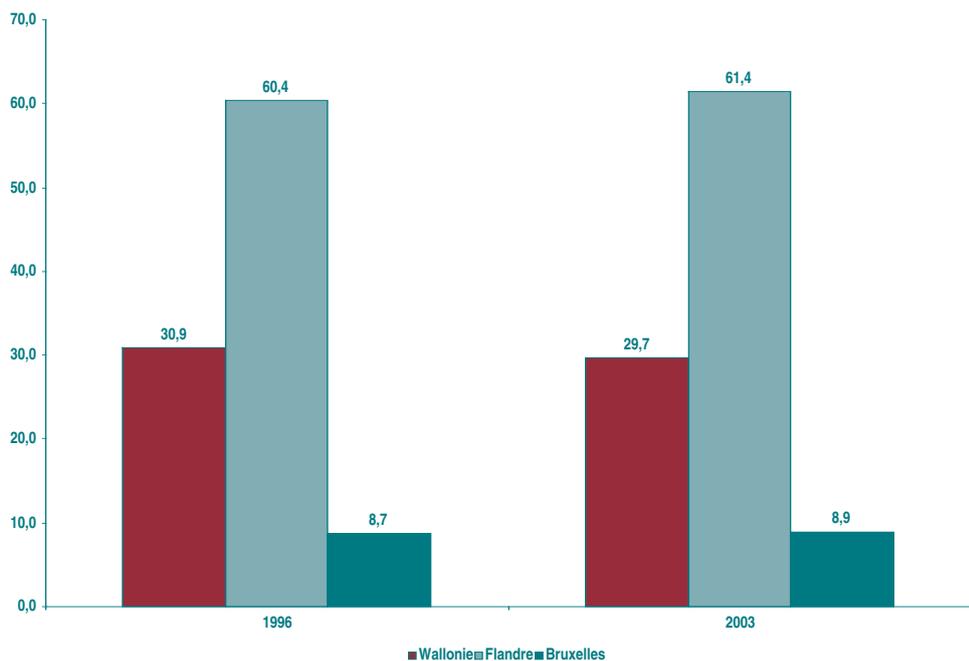
→ **78. Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996 = 100**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS



→ **79. Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2003**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Création d'entreprises

Au cours de la période 1996-2004, il s'est créé annuellement entre 3 900 et 5 400 sociétés commerciales, soit un taux annuel de création brute de l'ordre de 6,8%. Sur la même période, le taux de création nette d'entreprises se situe entre 1,9 et 4,1%.

→ 80. Création d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : EURO DB (version avril 2005) – Calculs : IWEPS

Note - La création brute d'entreprises commerciales comptabilise les inscriptions aux registres de commerce. Les réactivations d'entreprises par EURODB sont assimilées à des créations à l'année de réactivation. Pour obtenir la création nette, on ajoute à la création brute l'« immigration » - entreprises qui existaient précédemment mais dans une autre région ou sous une autre forme juridique - et on soustrait les disparitions (pour cause de faillite et de désactivation) et l'émigration (entreprises qui quittent la région ou la forme juridique). Le taux de création nette (ou d'entrée nette) est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente. Nous signalons deux modifications par rapport aux éditions précédentes : 1) Les entreprises créées et disparues dans le courant de l'année t sont comptabilisées dans les créations brutes et les disparitions de l'année t alors que précédemment elles n'étaient pas prises en compte ; 2) la disparition d'une entreprise existant en t-1 et n'existant plus en t est comptabilisée en t et plus en t-1 comme précédemment

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Création brute d'entreprises commerciales		3 896	4 223	4 298	5 394	4 490	4 148	4 430	4 913
dont réactivations		2	3	42	929	188	131	139	235
Immigration			1	6	608	696	791	706	975
dont immigration géographique			1	6	603	695	783	691	964
Total entrées (A)		3 896	4 224	4 304	6 002	5 186	4 939	5 136	5 888
Disparition		1 660	1 999	2 412	2 876	3 233	3 057	2 775	3 673
dont faillites		1 415	1 236	1 455	1 381	1 458	1 439	843	1 601
dont désactivations					720	719	763	1 103	825
Emigration					443	418	538	466	668
dont émigration géographique					420	403	519	454	578
Total sorties (B)		1 660	1 999	2 412	3 319	3 651	3 595	3 241	4 341
Création nette (A-B)		2 236	2 225	1 892	2 683	1 535	1 344	1 895	1 547
Nombre d'entreprises commerciales en fin d'année	58 363	60 603	62 828	64 719	67 403	68 936	70 280	72 176	73 722
Taux d'entrée nette en %		3,8	3,7	3,0	4,1	2,3	1,9	2,7	2,1

→ 81. Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie

Source : EURO DB (version avril 2005) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de survie à t an(s) représente la proportion d'entreprises encore en vie t année(s) après leur création. A titre d'exemple, le taux de survie à 4 ans des entreprises créées en 2000 est de 79,4 %. Les pourcentages entre parenthèses sont provisoires car dépendent de l'année en cours (2005). Les taux de survie sont désormais calculés à partir de 2000, année de départ de nos séries mensuelles

Année de création des entreprises	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de survie à 1 an	95,1	95,0	95,9	95,2	(96,5)
Taux de survie à 2 ans	90,0	90,6	90,8	(93,4)	
Taux de survie à 3 ans	85,4	83,5	(89,3)		
Taux de survie à 4 ans	79,4	(81,9)			
Taux de survie à 5 ans	(77,8)				

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Création d'entreprises

Le secteur « Immobilier, location et services aux entreprises » concentre plus de 40% des entreprises créées entre 2001 et 2003 ; viennent ensuite la « construction » avec 12,8% et le « Commerce de gros et de détail, réparation » avec 11,2%. La reprise des créations nettes dans les secteurs « construction », « commerce de gros et détail ; réparations » et « Horeca » en 2003 explique le positionnement plus favorable de ces secteurs au cours de la période 2001-2003 qu'en 2000-2002.

→ **82. Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997 – 2004**

Source : EURO DB (version avril 2005) – Calculs : IWEPS

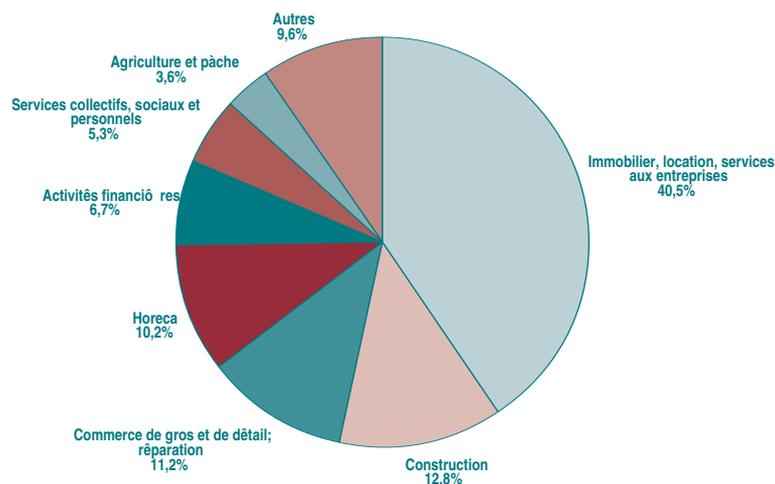
Note - Le groupe « autres secteurs NDA (non définis ailleurs) » comprend les entreprises en attente d'un code NACE, ce qui explique le nombre important d'entreprises créées en 2004 qui y sont incluses

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture et pêche	106	93	91	106	68	43	62	65
Industries extractives	5	-3	1	2	1	-3	7	-1
Industries manufacturières	94	108	57	108	58	-14	48	-30
Industries agricoles et alimentaires	12	15	8	17	-1	-2	1	-3
Industrie textile et habillement		4	-1	-11	-4	-6	-2	-16
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	13	6	4	12	7	2	1	2
Papier, carton, édition, imprimerie	15	34	6	10	-28	-22	15	-3
Industrie chimique	9	1	4	6	2	-10	9	
Caoutchouc et plastique	3	5	5	1	10	-8	-1	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	14	7	-2	22	6	2	-4	4
Métallurgie et travail des métaux	10	20	21	23	31	18	-1	3
Fabrication de machines et équipement	5	2	5	4	20	7	5	-9
Equipements électriques et électroniques	1	3	4	15	7		12	
Fabrication de matériel de transport	6	1	4	9	-1		5	-2
Autres industries manufacturières	6	10	-1		9	5	8	-6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	3	-1	5	14	3	-3	3
Construction	237	270	264	312	232	156	225	117
Commerce de gros et de détail ; réparation	564	551	342	381	91	139	304	-7
Horeca	168	132	86	148	146	121	219	61
Transport et communication	62	41	55	52	69	30	17	13
Activités financières	187	200	196	216	88	147	87	-40
Immobilier, location, services aux entreprises	621	621	599	1 114	675	600	659	348
Education	13	10	4	20	8	7	10	7
Santé et action sociale	34	46	17	36	9	14	27	10
Services collectifs, sociaux et personnels	102	106	112	102	115	70	69	14
Autres secteurs NDA	40	47	69	81	-39	31	164	987
Total	2 236	2 225	1 892	2 683	1 535	1 344	1 895	1 547

→ **83. Répartition sectorielle des créations nettes d'entreprises commerciales, moyenne 2001-2003**

Source : EURO DB (version avril 2005) – Calculs : IWEPS

Note – Etant donné qu'un grand nombre d'entreprises créées en 2004 n'ont pas encore été classées, la répartition sectorielle moyenne est calculée pour la période 2001-2003



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Création d'entreprises

La création nette d'entreprises dans les secteurs « high tech » reste supérieure à celle de l'ensemble des entreprises commerciales. Les secteurs les plus dynamiques sont les « activités informatiques », les « postes et communications » et la « R&D ».

→ **84. Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2003**

Source : EURO DB (version avril 2005) - Calculs : IWEPS

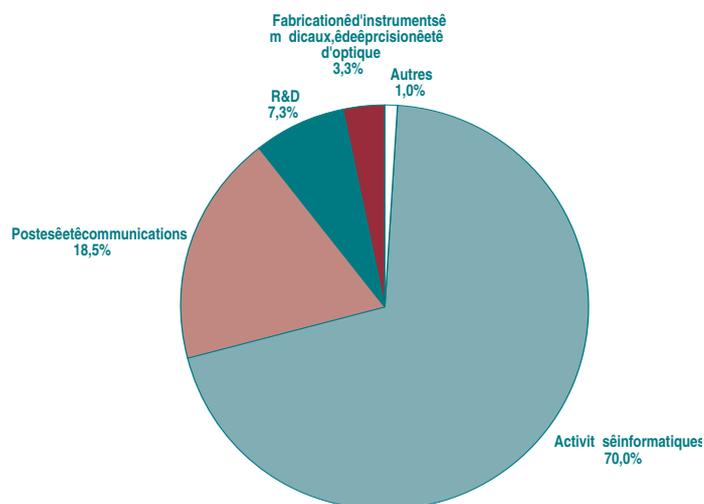
Note - La définition des secteurs high-tech est celle proposée par EUROSTAT. Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente.

La note de l'indicateur 80 définit le concept de création nette et précise les modifications introduites dans le calcul de cet indicateur.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie chimique		9	1	4	6	2	-10	9	0
Fabrication de machines et équipements		5	2	5	4	20	7	5	-9
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique		3	-1	-3	1	-3	2	2	0
Fabrication de machines et appareils ménagers		-8	0	-1	5	1	0	6	-6
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication		-2	-1	1	0	1	-3	-3	1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique		8	5	7	9	8	1	7	5
Industrie automobile		4	2	3	6	0	1	6	-1
Fabrication d'autres matériels de transports		2	-1	1	3	-1	-1	-1	-1
High tech manufacturier		21	7	17	34	28	-3	31	-11
Postes et communications		10	12	8	11	36	14	31	29
Activités informatiques		83	140	145	225	173	87	95	98
R&D		6	3	8	7	10	14	11	4
High tech services		99	155	161	243	219	115	137	131
Total High-tech		120	162	178	277	247	112	168	120
Total High-tech en fin d'année	2 145	2 265	2 427	2 605	2 882	3 129	3 241	3 409	3 529
Taux d'entrée nette en %		5,6	7,2	7,3	10,6	8,6	3,6	5,2	3,5

→ **85. Répartition des créations nettes d'entreprises high-tech par secteur, moyenne 2002-2004**

Source : Euro DB (version avril 2005) - Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Parcs d'activités économiques

En 2001, 206 parcs d'activités économiques accueillent plus de 4 500 entreprises qui occupent près de 115 000 personnes.

→ **86. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons (2000-2001)**

Source : IWEPS - Calculs : IWEPS

Note - Il s'agit des parcs gérés par les neuf intercommunales wallonnes de développement économique

Provinces	Parcs Nombre	Entreprises		Emploi	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	9	592	576	16 237	28
Dont parcs scientifiques	1	124	123	4 434	36
Hainaut	82	1 544	1 484	47 838	32
Dont parcs scientifiques	2	87	80	2 020	25
Liège	46	1 387	1 386	30 246	22
Dont parcs scientifiques	1	53	53	1 069	20
Luxembourg	46	373	367	9 856	27
Dont parcs scientifiques	0				
Namur	23	670	651	10 698	16
Dont parcs scientifiques	1	41	40	605	15
Wallonie	206	4 566	4 464	114 875	26
Dont parcs scientifiques	5	305	296	8 128	27

→ **87. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois (2000-2001)**

Source : IWEPS - Calculs : IWEPS

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	870	19,1	10 998	9,6
Industrie chimique	136	3,0	10 472	9,1
Construction	442	9,7	8 251	7,2
Fabrication de machines et équipements	113	2,5	7 886	6,9
Industries alimentaires	157	3,4	6 778	5,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	120	2,6	5 958	5,2
Autres services fournis aux entreprises	333	7,3	5 211	4,5
Transports terrestres	175	3,8	5 087	4,4
Industrie du caoutchouc et des plastiques	109	2,4	4 381	3,8
Travail des métaux	243	5,3	4 254	3,7
Fabrication d'autres matériels de transport	11	0,2	3 455	3,0
Commerce et réparation de véhicules automobiles	372	8,1	3 153	2,7
Activités informatiques	128	2,8	2 815	2,5
Santé et action sociale	38	0,8	2 780	2,4
Fabrication de machines et appareils électriques	49	1,1	2 688	2,3
Industrie du papier et du carton	33	0,7	2 635	2,3
Métallurgie	25	0,5	2 635	2,3
Industrie textile	51	1,1	2 498	2,2
Sous-total	3 405	74,4	91 935	80,0
Autres	1 161	25,6	22 940	20,0
Total	4 566	100,0	114 875	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Parcs d'activités économiques

→ **88. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs scientifiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois (2000-2001)**

Source : IWEPS - Calculs : IWEPS

Note - Les 5 parcs scientifiques sont : Louvain-la-Neuve - Mont-Saint-Guibert, Mons-Initialis, Sart Tilman (Liège), Crealys (Gembloux), Aéroport de Charleroi

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs scientifiques (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs scientifiques (en %)
Recherche et développement	18	5,9	1 302	16,0
Autres services fournis aux entreprises	73	23,9	1 254	15,4
Activités informatiques	59	19,3	995	12,2
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	35	11,5	951	11,7
Industrie chimique	17	5,6	778	9,6
Construction	7	2,3	340	4,2
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	10	3,3	284	3,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	1	0,3	264	3,2
Postes et télécommunications	9	3,0	250	3,1
Fabrication de machines et appareils électriques	4	1,3	243	3,0
Sous-total	233	76,4	6 661	82,0
Autres	72	23,6	1467	18,0
Total	305	100	8 128	100

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Recherche et développement

Les activités de R&D gagnent en importance en Wallonie. Au cours de la période 1996-2002, les dépenses des entreprises en R&D ont augmenté de 54% et les crédits budgétaires publics affectés à la R&D, de 30% (à prix constants). De plus, les demandes de brevets européens (par million d'actifs) ont été multipliées par 2.

→ **89. Dépenses de R&D intra-muros des entreprises (en millions d'euros)**

Source : Eurostat, données extraites de la base de données Newcronos le 01/03/2005 – Calculs : IWEPS

Notes - Pour 2002 : valeur provisoire. En millions d'euros à partir du 01/01/1999. Les données de 1996 sont exprimées en millions d'écus

	1996	1999	2000	2001	2002
Unités monétaires					
Wallonie	669,8	815,4	850,1	921,5	1 031,0
Flandre	1 646,5	2 205,0	2 523,7	2 817,8	2 920,2
Nord - Pas-de-Calais	248,5	255,1	245,0	249,00	240,60
Variations annuelles en %					
Wallonie		13,0	4,3	8,4	11,9
Flandre		9,4	14,5	11,7	3,6
Nord - Pas-de-Calais		1,1	-4,0	1,6	-3,4

→ **90. Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000=100)**

Sources : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : « Principaux indicateurs de la science et de la technologie » – Calculs : Politique scientifique fédérale et IWEPS

Note - Les données de 2004 sont établies sur la base des données budgétaires initiales. Dans les versions antérieures, l'indice des prix était calculé sur la base 1995=100

AUTORITÉ	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004 ⁽¹⁾	Taux de croissance annuel moyen (%)
Région wallonne	71 807	135 036	132 597	170 313	177 951	163 411	161 606	10,7
Communauté française	210 548	209 952	210 819	215 216	214 882	213 655	214 085	0,2
Communauté flamande	454 796	582 229	595 684	607 867	682 016	730 995	789 574	7,1
Région de Bruxelles-capitale	5 751	7 694	7 903	17 241	13 578	16 307	17 440	14,9
Autorité fédérale	465 235	464 234	476 225	477 902	462 451	473 375	471 391	0,2
Total	1 208 138	1 399 145	1 423 228	1 488 539	1 550 878	1 597 743	1 654 096	4,0

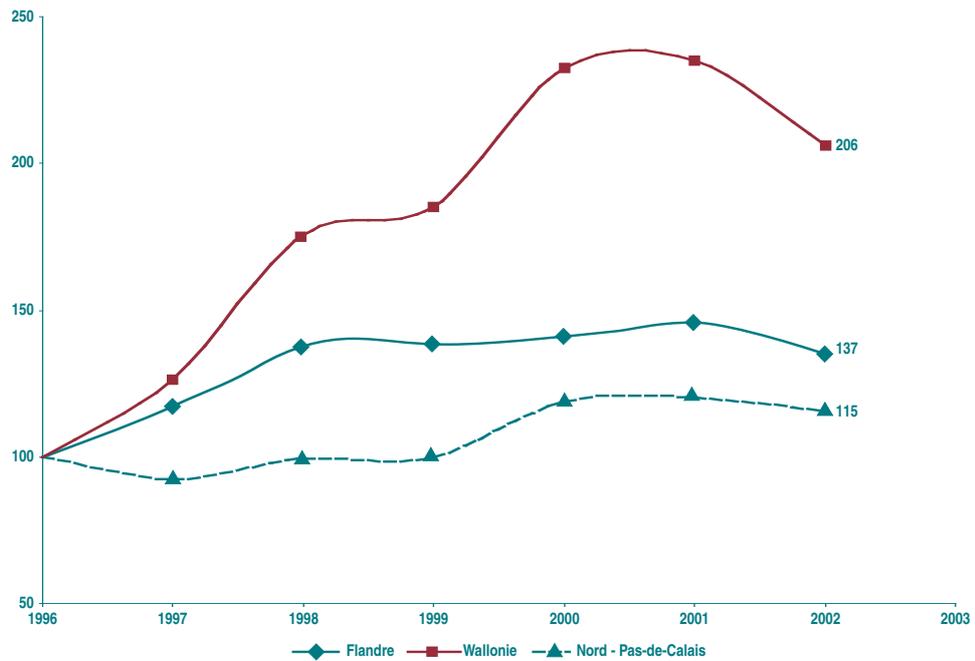
Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Recherche et développement

→ **91. Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs**

Source : Eurostat – Calculs : IWEPS

Note - les données pour 2002 sont des valeurs provisoires (Eurostat)



Nombre de demandes de brevets par million d'actifs en 2002 (valeurs provisoires)

Wallonie	Flandre	Nord - Pas-de-Calais
302,2	363,1	114,4

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Investissements étrangers

Au cours de la période 2000-2003, les projets d'investissements étrangers comptabilisés en Wallonie ont connu une croissance, tant en termes de montants prévus qu'en termes de potentiel de création d'emploi.

→ **92. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine** (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)

Sources : OFI et DGEE – Calculs : IWEPS.

Notes - (1) Ne sont comptabilisés que les projets d'investissements étrangers en Wallonie passant par l'OFI (introduits dans les statistiques dès le moment où l'investisseur étranger produit un premier acte officiel relatif à son projet d'implantation) ou par la DGEE (dossiers introduits par des sociétés étrangères qui ont fait l'objet d'une décision d'octroi d'aide à l'investissement pendant l'année concernée en application de la loi d'expansion économique du 30/12/1970, avec ou sans cofinancement européen). Les dossiers d'investissements étrangers ne répondant pas à ces critères ou ne passant pas par ces instances sont absents de ces statistiques. (2) Sont considérées comme sociétés étrangères, les sociétés détenues à 25% au moins du capital par une société étrangère, flamande ou bruxelloise ou une société dont le siège social est établi en dehors de la Région wallonne. (3) L'évolution chronologique de ces données est notamment influencée par le contexte juridique. En 2000, les arrêtés d'application de la loi d'expansion économique de 1970 et du phasing out Objectif 1 ne sont parus que le 8 novembre 2000. Il y a donc eu un report sur l'année 2001 d'une majorité des dossiers de 2000. Ceci explique la faiblesse des chiffres enregistrés pour l'année 2000 et, par contre, leur niveau élevé en 2001. De même, les modalités d'application de l'Objectif 2 n'ont été fixées qu'à partir du 8 février 2002. (4) Par ailleurs, pour les projets d'investissements ayant fait l'objet d'une décision d'aide de la DGEE, les chiffres tiennent compte des mises à jour et des révisions demandées par les investisseurs et actées par la DGEE. (5) Pour l'année 2001, la décision d'investir sur plus de 50% du montant total des investissements projetés n'est actuellement pas encore prise par les investisseurs.

Pays-région d'origine	2000		2001		2002		2003	
	Montant en %	Nombre de projets						
Flandre	33,8	16	4,1	11	28,3	25	19,3	33
Royaume-Uni	6,4	3	0,7	4	4,1	6	19,0	3
France	10,6	4	0,5	6	16,7	15	14,0	16
USA	13,0	9	8,9	5	18,9	11	12,7	12
Bruxelles	2,8	2	-	-	3,7	9	8,4	6
Allemagne	11,0	3	7,7	9	5,3	6	7,3	9
Suède	4,1	1	0,0	1	0,3	1	6,8	3
Japon	7,0	1	0,1	1	15,2	6	6,5	5
Pays-Bas	11,3	2	0,6	3	2,7	8	1,7	4
Luxembourg	-	-	0,1	1	4,7	5	1,5	4
Danemark	0,0	1	-	-	-	-	0,8	1
Canada	-	-	-	-	-	-	0,7	2
Irlande	-	-	-	-	-	-	0,4	1
Suisse	-	-	1,0	1	0,0	1	0,3	3
Italie	-	-	74,2	4	0,1	1	0,3	1
Maroc	-	-	0,1	2	-	-	0,3	2
Australie	-	-	-	-	-	-	0,0	1
Chine	-	-	-	-	-	-	0,0	2
Finlande	-	-	0,2	1	-	-	-	-
Gabon	-	-	1,0	2	-	-	-	-
Hong-Kong	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Israël	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Russie	-	-	0,7	1	-	-	-	-
Taiwan	0,0	1	-	-	-	-	-	-
Total	100,0	43	100,0	52	100,0	96	100,0	108
Total en valeur (milliers d'euros)	230 175,2		904 112,1		592 888,4		715 804,1	

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Investissements étrangers

→ 93. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le secteur (NACE)

Sources : OFI et DGEE – Calculs : IWEPS.

Notes - Les notes (1) à (5) du tableau 92 s'appliquent également au tableau 93

NACE	Secteur	2000		2001		2002		2003	
		Montant en %	Emploi en %						
01	Agriculture et chasse	-	-	-	-	0,1	0,2	-	-
05	Pêche, pisciculture et aquaculture	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
	Industries extractives	1,8	0,0	-	-	-	-	-	-
14	Autres industries extractives	1,8	0,0	-	-	-	-	-	-
	Industrie manufacturière	62,5	50,2	92,4	71,4	87,6	76,0	60,5	50,8
15	Industries alimentaires	25,5	13,4	2,2	9,1	7,1	8,5	16,4	8,7
17	Industrie textile	-	-	0,9	2,1	8,1	9,8	0,7	0,8
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	-	-	-	-	-	-	0,2	0,3
19	Industrie du cuir et de la chaussure	-	-	-	-	-	-	0,2	0,3
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-	-	-	-	18,7	14,6	0,0	0,2
21	Industrie du papier et du carton	8,7	0,0	71,6	16,1	0,3	0,5	5,0	2,1
22	Edition, imprimerie, reproduction	-	-	0,1	0,2	0,1	0,8	-	-
24	Industrie chimique	3,4	1,5	6,1	11,9	11,2	8,4	10,7	6,8
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	-	-	1,3	7,5	15,1	4,1	1,6	1,4
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,3	1,0	4,3	1,6	13,9	7,2	10,4	8,6
27	Métallurgie	4,1	1,1	1,0	0,0	0,4	0,6	0,1	0,5
28	Travail des métaux	2,1	4,3	3,1	16,0	3,1	6,0	5,0	5,5
29	Fabrication de machines et équipements	-	-	0,1	0,4	0,7	1,9	0,6	0,7
31	Fabrication de machines et appareils électriques	-	-	-	-	-	-	0,5	0,8
32	Fabrication d'équipements de radio, TV et communication	-	-	1,0	2,4	2,0	3,0	-	-
33	Fabr. instr. médicaux, précision, optique et horlogerie	-	-	0,2	0,5	4,9	7,9	2,5	6,8
34	Construction et assemblage de véhicules automobiles	15,4	28,9	0,5	3,7	1,2	0,8	5,4	5,7
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-	0,1	0,4
36	Fabrication de meubles	-	-	-	-	0,6	1,5	0,0	0,8
37	Récupération de matières recyclables	-	-	-	-	0,3	0,6	1,0	0,5
45	Construction	0,2	0,4	-	-	0,4	1,0	0,7	1,0
	Commerce de gros et de détail	13,0	19,4	0,2	1,6	1,4	2,8	2,2	8,9
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles	-	-	-	-	-	-	0,1	0,2
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	11,8	0,2	1,6	1,4	2,8	1,3	3,8
52	Commerce de détail	7,4	7,6	-	-	-	-	0,8	5,0
	Transports, entreposage et communications	17,3	15,6	3,1	7,5	4,3	8,3	14,9	20,9
60	Transports terrestres	8,2	3,5	0,5	1,2	0,1	0,2	0,0	0,1
62	Transports aériens	-	-	-	-	-	0,2	-	-
63	Services auxiliaires des transports	9,1	12,1	2,4	5,9	4,2	6,7	14,9	20,8
64	Postes et télécommunications	-	-	0,2	0,3	0,0	1,1	-	-
	Immobilier, location et services aux entreprises	2,8	12,7	2,4	15,6	5,9	10,9	20,3	17,4
70	Activités immobilières	-	-	1,9	0,0	-	-	-	-
72	Activités informatiques	0,2	2,6	0,1	0,9	2,5	2,7	0,7	1,0
73	Recherche et développement	0,1	0,3	-	-	2,5	3,3	18,0	13,2
74	Autres services fournis aux entreprises	2,6	9,9	0,4	14,7	0,9	4,9	1,6	3,2
	Services collectifs, sociaux et personnels	2,3	1,7	1,9	3,9	0,3	0,7	1,4	1,1
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	-	-	0,2	0,0	0,2	0,2	1,4	1,1
93	Services personnels	2,3	1,7	1,7	3,9	0,1	0,5	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total en valeur									
Montant en milliers d'euros		230 175,2		904 112,1		592 888,4		715 804,1	
Nombre d'emplois			1 052		1 281		1 310		1 994

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Qualité

La recherche de la qualité vise à améliorer les résultats des organisations, quelles que soient leurs finalités : la production industrielle, la fourniture de services (privés ou publics), la délivrance de soins de santé, etc. La dimension humaine de cette préoccupation se traduit notamment par le développement de formations spécialisées en gestion de la qualité.

→ 94. **Formation à la qualité en Wallonie: enseignement et opérateurs de formation¹**

Sources : Faculté Polytechnique de Mons, CEQUAL, CQHN, IFAPME, FOREM, IRI, Entreprise et formation Notes - 1. Les indicateurs présentés ici couvrent partiellement cette problématique en raison de l'état actuel de disponibilité des données. 2. Diplôme d'Etudes Spécialisées en Gestion Totale de la Qualité, organisé depuis 1989 par la Faculté Polytechnique de Mons et l'Association Wallonne pour la Gestion de la Qualité. 3. Le CEQUAL est un opérateur de formation (sensibilisation et formation de PME wallonnes) fondé en 1995 à l'initiative de l'Union wallonne des entreprises et du FOREM. 4. Créé en 1975, le CQHN organise des formations inter-entreprises (cours donnés dans les locaux du CQHN et suivis par des personnes d'entreprises différentes) et intra-entreprises (cours donnés dans l'entreprise à des membres de son personnel). 5. Les données relatives à la formation à la démarche qualité de l'IFAPME ne sont pas disponibles pour les années antérieures. 6. La formation à la gestion totale de la qualité est proposée par FOREM Formation aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs. Les données se rapportent au nombre de demandeurs d'emploi uniquement. 7. Organisme de formation en gestion d'entreprises (à destination des dirigeants, cadres et créateurs de PME), ASBL fondée en 1988 travaillant en collaboration étroite avec le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation SOCRAN. 8. ASBL organisant, depuis juin 2001, des séances de sensibilisation de 4 heures au management de la qualité avec un outil multimédia développé en interne "Espace horizon qualité". 9. Les formations en qualité de 2004 ont dû être annulées.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005 Avril
Enseignement										
DES² en Gestion Totale de la Qualité : nombre d'étudiants ayant suivi les cours (inscriptions en octobre)	16	18	29	17	20	21	34	15	22	nd
Opérateurs de formations										
CEQUAL (Centre Wallon de la Qualité)³ : nombre d'entreprises clientes	-	68	49	100	147	156	180	152	263	88
CQHN (Centre Hainaut-Namur pour la Gestion de la Qualité)⁴										
formations inter-entreprises										
en nombre de personnes	-	-	152	147	139	308	297	541	452	227
en nombre d'heures	-	-	280	292	312	456	488	784	824	379
formations intra-entreprises										
en nombre de personnes	-	-	75	441	198	149	365	129	231	58
en nombre d'heures	-	-	200	780	480	316	608	208	308	136
total des formations										
en nombre de personnes	-	-	227	588	337	457	662	670	683	285
en nombre d'heures	-	-	480	1 072	792	772	1 096	992	1 132	515
IFAPME⁵										
formation à la démarche qualité dans le cadre de la formation continue										
nombre d'heures de cours	-	-	-	-	-	-	-	230	nd	
nombre de participants	-	-	-	-	-	-	-	198	nd	
FOREM formation⁶										
formation à la gestion totale de la qualité et certification ISO 9000										
nombre de demandeurs d'emploi entrés en formation	52	50	39	47	21	35	49	49	nd	
IRI (Innovation et reconversion industrielle)⁷										
formations inter-entreprises										
en nombre de personnes	-	-	-	-	12	12	24	10	nd ⁹	6
en nombre d'heures	-	-	-	-	288	192	512	240	nd ⁹	48
Entreprise et qualité⁸										
nombre de participants	-	-	-	-	-	65	1 120	1 340	1 202	181

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Qualité

→ 95. Dispositifs publics d'aide à la qualité

Source : FOREM

Notes - 1. Le dispositif des chèques-formation prévoit l'octroi d'une aide financière aux indépendants et PME de moins de 50 travailleurs qui s'engagent dans une formation auprès d'opérateurs agréés par la Région wallonne. Un chèque-formation correspond à une heure de formation pour un travailleur. Les chiffres fournis ici concernent uniquement les formations "gestion qualité". 2. Cette mesure prévoit la prise en charge par le FOREM d'une partie des frais de formation que l'entreprise engage lors de sa création, de son extension ou de sa reconversion. Les données fournies ici concernent les formations destinées à la mise en place volontaire, pour la première fois, d'un système de qualité totale en application du règlement des normes internationales ISO. Ces données sont complétées par l'information sur les interventions pour des formations dans le domaine de la sécurité et dans celui de l'environnement. La statistique est relative aux dossiers clôturés durant l'année considérée

	1999	2000	2001	2002	2003
Chèques formation "gestion qualité"¹					
nombre d'heures	260	1 545	2 612	7 982	11 498
Aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises²					
Formation ISO					
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	53	47	35	38	38
en nombre de travailleurs formés	2 271	1 689	1 549	1 190	935
Formation sécurité					
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	-	3	32	42	38
en nombre de travailleurs formés	-	91	1 393	2 234	1 003
Formation environnement					
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	-	6	7	10	7
en nombre de travailleurs formés	-	909	2 270	2 050	1 426

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Qualité

→ 96. Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité (normes ISO, HACCP, Emas) et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés

Sources : MRW, DGEE, Division des PME, Direction des aides à la consultance

Notes - 1. Sur base de la loi de réorientation économique du 04 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions de taille (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en terme de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie (sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables), de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives). 2 L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. Pour l'année 2000, les engagements budgétaires sont consommés à près de 100%. Par contre, pour l'année 2001, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans ce tableau pour 13% des engagements budgétaires prévus pour ces primes. 3. Le chiffre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les 4 trimestres précédant l'introduction de la demande. 4. Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement

Secteur	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	Entreprises	Emplois										
Agriculture et pêche	3	24	0	0	2	17	3	28	1	39	0	0
Industries extractives	2	65			1	65						
Industries manufacturières	68	1935	78	1519	72	1715	60	1318	67	1546	61	920
Industries agricoles et alimentaires	17	317	14	219	15	218	14	256	13	268	12	163
Industrie textile et habillement	5	185	2	109	2	52	3	98	1	28	2	101
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	3	53	4	70	6	207	5	91	5	124	2	27
Papier, carton, édition, imprimerie	2	113	8	126	3	30	1	47	2	11	3	19
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires							1	70				
Industrie chimique	9	303	2	13	2	74	6	119	3	22	6	46
Caoutchouc et plastique	1	5	4	105	8	292	2	81	2	50	2	34
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3	31	5	108	3	43	3	79	4	90		
Métallurgie et travail des métaux	10	252	10	251	12	303	9	251	18	629	12	165
Fabrication de machines et équipements	5	265	10	173	7	177	6	106	7	160	6	19
Équipements électriques et électroniques	7	163	11	153	11	168	8	104	8	116	7	166
Fabrication de matériel de transport	2	102	5	144	1	91					4	101
Autres industries manufacturières	4	146	3	48	2	60	2	16	4	48	5	79
Construction	14	435	29	915	38	1156	37	863	33	890	43	1023
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	35	525	45	516	53	876	70	937	108	936	74	742
Horeca	1	14	3	32	1	13			3	14	1	9
Transport et communication	30	580	25	731	24	377	7	186	21	412	20	214
Location, services aux entreprises	18	341	14	156	9	278	9	155	16	260	12	139
Services collectifs, sociaux et personnels	2	77	2	50	3	135	3	135	1	24		
Autres secteurs NDA	4	36										
Total	177	4 032	196	3 919	203	4 632	189	3 622	250	4 121	211	3 047

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

Le camping offre près de 35% de la capacité d'hébergement touristique reconnue en Wallonie en 2003 ; viennent ensuite l'hôtellerie (20%) et le tourisme rural (19%). Avec 32 000 lits (hôtellerie, camping et tourisme rural confondus) , la province de Luxembourg concentre 46% de l'offre d'hébergement, suivie par les provinces de Liège (24%) et de Namur (19%).

→ **97. Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement, Wallonie**

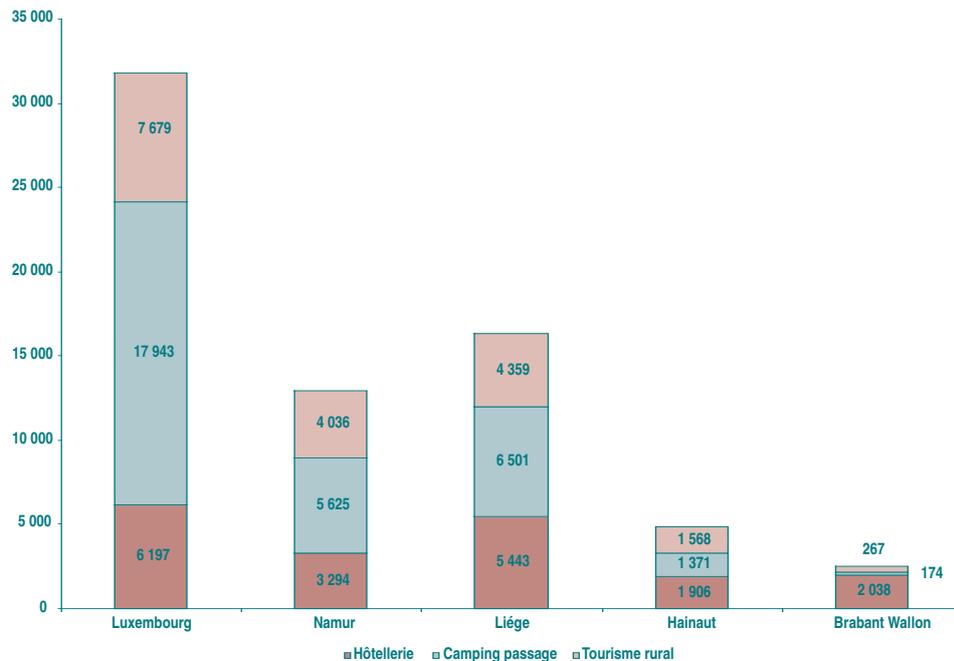
Source : Observatoire wallon du tourisme (OWT)

Note - Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT)

	2001		2002		2003	
	Nombre d'hébergements	Nombre de lits	Nombre d'hébergements	Nombre de lits	Nombre d'hébergements	Nombre de lits
Hôtellerie	521	19 926	518	19 816	498	18 878
Camping de passage	293	31 434	312	33 235	249	31 614
Tourisme rural	2 329	14 308	2 556	16 004	2 487	17 909
Tourisme social		7 505	65	6 647	75	7 384
Village de Vacances		9 804	29	17 275	29	17 275
Total	3 143	82 977	3 480	92 977	3 338	93 060

→ **98. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, 2003**

Source : Observatoire wallon du tourisme (OWT)



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

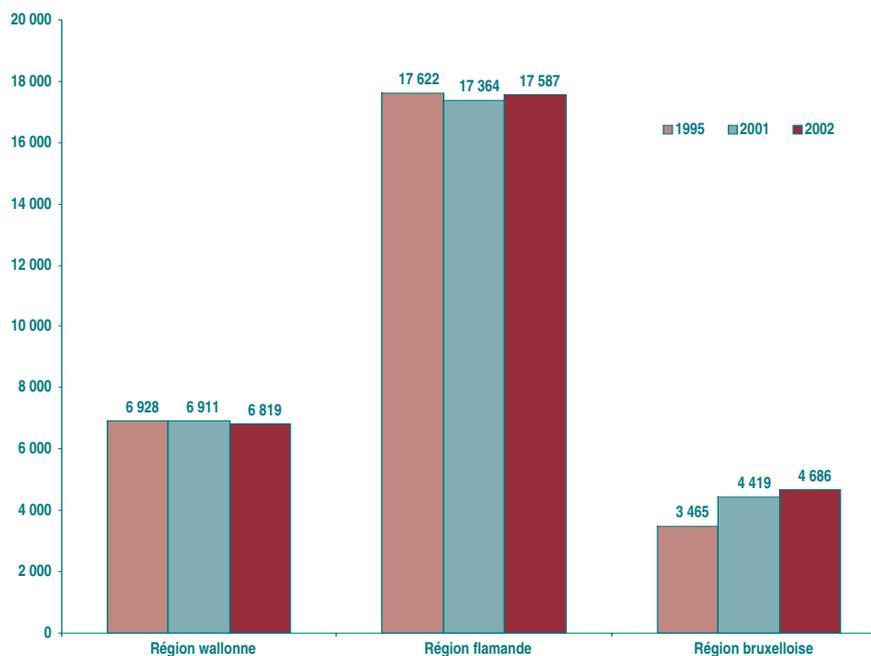
→ **99. Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées), 2001-2002**

Sources : INS et OWT

Provinces	Nombre de nuitées en 2001 (x1 000)	Nombre de nuitées en 2002 (x1 000)
Brabant wallon	291	307
Hainaut	392	402
Liège	2 167	2 179
Luxembourg	2 662	2 617
Namur	1 399	1 314
Wallonie	6 911	6 819

→ **100. Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées)**

Sources : INS et OWT



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

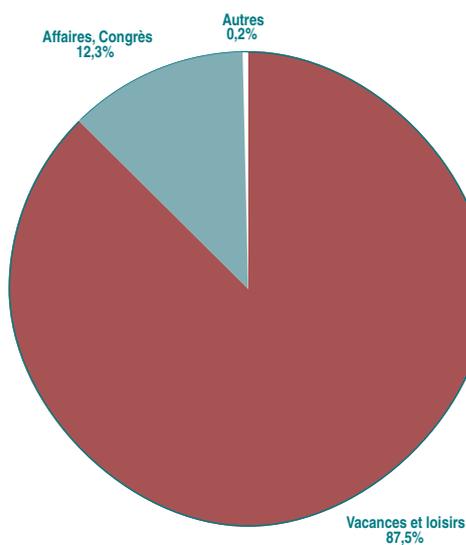
→ **101. Les touristes en Wallonie – répartition selon le pays d'origine**

Sources : INS et OWT

	2001	2002
Belgique	57,9	57,2
Pays-Bas	24,8	24,9
France	5,2	5,8
Allemagne	3,4	3,4
Royaume-Uni	3,1	3,2
Luxembourg	0,2	0,2
Autres	5,3	5,3
Total	100	100

→ **102. Les touristes en Wallonie – répartition selon le but du séjour - 2002**

Sources : INS et OWT



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

→ 103. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2003

Source : OWT - « La Lettre de l'Observatoire » avril 2004 et Mars 2005

Note - Il s'agit de résultats d'une enquête de l'OWT auprès des attractions touristiques identifiées en Wallonie ; parmi celles-ci, 204 ont répondu en 2003 et 196 en 2004

Types d'attractions	Nombre d'attractions	2003 Fréquentation		Nombre d'attractions	2004 Fréquentation	
		Nombre de visiteurs	Répartition des visiteurs en %		Nombre de visiteurs	Répartition des visiteurs en %
Attractions "nature"	27	2 263 261	24,2	19	1 039 826	12,4
Attractions nautiques	19	1 079 115	11,6	19	769 328	9,2
Centres récréatifs et parcs d'attractions	19	2 403 185	25,7	26	3 227 613	38,5
Châteaux et citadelles	16	662 975	7,1	16	661 330	7,9
Demeures et monuments historiques	14	852 368	9,1	13	701 659	8,4
Musées	109	2 079 330	22,3	103	1 979 804	23,6
Total	204	9 340 234	100,0	196	8 379 560	100,00

Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Sites d'activités économiques désaffectés

Les sites d'activités économiques désaffectés répertoriés entre 1968 et 2004 couvrent une superficie totale de 14 136 ha dont 70% est actuellement assainie.

→ 104. Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne

Source : Base de données de la Direction de l'aménagement opérationnel de la DGATLP du Ministère de la Région wallonne et inventaire des SAED 2001-2003 (Communes, DGATLP, SPAQuE, Cabinet du Ministre FORET), en cours de validation.

Notes - 1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002 : « (...) il faut entendre par « site désaffecté » : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site. Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de services ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique. Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus. Ce périmètre peut également comprendre : a.) des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité ; b.) des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire ; c.) des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement ».

2. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés) et opérations SIR (sites d'intérêt régional), articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470, du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002.

3. idem

Le tableau suivant fournit les résultats de la validation de l'inventaire en cours. Il s'agit de la situation au 01/03/2004 ; date à laquelle 71 % des sites avaient été visités et validés par les agents de la Direction de l'Aménagement opérationnel, DGATLP

4 idem

Le tableau suivant fournit les résultats de la validation de l'inventaire en cours. Il s'agit de la situation au 15/03/2005 ; date à laquelle 81% des SAED de fait avaient été visités et validés par les agents de la Direction de l'Aménagement opérationnel (DAO), DGATLP. Pour les autres sites (19%), données de validation de la SPAQuE, en cours de vérification par la DAO.

TOTAL DES SITES répertoriés entre 1968 et 2004	14 136 ha de superficie totale répartis sur 3 413 sites
Sites ou parties de sites répondant encore aujourd'hui totalement à la définition de SAED (au sens du CWATUP) ¹	Au plus 4 300 ha
Sites ou parties de sites ne répondant plus à la définition de SAED (au sens du CWATUP)	Au moins 9 800 ha
Sites assainis entre 1969 et 1982, avec l'aide du Ministère des Affaires wallonnes	247 ha
Sites assainis ou rénovés avec l'aide de la Région wallonne :	
• de 1983 à 1994 (opérations SAED) ²	635 ha
• de 1995 à 1999 (opérations SAED et opérations SIR) ³	395 ha
• de 2000 à 2004 (opérations SAED et opérations SIR) ⁴	330 ha
Sites assainis ou rénovés sans l'aide de la Région wallonne, par des privés ou par des entreprises publiques; sites redevenus conformes au bon aménagement du territoire (ex : terrils ou carrières re colonisés par de la végétation)	Environ 8 200 ha

Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Utilisation du sol

La Wallonie : une superficie de 16 845 km², dont la majeure partie est consacrée à l'agriculture. Au cours de la période sous revue, le nombre d'exploitations agricoles accuse une baisse continue ; celle-ci est le résultat de deux tendances opposées : la diminution des exploitations de taille inférieure à 50 ha et la progression des exploitations supérieures à 50 ha.

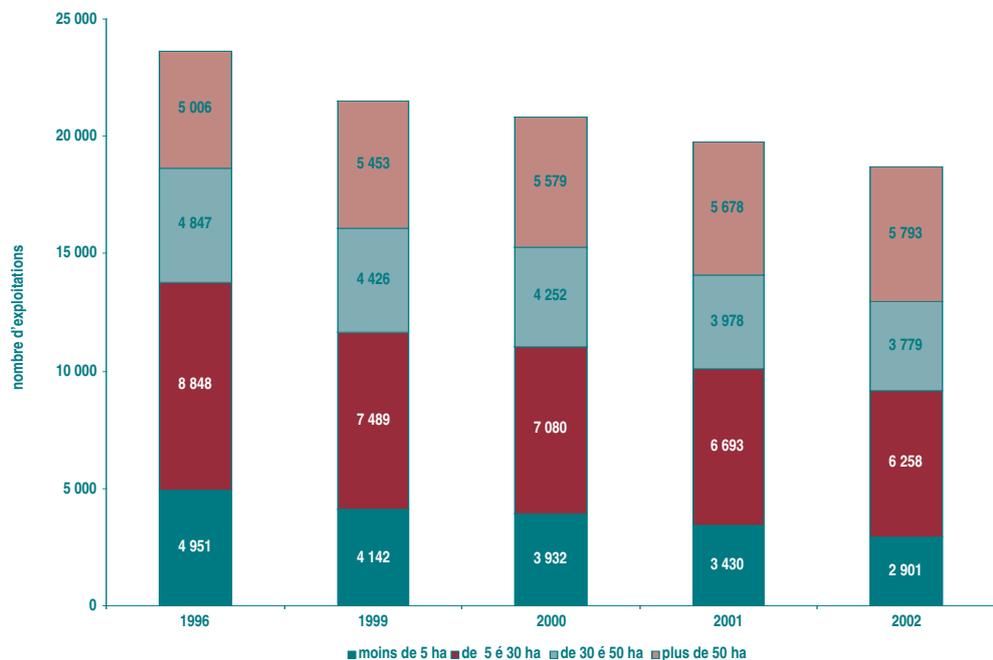
→ **105. L'utilisation du sol en Wallonie**

Source : INS, Statistique de l'occupation du sol - Calculs : IWEPS

	1996	1999	2000	2001	2002
% de la superficie totale					
Zones agricoles et vergers	54,3	53,9	53,7	53,6	53,5
Zones boisées	29,5	29,5	29,3	29,5	29,5
Zones bâties	6,5	6,9	7,0	7,1	7,2
Autres	9,7	9,8	10,0	9,8	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Superficie totale en km²	16 844,3				

→ **106. Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, ventilation par taille d'exploitation (en hectares)**

Source : Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, Unité d'Economie et de Développement rural



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Utilisation du sol

→ 107. Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000

Sources : Ministère de la Région wallonne - DGRNE et RNOB (Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique)
 Note - Mené à l'échelle européenne, le programme Natura 20000 s'attache à la préservation de certaines espèces ainsi que des milieux naturels qui les abritent.

	2001	2002 ¹	2002 ²	2004 ³
Nombre de sites		300	231	239
Superficie totale (en ha)	58 000	219 000	217 672	220 827
Part du territoire régional (en %)	4	13	12,9	13,1

1. Liste provisoire à la date du 18/07/2002

2. Décision du 26/09/2002

3. Décision du Gouvernement wallon de février 2004

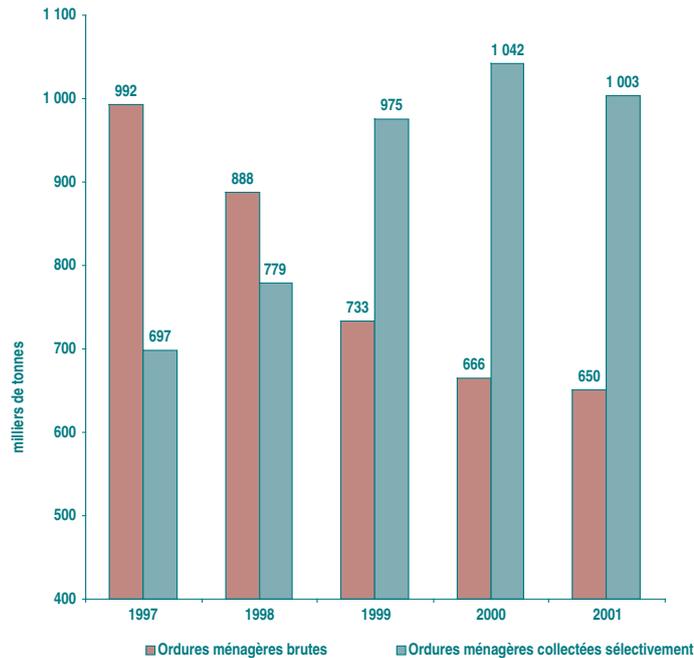
Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Déchets

Depuis 1997, la situation en matière de déchets ménagers s'est améliorée à plusieurs égards : diminution de la quantité globale de déchets (- 2,2%), augmentation de la proportion de déchets collectée sélectivement (de 41% à 61%) et baisse de la quantité de déchets mise en décharge (-30%).

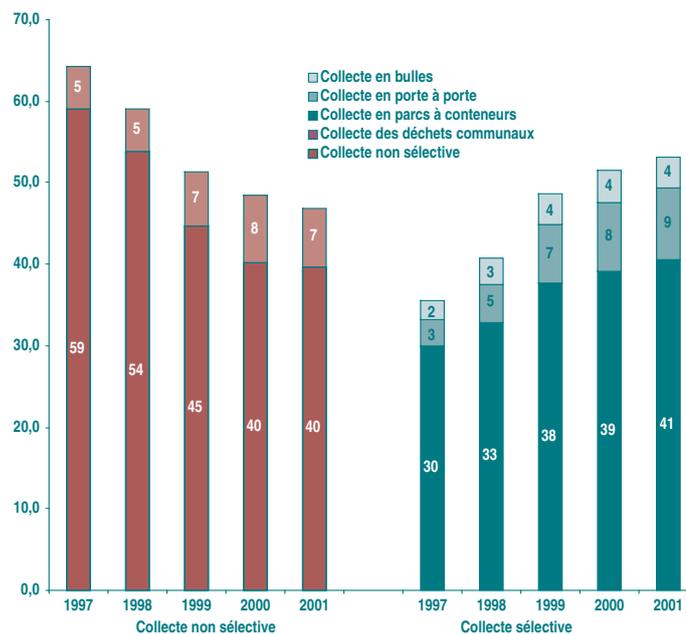
→ **108. La collecte des déchets ménagers en Wallonie : évolution relative des collectes brutes et sélective**

Source : Ministère de la Région wallonne – DGRNE



→ **109. La collecte des déchets en Wallonie : répartition par modalité de collecte (en %)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

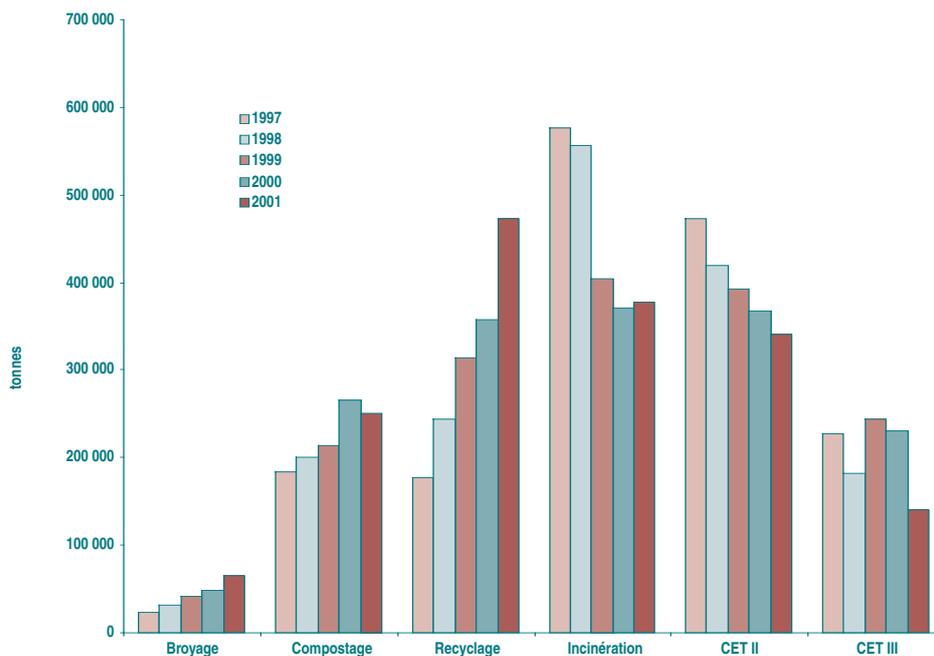
Déchets

→ **110. Evolution du traitement des déchets ménagers, Wallonie, 1997-2001**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE

Note - Les CET sont les centres d'enfouissement technique. Les CET de classe 2 sont destinés aux déchets ménagers et assimilés, et aux déchets industriels non dangereux ; les CET de classe 3 sont destinés aux déchets inertes.

Certains déchets font l'objet de traitements successifs : par exemple, les sorties du broyage et du compostage font partie des entrées de CET II.



Nombre de tonnes en 2001

65 681 250 606 473 168 377 711 341 259 141 061

Variation annuelle moyenne (en %)

47,2 9,2 42 -8,6 -6,9 -9,5

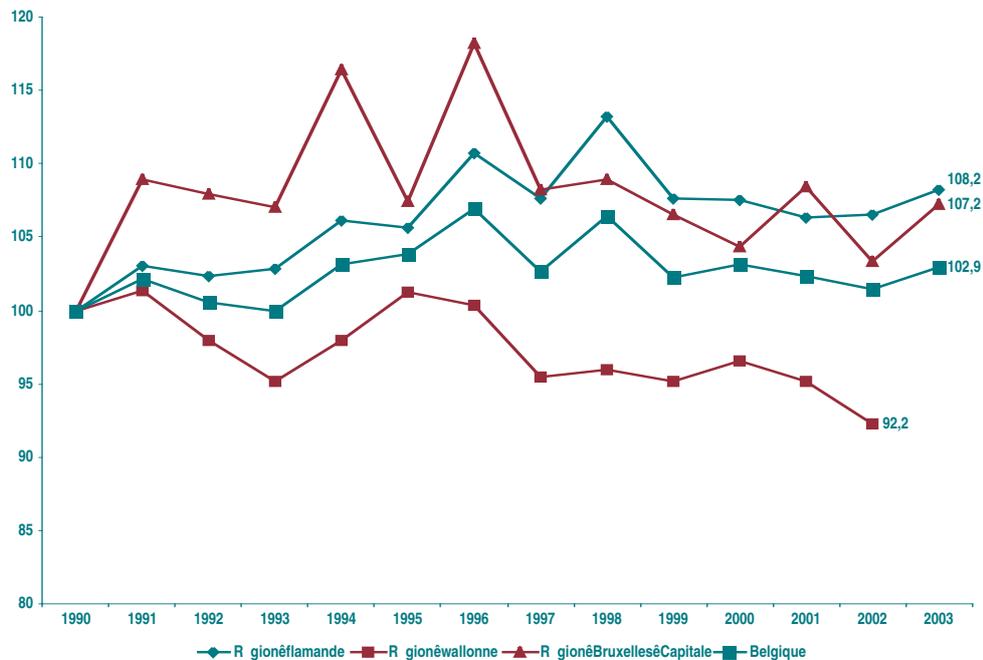
Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Air

→ **111. Emissions de gaz à effet de serre (GES): évolution des quantités des trois principaux GES (CO₂, CH₄ et N₂O) émises par les 3 Régions du pays (1990 = 100)**

Sources : Belgium's Greenhouse Gas Inventory (1990-2003). National Inventory Report 2005. Submission to the United Nations Framework Convention on Climate Change Secretariat and to the Commission of the European Communities, March 2005, préparé par le VMM, le VITO, la DGRNE, l'IBGE, CELINE et le Service Public Fédéral pour la Protection de la Santé (DG Environnement - Section Changement Climatique)

Notes - 1) Les données présentées ne tiennent pas compte des émissions des trois autres GES retenus par le Protocole de Kyoto (HFC, PFC et SF6). Les émissions de ces trois gaz fluorés sont estimées uniquement au niveau national. Ces émissions représentaient en 1995 (année de base pour le calcul en base 100 des émissions de ces trois gaz) environ 3% du total des émissions de GES en Belgique. 2) Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES. 3) Les données présentées ne tiennent pas compte des émissions liées au transport aérien international (civil) comme prévu par le Protocole de Kyoto. 4) La diminution importante des émissions de GES en RW en 2002 s'explique principalement par l'arrêt de la cokerie d'Anderlues et des hauts fourneaux de Clabecq ainsi que par la fermeture de certaines centrales électriques. Toutefois, le secteur de l'électricité est un secteur très fluctuant, ce qui implique que la diminution des émissions de GES observée en 2002 n'exprime pas une tendance à long terme



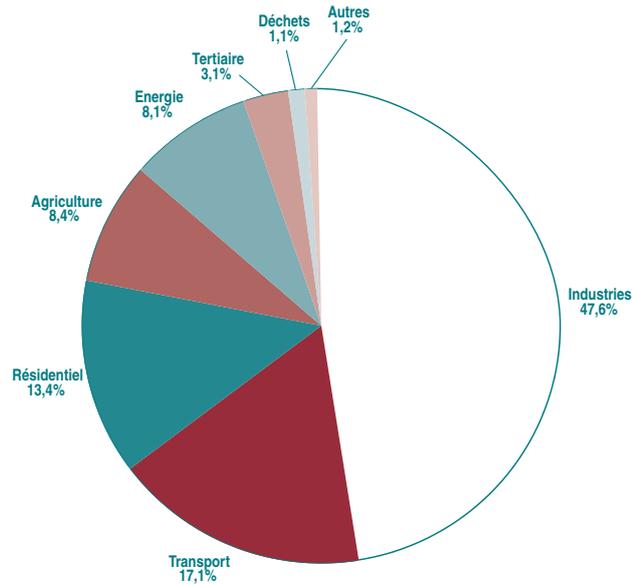
Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Air

→ 112. Emissions de gaz à effet de serre : répartition par source (en %), Wallonie, 2001

Source : Ministère de la Région wallonne – DGRNE

Notes - Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Eau

Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 132 litres par jour et par habitant (l/(hab.j)), la Wallonie se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (274 l/(hab.j)). Les volumes utilisés pour les seuls besoins domestiques ont connu une baisse de 13 % depuis 1996. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p.38)

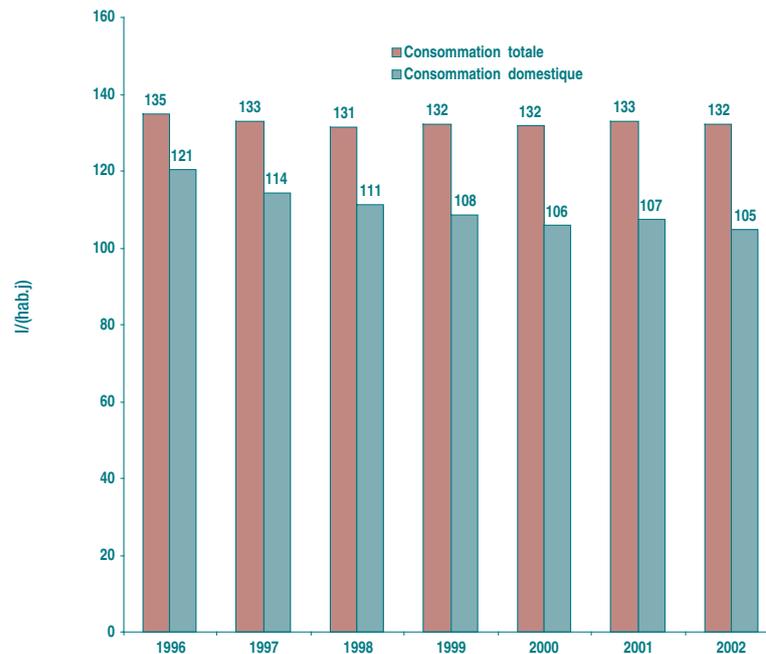
→ **113. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Prélèvements en eau souterraine						
Approvisionnement public	305,8	309,2	307,0	322,9	326,7	327,4
Industrie	52,0	64,1	60,0	62,7	63,7	63,9
Agriculture	0,4	0,5	0,7	0,0	0,0	3,0
Autres	2,6	2,6	2,9	2,6	2,9	3,0
TOTAL	360,9	376,4	370,6	388,1	393,3	397,4
Prélèvements en eaux de surface						
Production d'électricité (refroidissement)	1 858,7	2 059,3	1 975,6	2 122,0	2 403,7	2 170,3
Industrie	626,0	470,2	607,1	602,1	553,0	532,4
Approvisionnement public	92,3	92,5	85,9	75,1	73,2	74,2
TOTAL (hors agriculture)	2 577,1	2 622,0	2 668,5	2 799,2	3 029,9	2 776,9

→ **114. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

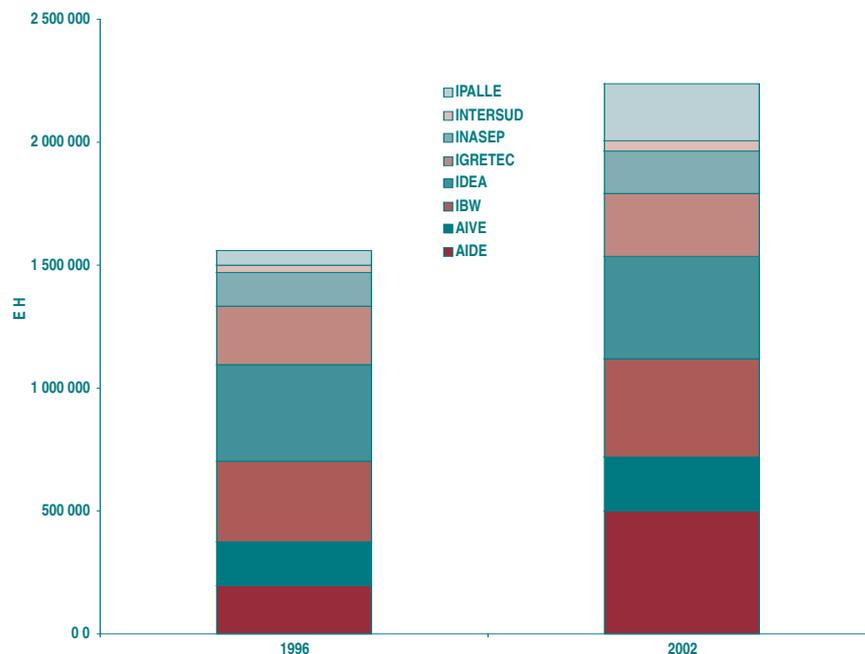
Eau

La capacité d'épuration des eaux usées augmente rapidement en Wallonie : depuis 1996, on enregistre une hausse de 45%. En janvier 2003, la capacité d'épuration représente environ 50% de la capacité à atteindre avant la fin 2005 pour respecter la directive européenne (91/271/CEE)¹ relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Avec l'apport des nouvelles stations (en construction et adjugées), 80% de l'objectif fixé pour 2005 est atteint.

→ **115. Evolution de la charge théorique traitée par les stations d'épuration des intercommunales wallonnes**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE

Note - « Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour » (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p. 52)



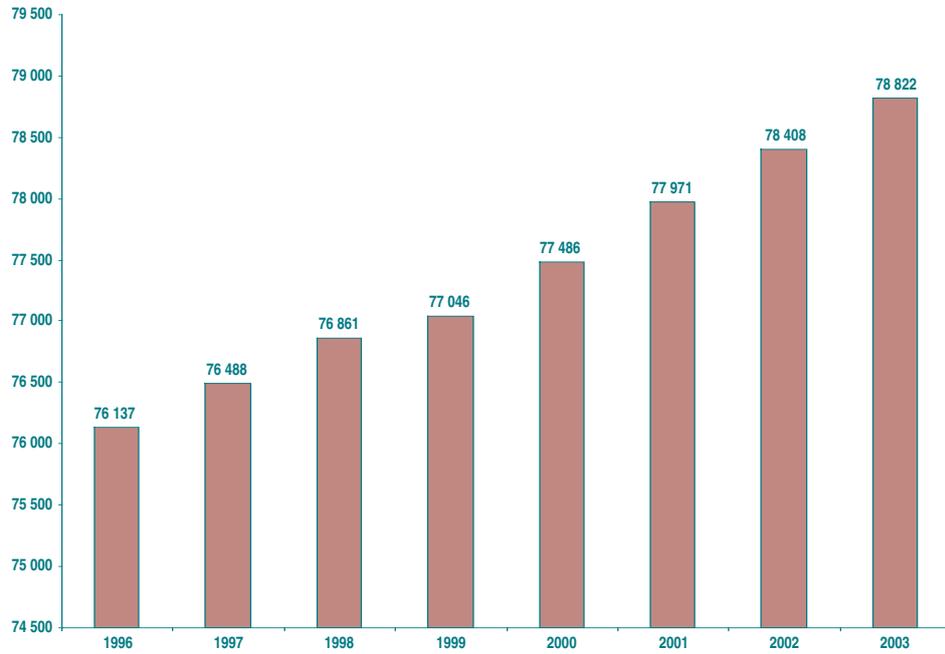
1. "Celle-ci impose notamment que toutes les eaux usées produites par les agglomérations de 2 000 à 15 000 équivalent habitants soient collectées et fassent l'objet d'un traitement approprié avant d'être déversées, au plus tard pour le 31 décembre 2005." Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003): Tableau de bord de l'environnement wallon 2003, Ed. MRW-DGRNE, p. 52

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau routier

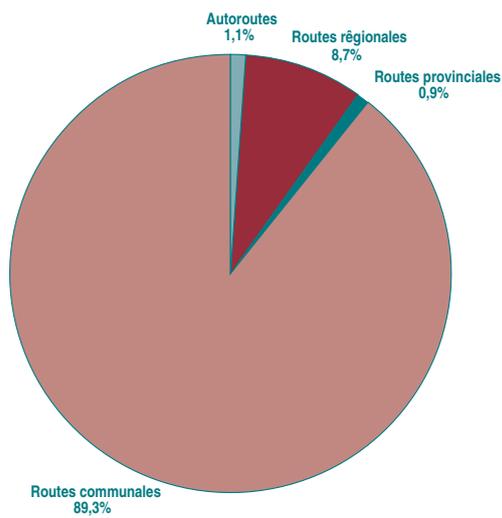
→ **116. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en km)**

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction générale des autoroutes et des routes



→ **117. Le réseau routier wallon en 2003 : ventilation par type de routes**

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction générale des autoroutes et des routes



Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau routier

L'utilisation du réseau routier s'intensifie : entre 1999 et 2003, le nombre de voyageurs-km par an a augmenté de plus de 5%.

→ **118. Intensité du trafic routier**

Source : Service public fédéral Mobilité et transports

Note - Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau Constant sur base des Longueurs représentatives par Route)

	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de véhicules-km parcourus par an (en milliards)						
Autoroutes	9,6	10,9	10,9	11,4	11,7	11,8
Routes numérotées	15,1	16,1	16,3	16,7	16,9	17,1
Routes communales	7,4	7,8	8,0	8,0	8,1	8,3
Total tous véhicules	32,1	34,7	35,2	36,1	36,7	37,1
Total voitures seules	27,1	29,2	29,7	30,5	30,9	31,3
Nombre de personnes par voiture						
Autoroutes	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes numérotées	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes communales	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6
Total	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Nombre de voyageurs-km par an (en milliards)						
Autoroutes	12,2	13,6	13,3	14,0	14,27	14,43
Routes numérotées	19,9	20,7	20,6	21,1	21,35	21,58
Routes communales	9,8	9,8	9,9	9,9	10,03	10,24
Total tous véhicules	41,9	44,0	43,8	45,0	45,7	46,3
Total voitures seules	41,5	43,6	43,4	44,6	45,2	45,78

→ **119. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie**

Source : INS - Immatriculation de véhicules à moteur

	1996	1999	2000	2001	2002
Véhicules neufs					
Essence	66 989	69 539	67 752	53 822	50 520
Diesel	50 395	72 939	79 269	77 484	82 565
LPG	17	257	445	64	29
Electrique	4	1	2		-
Indéterminé	-	-	-	1	-
Total	117 405	142 736	147 468	131 371	133 114
Véhicules d'occasion					
Essence	155 714	153 429	149 681	144 446	143 043
Diesel	71 746	86 535	89 531	90 992	99 334
LPG	1 408	3 206	4 793	5 551	5 594
Electrique	1	1	2	1	-
Indéterminé	1	3	3	3	1
Total	228 870	243 174	244 010	240 993	247 972

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau routier

**Le groupe TEC a transporté plus de 185 millions de voyageurs en 2004.
Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs
progressé de 28% en quatre ans.**

→ **120. Evolution du transport en bus et métro, Wallonie, 2000-2004**

Source : Société régionale wallonne du transport

Note - Le parc « Régie » comprend la flotte de bus des 5 TEC, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc « Loueurs » comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre d'effectifs	4 498	4 621	4 685	4 700	4 795
Nombre de véhicules					
Parc "Régie"	1 540	1 551	1 560	1 630	1 634
Parc "Loueurs"	534	508	538	540	552
Desserte					
Aire desservie (km ²)	18 543	18 543	18 543	18 653	18 653
Nombre de communes	292	292	292	293	293
Population desservie	4 280 676	4 352 327	4 356 031	4 364 540	4 352 483
Nombre de lignes	644	637	646	646	660
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 790	17 827	17 882	17 922
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 660	17 792	17 895	17 865
Kilomètres parcourus					
Régie	60 521 188	65 176 053	65 235 166	65 068 049	66 309 110
Loueurs	25 037 199	25 537 947	25 929 913	26 457 730	26 834 624
Transports scolaires	12 079 788	13 459 868	18 149 001	20 671 286	21 879 545
Total	97 638 175	104 173 868	109 314 080	112 197 065	115 023 280
Voyageurs transportés					
En millions	144,4	160,5	168,8	179,3	185,6

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau ferroviaire

→ 121. Taille du réseau ferroviaire en Wallonie (en km de lignes)

Source : Société nationale des chemins de fer belges – Direction financière, données non publiées

	1997	2001	Variation 1997-2001 (en %)
Lignes non électrifiées			
Simple voie	283	179	-36,7
2 voies et plus	219	179	-18,2
Total	502	358	-28,6
Lignes électrifiées			
Simple voie	69	149	114,4
2 voies et plus	1 049	1 099	4,7
Total	1 118	1 247	11,6
Total			
Simple voie	352	328	-7,0
2 voies et plus	1 268	1 278	0,8
Total	1 620	1 605	-0,9

→ 122. Intensité du trafic ferroviaire en Wallonie, 2001

Source : Société nationale des chemins de fer belges – Direction financière, données non publiées

	Trafic intérieur	Trafic international en transit par la Wallonie
Trafic Voyageurs		
Nombre de voyageurs (en millions)		
au départ d'une gare wallonne	49	5,5
à l'arrivée dans une gare wallonne	30	5,8
Voyageurs-km en Wallonie	2 452	
Trafic Marchandises		
Nombre de tonnes (en millions)		
au départ d'une gare wallonne	17	12,1
à l'arrivée dans une gare wallonne	19	18,2
Tonnes.km en Wallonie	3 452	

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau fluvial

En 2004, le transport sur les voies navigables wallonnes a poursuivi de manière nette sa croissance entamée dans les années 1990 et confirmée à partir de 1996. En effet, entre 1996 et 2004, le trafic fluvial de marchandises a connu une croissance de 41%.

→ 123. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques, OMW

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total indice 1996=100
	Tonnes de marchandises					
1996	9 165 168	11 679 151	9 291 450	1 807 261	31 943 030	100
1997	9 637 429	12 436 591	9 009 255	2 473 760	33 557 035	105
1998	10 296 038	13 398 297	9 239 130	2 292 289	35 225 754	110
1999	10 084 443	14 807 036	9 744 692	2 385 823	37 021 994	116
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	132
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	129
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	129
2003	13 328 375	16 896 070	10 277 479	2 332 703	42 834 627	134
2004	13 609 186	17 781 275	11 057 056	2 713 854	45 161 371	141

→ 124. Evolution annuelle du trafic fluvial par province

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques, OMW

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total
tonnes.kilomètres, indice 1996 = 100					
1996	100	100	100	100	100
1997	106	105	102	112	105
1998	109	97	114	133	109
1999	112	98	124	169	114
2000	126	111	135	220	127
2001	125	106	141	229	128
2002	133	109	132	292	131
2003	137	134	151	251	142
2004	137	133	171	239	147
nombre de tonnes.kilomètres					
2004	922 452 537	248 248 402	534 491 598	37 790 688	1 742 983 225
répartition par province en %					
2004	53	14	31	2	100

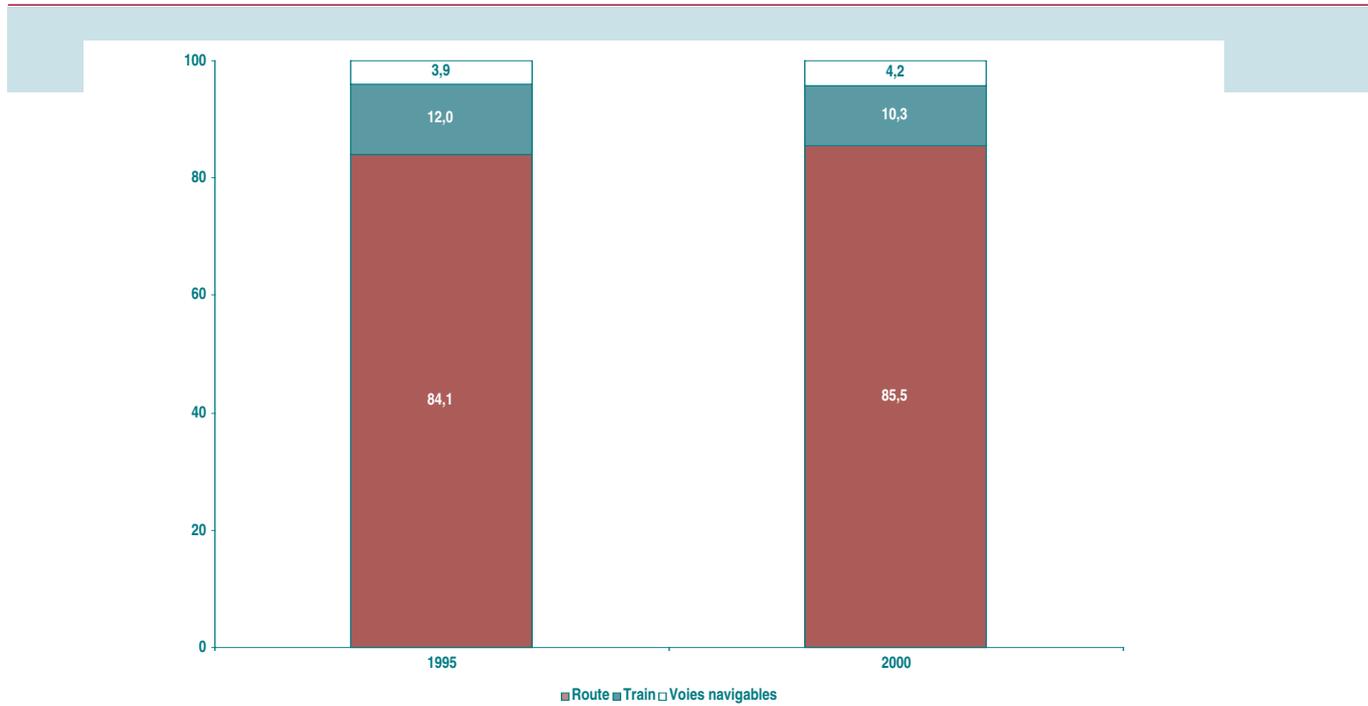
Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Répartition modale du transport

Une part très importante du transport de personnes et de marchandises s'effectue par la route.

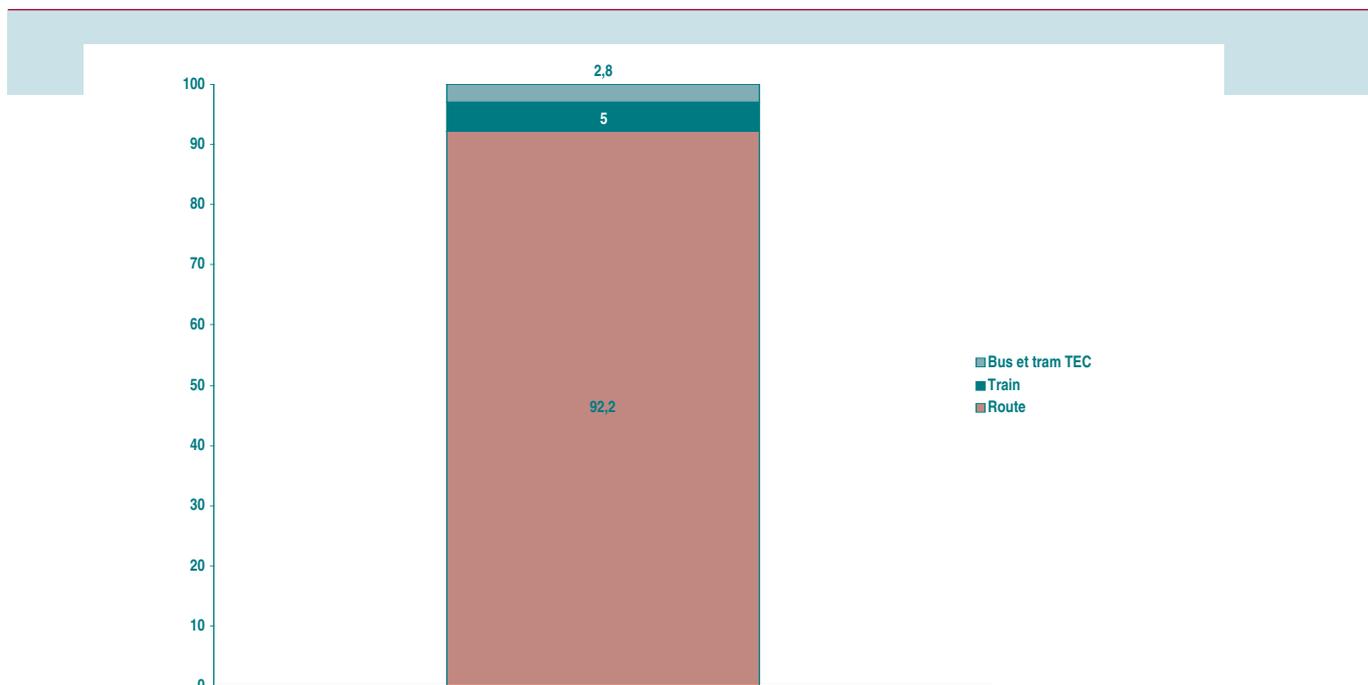
→ **125. Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne – unité de référence : tonnes.km**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB et OWM



→ **126. Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne, 2003 – unité de référence : voyageurs-km**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB et Ministère de la Région wallonne - DGRNE



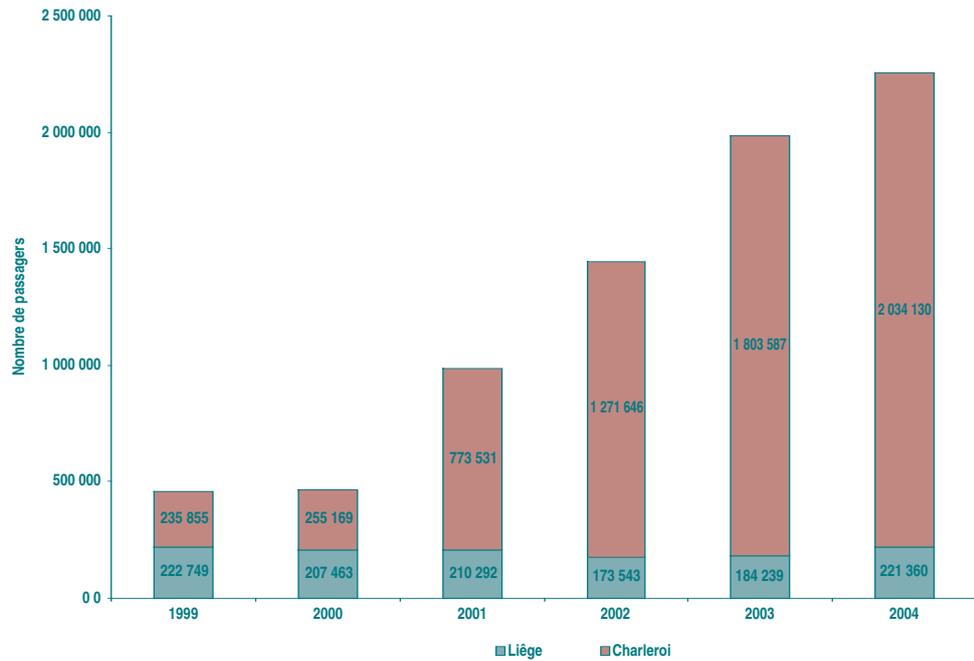
Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Transport aérien

Le transport aérien, principalement de fret à Liège-Bierset et de voyageurs à Charleroi-Bruxelles Sud, confirme son expansion en wallonie.

→ **127. Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

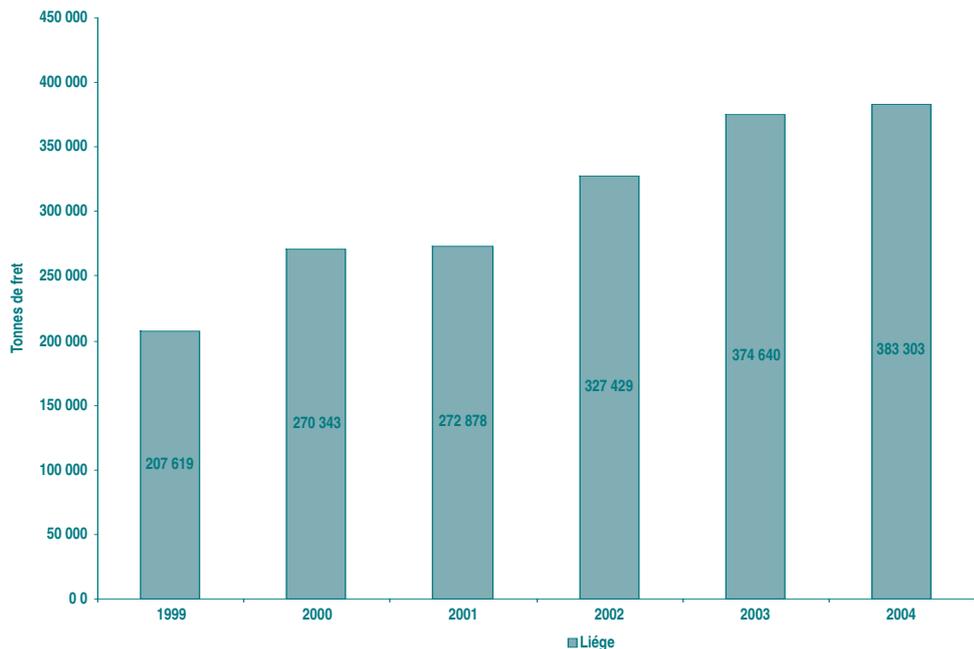
Sources : Ministère wallon de l'Equipement et des transports et OWM



→ **128. Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Equipement et des transports et OWM

Note - L'aéroport de Charleroi ne traite pas de transport de fret actuellement



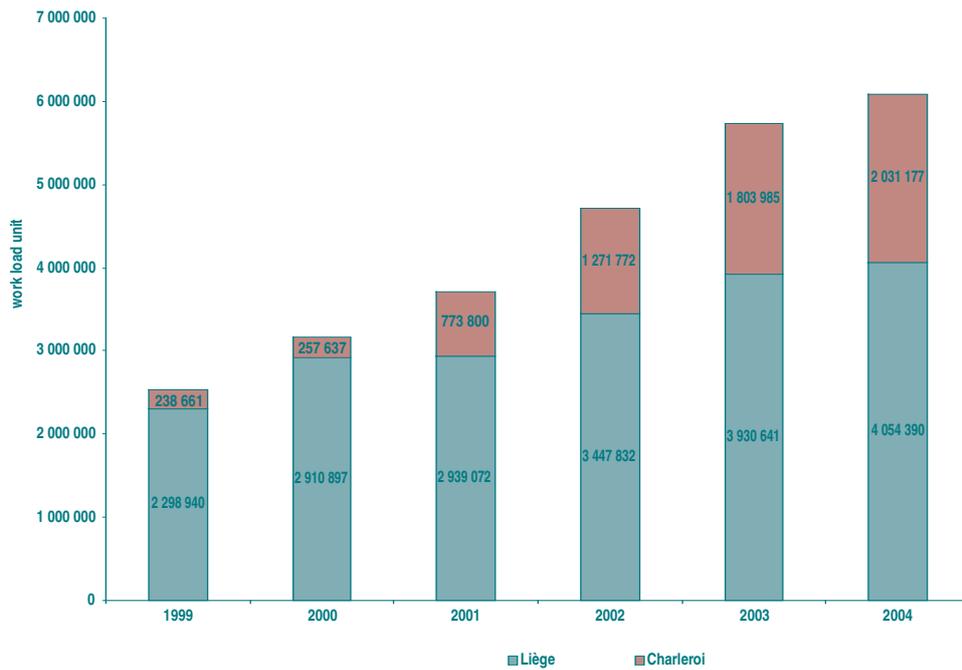
Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Trafic aérien

→ **129. Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et OWM

Note - L'unité work load unit (wlu) permet d'agréger les données de trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu ». L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire



Chapitre 3

Citoyenneté



Chapitre 3 : Citoyenneté

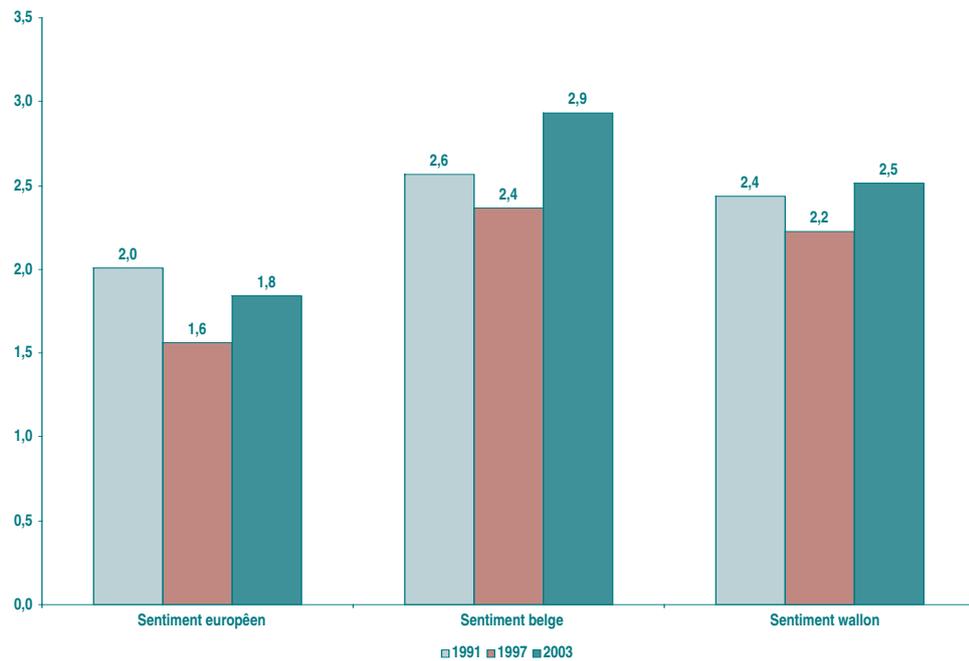
Sentiment d'appartenance institutionnelle

Les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens. Si les sentiments d'appartenance à la Wallonie et à la Belgique sont plus élevés en 2003 qu'en 1991 et en 1997, le sentiment d'appartenance à l'Europe a, en revanche, fléchi au cours de la même période.

→ **130. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège¹

Note - Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à la question : « Vous arrive-t-il de vous sentir européen, belge, wallon » en se positionnant sur une échelle en 6 modalités allant de « jamais » à « tout le temps ». L'indice numérique est calculé à partir du positionnement des personnes enquêtées sur cette échelle.



1. Les enquêtes de référence ont été réalisées en mars 1991, juin 1997 et novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont publiés dans les rapports suivants: "Application d'un wallobaromètre", CLEO-Ulg, 1991; "Opinion publique en Wallonie", Service de méthodologie et d'épistémologie des sciences sociales - Ulg, 1997 et "Identité et capital social en Wallonie, CLEO-Ulg et IWEPS, 2004.

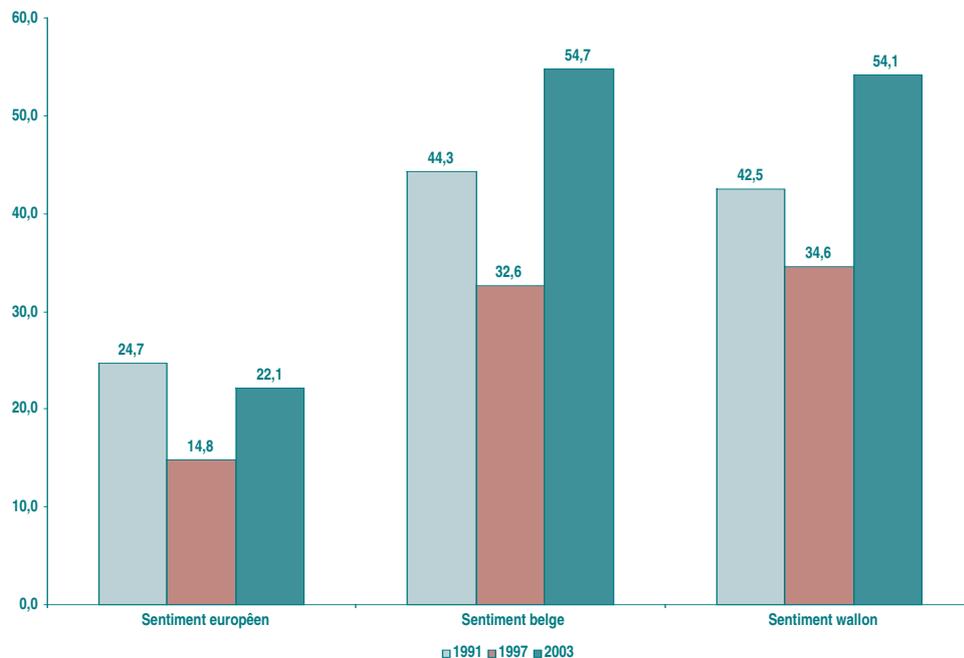
Chapitre 3 : Citoyenneté

Sentiment d'appartenance institutionnelle

→ **131. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège²

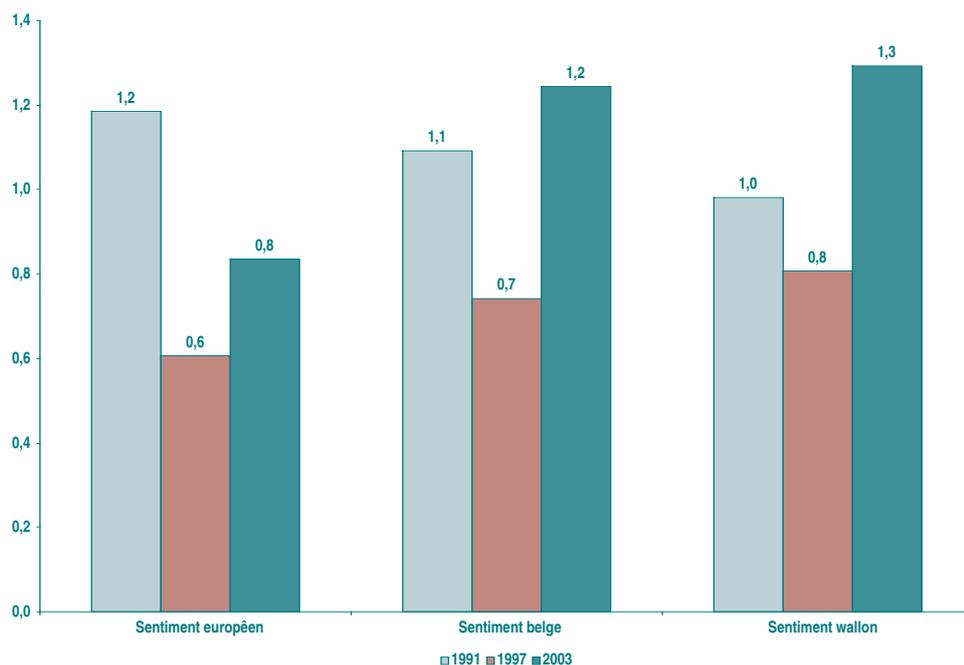
Note - L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle en 3 modalités allant de « fort » à « faible ». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité « fort ».



→ **132. Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège³

Note - Le degré de valorisation associé au sentiment d'appartenance institutionnelle est mesuré sur une échelle en 5 modalités allant de « très valorisant » à « très dévalorisant ». L'indice numérique est calculé sur la base du positionnement des personnes enquêtées sur cette échelle.



2. - 3. Voir note 1.

Chapitre 3 : Citoyenneté

Participation sociale et associative

En 2003, 35 % des Wallons sont membres d'un syndicat et 9% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations : en effet, 42 % des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide.

→ 133. Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁴

Pourcentage de Wallons qui déclarent être membre	
d'un syndicat	35,2
d'un parti politique	9,2

→ 134. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁵

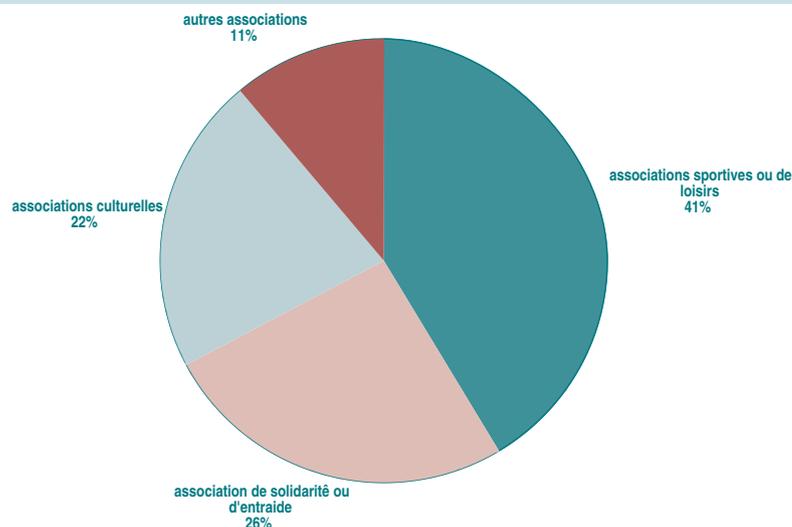
Note - On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

Pourcentage de Wallons qui déclarent faire partie de	
Aucune association	57,4
1 association	21,2
2 associations	11,1
3 associations	5,2
4 associations	2,4
5 associations	1,0
6 associations ou plus	1,6
Total	100

→ 135. Participation à des associations en 2003 : répartition par type d'association

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁶

Note : On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.



4. L'enquête dont sont issues ces données a été réalisée en Wallonie en novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont présentés dans le rapport « Identité et capital social en Wallonie », CLEO-Ulg et IWEPS, Avril 2004

5.- 6. Voir note 4

Chapitre 3 : Citoyenneté

Aide sociale

→ **136. Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGASS

Note - L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

	2001	2002
Prestations de services d'aide, en nombre d'heures ²	5 353 753	5 359 369
Secteur public	1 409 322	1 420 322
CPAS	1 381 348	1 389 277
Commune	6 634	7 769
Intercommunale	21 340	23 311
Secteur privé	3 944 431	3 939 012

Chapitre 3 : Citoyenneté

Entraide et bénévolat

Si plus de 80% des Wallons peuvent s'appuyer sur au moins une personne en cas de besoin, plus de 10% d'entre eux avouent n'avoir personne à qui se confier ou demander un conseil ou une aide pour remplir une formalité administrative. Un Wallon sur trois a accompli au moins une fois un travail bénévole au cours de l'année 2003.

→ 137. Nombre de personnes disponibles en cas de besoin

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁷

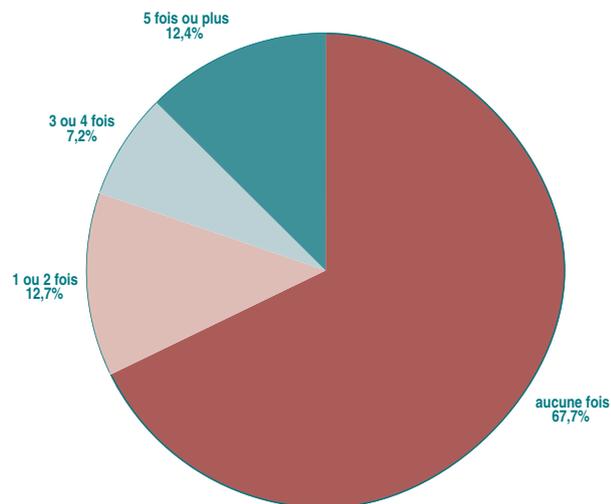
Note - La question posée était : « Les personnes ont parfois besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel gratuit. A combien de personnes pensez-vous pouvoir vous adresser, en dehors de votre ménage, si vous vous trouviez dans l'une des situations suivantes ? ». Les données présentent, pour chacune des situations proposées, la répartition de la population selon les trois modalités proposées - « aucune », « une » et « plusieurs »

	Aucune	Une	Plusieurs	Total
Se faire conduire	5,1	17,9	77,0	100,0
Se faire héberger en cas de nécessité	8,5	24,3	67,2	100,0
Obtenir un conseil ou une aide pour remplir une formalité administrative	13,6	31,8	54,6	100,0
Se confier	11,3	29,5	59,3	100,0
Emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple - ou de l'ordre de 300 euros)	28,0	24,8	47,2	100,0

→ 138. Le travail bénévole en Wallonie en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁸

Note - La question posée était : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé bénévolement au service de la communauté ». Les données présentent la répartition de la population (en %) selon le nombre de prestations bénévoles



7. - 8. Voir note 4

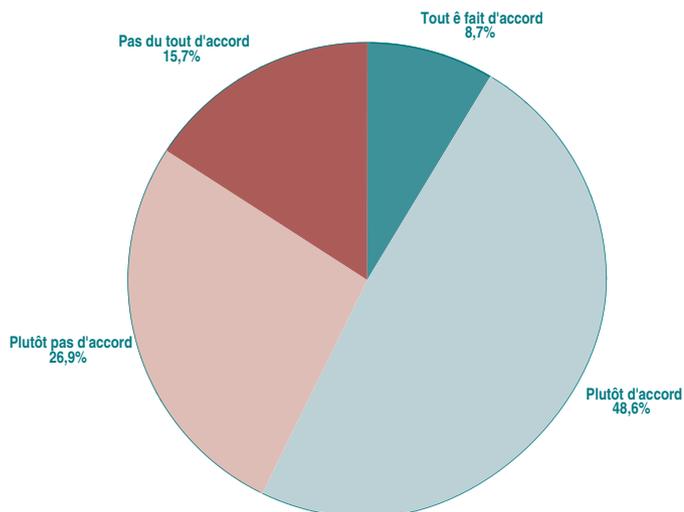
Chapitre 3 : Citoyenneté

Confiance et sentiment de sécurité

→ **139. La confiance interpersonnelle des Wallons en 2003**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁹

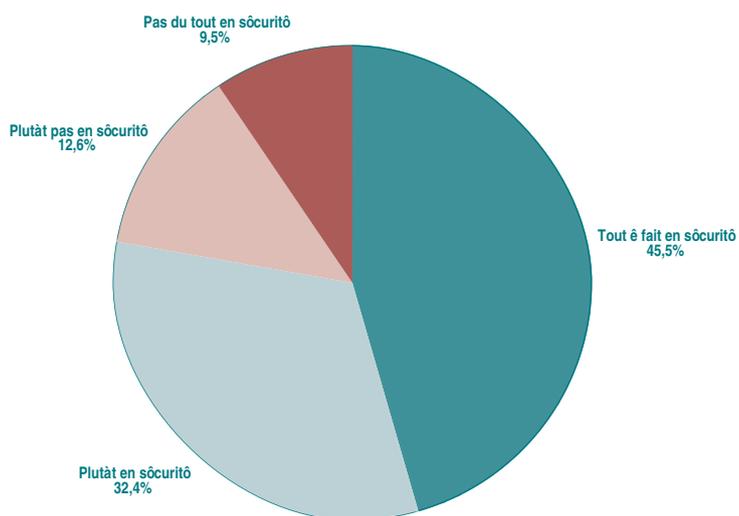
Note - Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : « Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens »



→ **140. Le sentiment de sécurité des Wallons en 2003**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS¹⁰

Note - Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : « Vous sentez-vous en sécurité en rue après la tombée de la nuit ? ». Les résultats sont présentés en pourcentage de la population



9. - 10. Voir note 4

Chapitre 3 : Citoyenneté

Confiance et sentiment de sécurité

Les dernières données sur la criminalité en Wallonie révèlent une évolution mitigée entre 2000 et 2002. Les infractions du type vol et extorsion ont baissé de 3,7% ; parmi les vols, la forte baisse des vols de véhicules mérite d'être soulignée (-26,7%). On note aussi une baisse des infractions de violence contre la propriété – recul du vandalisme de 8,7%. La situation évolue moins favorablement en ce qui concerne les infractions contre l'intégrité physique : augmentation du nombre de viols, de meurtres et assassinats, et baisse ténue des coups et blessures volontaires.

→ **141. Les infractions en Wallonie : évolution 2000-2002**

Source : INS

Types d'infractions	2000	2001	2002	Variation 2000-2002 (en %)
Vol et extorsion	169 731	163 119	163 498	-3,7
Vol à la tire	7 428	6 145	6 882	-7,4
Vol de sac à main	2 415	2 293	2 071	-14,2
Cambriolage	34 899	32 966	34 642	-0,7
Vol de voiture	20 073	17 324	14 715	-26,7
Vandalisme	22 833	22 659	20 840	-8,7
Coups et blessures volontaires	23 192	22 678	22 897	-1,3
Viol	874	927	979	12,0
Meurtre et assassinat	251	310	311	23,9

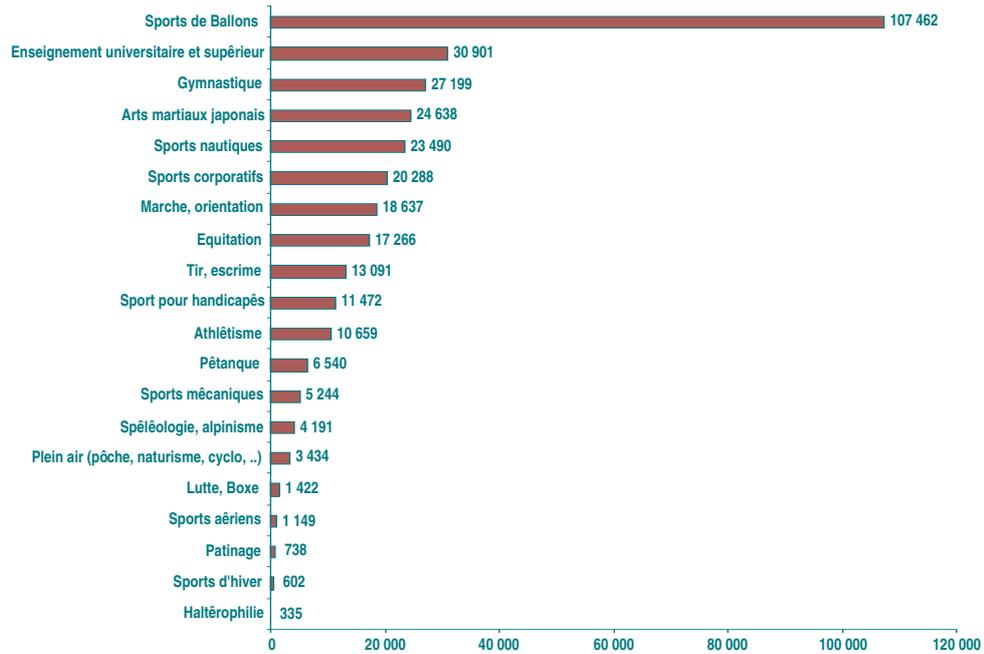
Chapitre 3 : Citoyenneté

Participation sportive

→ **142. Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française par discipline (2004)**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues

Notes - Les sports ballons ne comprennent pas le football ; de plus, les données pour 2004 ne comptent pas les affiliés de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball. Les sports de plein air ne comprennent pas les affiliés de la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles



→ **143. Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues

Notes - Les sports ballons ne comprennent pas le football ; de plus, les données pour 2004 ne comptent pas les affiliés de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball



Chapitre 3 : Citoyenneté

Infrastructures sportives

→ 144. Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives en Wallonie, ventilation par article budgétaire (en milliers d'euros)

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL

Notes - 43.01 : Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures.

52.06. : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les groupements ou ASBL de gestion.

63.08. : Subvention pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiés par les pouvoirs locaux et leurs régions autonomes.

63.09 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les pouvoirs locaux et leurs régions autonomes.

63.10 : Subventions octroyés pour les opérations de rénovation des stades de football du Standard et de Charleroi dans le cadre de l'Euro 2000.

63.11 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les pouvoirs locaux et leurs régions autonomes dans le cadre du programme « Sport de rue »

Articles budgétaires	1998	1999	2000	2001	2002	2003
43.01	0	0	0	1 685	3 397	3 397
52.06	1 983	2 466	2 032	3 098	2 727	2 727
63.08	15 029	16 360	21 269	17 969	12 000	12 866
63.09	3 116	4 794	2 801	3 197	2 974	2 974
63.10	4 957	7 436	0	0	0	0
63.11	0	0	2 057	1 499	2 726	2 200
Total	25 085	31 056	28 159	27 448	23 824	24 164

→ 145. Répartition provinciale des piscines et salles de sport en Wallonie

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL

	Nombre de piscines		Nombre de salles de sport	
	2002	2003	2002	2003
Brabant wallon	10	15	65	63
Hainaut	30	53	140	159
Liège	48	64	161	177
Luxembourg	20	21	71	73
Namur	18	25	74	77
Wallonie	126	178	511	549

→ 146. Nombre de piscines et de salles de sport pour 10 000 habitants et pour 100 km², Wallonie 2003

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL et INS - Calculs : IWEPS

	Nombre de piscines pour 10 000 habitants	Nombre de salles de sport pour 10 000 habitants	Nombre de piscines pour 100 Km ²	Nombre de salles de sport pour 100 Km ²
	Brabant wallon	0,4	1,8	1,4
Hainaut	0,4	1,2	1,4	4,2
Liège	0,6	1,7	1,7	4,6
Luxembourg	0,8	2,9	0,5	1,6
Namur	0,6	1,7	0,7	2,1
Wallonie	0,5	1,6	1,1	3,3

Chapitre 3 : Citoyenneté

Culture

→ 147. Répartition des théâtres par statut, ventilation par province, Wallonie, 2003

Source : Centre d'information et de documentation Bellone

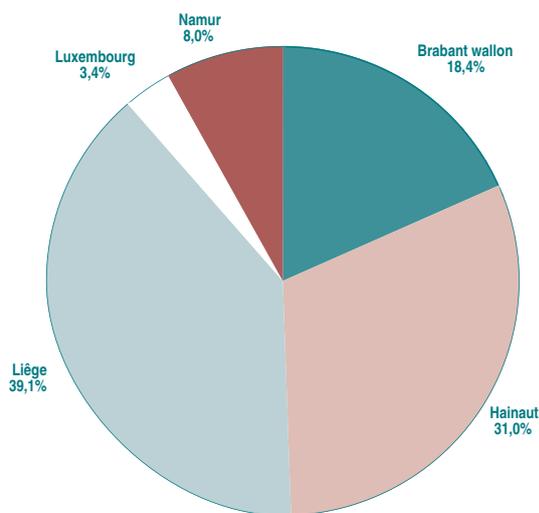
Note - Sont compris sous « Autres » : les compagnies théâtrales professionnelles, le théâtre action, les théâtres-organismes enfance et jeunesse. Ces données ne comprennent pas les théâtres universitaires

	Conventionnés	Subventionnés	Autres	Total
Brabant wallon	4	0	12	16
Hainaut	4	1	22	27
Liège	4	4	26	34
Luxembourg	0	1	2	3
Namur	1	1	5	7
Wallonie	13	7	67	87

→ 148. Répartition des théâtres par province, Wallonie, 2003

Source : Centre d'information et de documentation Bellone

Note - Les données ne comprennent pas les théâtres universitaires

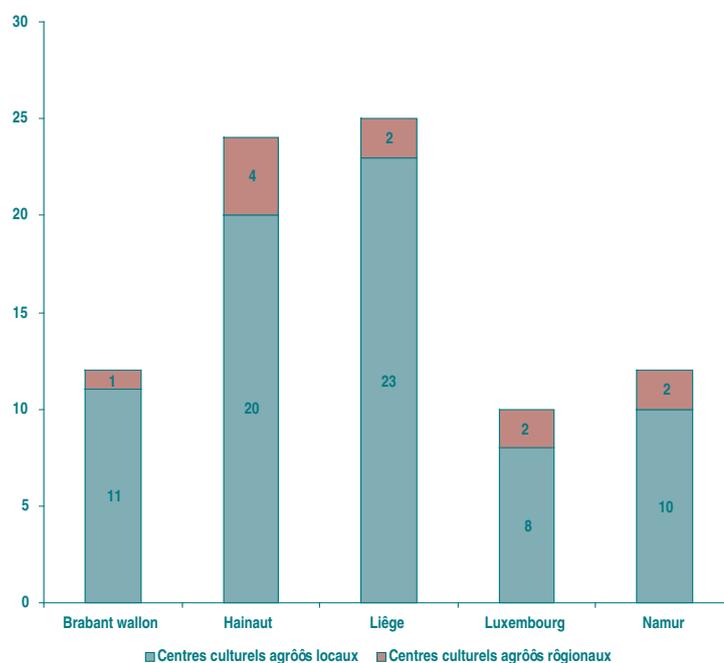


Chapitre 3 : Citoyenneté

Culture

→ **149. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2003**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone



→ **150. Les musées de la Communauté française en 2000 : ventilation par province**

Source : Ministère de la Communauté française, Direction générale de la culture, Service général du patrimoine culturel et des arts plastiques

	Subventionnés	Musées (Partiellement) de la Communauté française
Brabant wallon	7	-
Hainaut	21	8
Liège	33	2
Luxembourg	10	1
Namur	14	1
Wallonie	85	12

Chapitre 3 : Citoyenneté

Technologies d'information et de communication

La diffusion des TIC se répand largement et rapidement en Wallonie : en 2004, 55% des ménages sont équipés d'un ordinateur, soit une progression de 4 points de pourcentage par rapport à 2002. En outre, près de la moitié des Wallons de 15 ans et plus (49%) ont utilisé Internet au cours du mois précédent l'enquête, contre 29% en 2001.

→ **151. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus**

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes

Note - les indicateurs présentent respectivement la proportion de ménages et la proportion de citoyens de 15 ans et plus équipés

	2000	2001	2002	2003	2004
Ménages					
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	38	51	54	55
disposant d'un accès Internet	17	22	32	38	40
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	5	20	25	33
Citoyens (15 ans et plus)					
disposant d'un accès Internet au domicile	23	27	37		

→ **152. Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages**

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes

Note - l'indicateur représente le rapport (en %) entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée

Taille du ménage	2000	2001	2002	2003	2004
une personne	11	21	28	30	32
2 personnes	27	27	45	51	51
3 personnes	51	54	70	75	79
4 personnes	60	67	84	83	80
5 personnes	61	68	79	85	82
6 personnes et plus	59	63	74	84	81

→ **153. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons (15 ans et plus)**

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes

	2001	2002	2003	2004
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)				
Ont utilisé Internet au moins 1 fois				
dans les 12 derniers mois	36	45	51	54
au cours du dernier mois	29	40	44	49
Lieux d'utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)				
au domicile	24	29	36	36
aux points d'accès publics	6	7	6	8

Chapitre 4

Gouvernance



Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS représentent environ 20% du PIB wallon. Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2002, les montants investis par ces trois institutions atteignaient 2,2 % du PIB wallon (les investissements des communes représentaient à eux seuls 1,3% du PIB).

→ 154. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005) et ICN – Calculs : IWEPS

Note - A partir de 2003, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS). Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédits non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	ajusté	initial
Recettes (hors emprunts)	3 845 476	5 101 574	4 799 873	5 031 112	4 733 825	5 033 095	5 475 935	5 326 017
En % du PIB	7,7	9,2	8,2	8,4	7,7	7,9	8,2	7,7
Dépenses (moyens de paiement)	4 040 652	5 022 965	4 824 326	4 937 448	5 051 049	5 301 594	5 909 095	5 828 862
En % du PIB	8,1	9,0	8,2	8,3	8,2	8,4	8,9	8,4

→ 155. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes

Sources : MRW - DGPL et ICN – Calculs : IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002
Recettes	3 918 561	4 516 277	4 640 505	4 674 394	4 737 558
En % du PIB	7,9	8,1	7,9	7,8	7,7
Dépenses	3 965 621	4 614 893	4 711 532	4 800 373	4 845 851
En % du PIB	8,0	8,3	8,0	8,0	7,9

→ 156. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes

Sources : MRW - DGPL et ICN – Calculs : IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre). A partir de 2003, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Recettes	730 525	808 967	829 058	928 502	933 363	996 573
En % du PIB	1,5	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6
Dépenses	733 705	821 663	848 609	941 405	952 211	1 002 282
En % du PIB	1,5	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 157. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons

Source : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) et ICN – Calculs : IWEPS
 Note - Aucun résultat n'est fourni pour 2001 car l'échantillon de cette année ne permettait pas de réaliser d'extrapolation. En 2002 et 2003, les chiffres du budget extraordinaire n'ont pas été jugés fiables, c'est pourquoi nous limitons l'ensemble de la série aux recettes et dépenses ordinaires. A partir de 2003, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'observations	213	227	180		175	188	188
Recettes	856 900	913 573	977 709		873 315	970 550	1 017 388
En % du PIB	1,7	1,6	1,7		1,4	1,5	1,5
Dépenses	881 006	936 549	1001 249		891 026	983 070	1 033 440
En % du PIB	1,8	1,7	1,7		1,4	1,6	1,6

→ 158. Dépenses d'investissement

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005) et MRW-DGPL – Calculs : IWEPS.
 Notes - le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par les Ministères de la Région, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique "ordonnancements" qui est présentée dans le tableau ci-dessous

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	ajusté	initial
Région wallonne								
Total du programme d'investissement	427 021	516 137	576 307	471 092	457 781	446 547	459 697	390 931
En % du total des moyens de paiement	10,6	10,3	11,9	9,5	9,1	8,4	7,8	6,7
Communes wallonnes								
Dépenses d'investissement (exercice propre)	673 436	1116 203	1 049 197	910 748	812 632			
En % du total des dépenses	17,0	24,2	22,3	19,0	16,8			
Provinces wallonnes								
Dépenses d'investissement (exercice propre)	46 111	59 678	63 503	66 666	84 986	70 205		
En % du total des dépenses	6,3	7,3	7,5	7,1	8,9	7,0		

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. Précisons qu'en contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'Etat fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées.

→ 159 Evolution des impôts régionaux en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005)

Note - Suite à l'entrée en vigueur le 01/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, le nombre d'impôts régionaux s'est accru. Aux impôts régionaux existants sont venus s'ajouter les impôts suivants : droits d'enregistrement (droit d'enregistrement sur les ventes d'immeubles, droits d'hypothèque, droits de partage, droits de donation), taxe de circulation, taxe de mise en circulation, eurovignette, redevance radio-télévision. Il ne s'agit donc pas de nouveaux impôts mais d'impôts dont le produit, qui revenait auparavant à d'autres entités (Etat fédéral ou Communautés), a été intégralement ristourné aux Régions

Région wallonne	1996 Imputées	1999 Imputées	2000 Imputées	2001 Imputées	2002 Ajusté	2003 Ajusté	2004 Ajusté	205 Initial
Impôts régionaux								
Taxe sur les jeux et paris	22 379	20 357	19 891	21 410	20 444	18 879	22 724	23 368
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	9 918	12 840	16 460	13 885	11 095	9 892	10 156	9 532
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	4 076	3 623	3 483	3 343	3 269	2 983	2 022	3 200
Précompte immobilier	16 933	18 530	20 739	21 035	26 356	35 531	26 073	27 246
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens meubles	119 659	155 545	154 884	166 137	460 331	542 369	511 471	554 396
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immobilier situé en Belgique	-	-	-	-	-	-	62 657	66 383
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-	-	-	-	9 275	10 915
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-	-	-	-	14 974	25 919
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	-	-	-	260 631	313 307	318 119	329 308
Taxe de mise en circulation	-	-	-	-	52 971	58 886	60 469	65 549
Redevance radio et télévision	-	-	-	-	232 298	153 241	186 000	186 000
Eurovignette	-	-	-	-	18 169	17 980	21 915	22 837
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	-	-	-	10 624	10 610	10 459	12 357
Droits de succession et de mutation par décès	194 571	261 252	270 789	276 244	285 179	325 046	357 441	334 806
Total impôts régionaux	367 536	472 146	486 246	502 054	1 381 367	1 488 724	1 613 755	1 671 816
Taxes et redevances perçues par la Région								
Taxes sur les automates	-	1 651	0	5 026	4 471	5 979	6 872	6 872
Taxes sur les logements abandonnés	-	0	0	0	0	0	1 273	0
Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés	-	0	0	0	0	0	0	0
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets	46 984	47 541	40 821	57 467	43 281	35 031	25 515	20 490
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	-	97 307	91 634	66 836	71 335	67 132	67 108	17 290
Taxes perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques	44 218	-	-	-	-	-	-	-
Redevances perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur la protection et l'exploitation des eaux potabilisables	40 280	-	-	-	-	-	-	-
Taxes et redevances relatives au permis d'environnement et au permis unique	0	0	0	0	-	361	310	0
Total taxes et redevances perçues par la Région	131 482	146 499	132 454	129 329	119 087	108 503	101 078	44 652
TOTAL impôts et taxes	499 018	618 646	618 700	631 383	1 500 454	1 597 227	1 714 833	1 716 468

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 160. Evolution des impôts provinciaux, en milliers d'euros

Source : MRW-DGPL – Calculs : IWEPS

Provinces	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Centimes additionnels au P.I.	287 284	316 447	326 911	337 073	372 069	392 043
Taxe sur la force motrice	12 407	10 858	9 809	10 030	9 147	9 332
Taxe industrielle compensatoire	8 875	10 709	11 626	12 865	12 004	12 409
Taxe sur la superficie	6 941	5 057	5 156	5 206	5 206	5 630
Autres	30 257	26 530	25 245	27 496	18 319	17 181
Total	345 764	369 600	378 747	392 669	416 745	436 595

→ 161. Evolution des impôts communaux, en milliers d'euros

Sources : MRW-DGPL et DEXIA

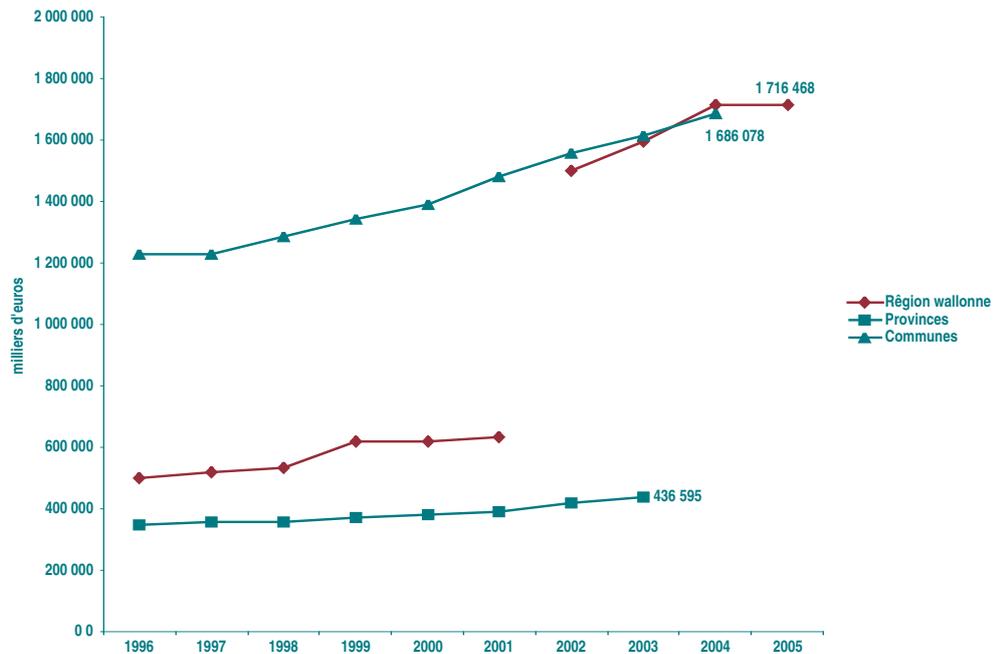
Communes	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Additionnels au précompte immobilier	463 461	516 597	541 312	570 135	609 675	634 418	661 160
Taxe additionnelle à l'IPP	501 047	509 789	523 258	556 067	579 355	591 103	635 682
Autres taxes additionnelles	28 332	26 229	27 160	28 912	26 739	29 280	29 993
Total des taxes additionnelles	992 840	1 052 615	1 091 730	1 155 115	1 215 769	1 254 801	1 326 835
Impôts perçus directement par la commune	234 935	292 220	299 625	325 569	342 633	360 778	359 243
Total des recettes fiscales	1 227 775	1 344 835	1 391 356	1 480 684	1 558 402	1 615 579	1 686 078

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ **162. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)**

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005), MRW-DGPL et DEXIA – Calculs : IWEPS
 Note - La rupture observée en 2002 pour la Région wallonne s'explique par l'entrée en vigueur le 1/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions. La hausse des recettes fiscales régionales correspond à une série d'impôts auparavant versés à l'Etat fédéral ou aux Communautés (voir note 159)



→ **163. Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution**

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : IWEPS
 Note - Suite à la réforme des polices, 196 zones de police ont été créées le 1er janvier 2002. Depuis cette date, ce sont les zones de police (et plus les communes) qui mentionnent le personnel policier. Ceci explique la diminution du nombre de travailleurs dans les communes.

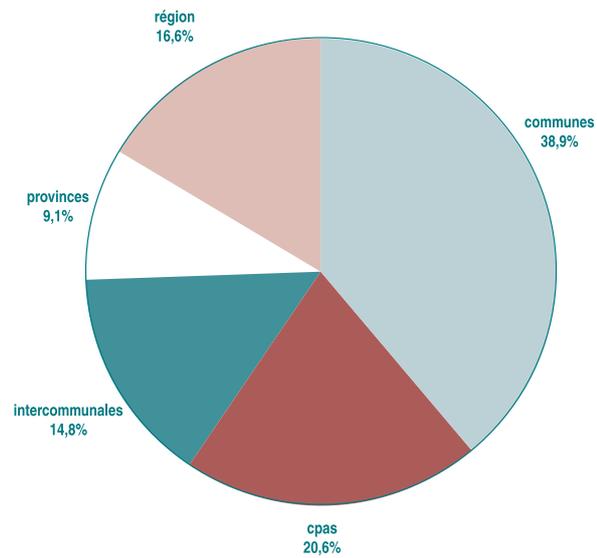
	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Communes	44 129	47 357	49 038	49 966	45 423	44 459
Zones de police	-	-	-	-	9 889	10 210
CPAS	24 745	27 097	27 469	26 402	27 709	29 424
Intercommunales	14 541	15 954	16 635	19 005	19 368	19 354
Provinces	11 650	11 655	11 545	11 649	12 295	12 258
Divers	51	59	57	61	63	59
Région	18 951	20 270	21 304	21 373	nd	nd
Total	114 067	122 392	126 048	128 456	114 747	115 764

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ **164. L'emploi dans l'administration publique wallonne en 2001 : répartition par niveau de pouvoir et institution**

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : IWEPS



Chapitre 4 : Gouvernance

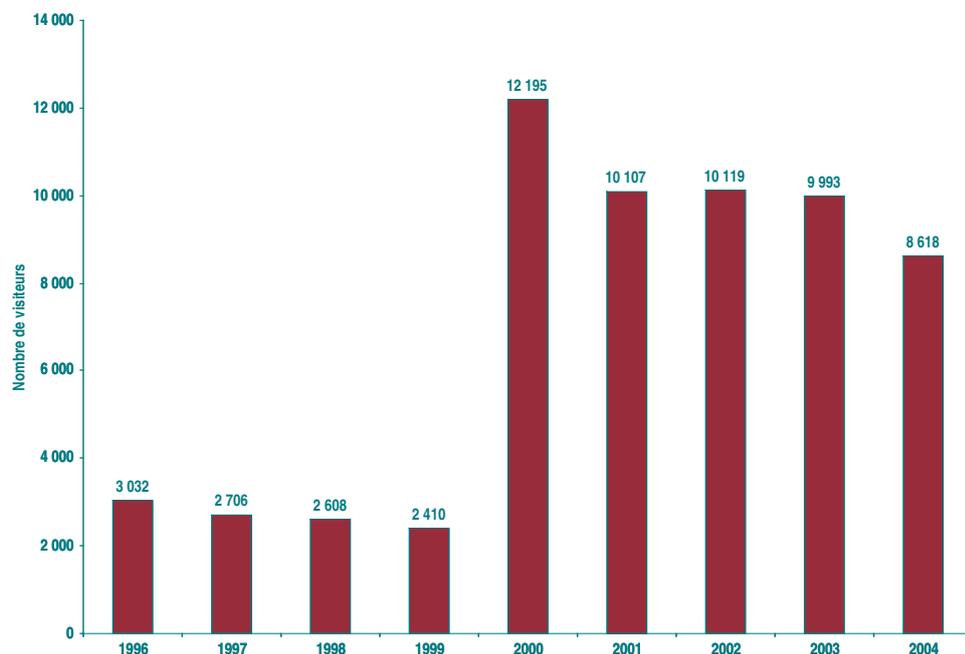
Services publics de proximité

Des services diversifiés contribuent à une diffusion plus large de l'information : répartis dans les villes wallonnes et à Bruxelles, 14 *Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie* ont accueilli plus de 144 000 visiteurs en 2004; au cours de la même année, les Mobilinfos ont informé 8 600 citoyens, et le Téléphone vert a reçu près de 152 000 appels.

→ 165. Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2004

Source : MRW-Direction de la communication

Note - Avant 2000, un seul mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes ; de 2000 à 2002, 5 mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes; à partir de 2003, le nombre de mobilinfos a été réduit à 3, pour 63 communes



→ 166. Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels

Source : MRW-Direction de la communication

Note - Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de ses compétences

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823		58 823
1997	71 647		71 647
1998	98 846		98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259
2003	115 563	34 774	150 337
2004	90 192	61 591	151 783

Chapitre 4 : Gouvernance

Services publics de proximité

→ 167. Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs

Source : MRW-Direction de la communication

Note - Avant 2001, on compte en Wallonie 5 CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles, Wavre, et un centre à Verviers en 2003. Trois « Espaces Wallonie » ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Centres d'information et d'accueil							
Charleroi	8 319	12 548	10 199	8 022	9 016		
Eupen	2 031	5 332	5 832	8 526	10 072	8 309	8 362
Liège	15 389	15 476	18 293	20 189	19 343		
Namur	9 915	11 336	11 717	13 774	10 176	7 733	7 579
Tournai	8 046	9 568	7 420	6 674	10 445	7 492	8 020
Arlon				4 023	8 018	7 834	7 363
La Louvière				2 709	8 233	7 527	6 906
Mons				2 730	11 514	10 396	10 880
Nivelles				2 645	6 742	7 791	11 858
Verviers						2 951	5 250
Wavre				1 769	5 660	8 176	9 761
Espaces Wallonie							
Charleroi						8 985	8 183
Liège						23 668	39 520
Bruxelles						19 263	20 892
Total	43 700	54 260	53 461	71 061	99 759	120 125	144 574

Chapitre 4 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ 168. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Ministère de la Région wallonne (MRW)							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	197	459	305	571	382	470	419
Réclamations non fondées						170	264
Réclamations fondées						300	155
Correction totale obtenue	96	239	105	165	76	92	41
Correction partielle obtenue	-	65	73	79	44	55	29
Correction impossible ou refusée	101	155	127	327	262	153	85
Réclamations en cours	61	54	50	73	109	75	77
Réclamations refusées	19	15	20	156	142	195	100
Demandes d'informations	-	3	10	41	79	114	72
Total MRW	277	531	385	841	712	854	668
Cellule fiscale							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées							323
Réclamations non fondées							125
Réclamations fondées							198
Correction totale obtenue							157
Correction partielle obtenue							41
Correction impossible ou refusée							0
Réclamations en cours							16
Réclamations refusées							5
Demandes d'informations							2
Total Cellule fiscale							346
Ministère de l'équipement et des transports (MET)							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	29	26	32	28	26	37	29
Réclamations non fondées						8	5
Réclamations fondées						29	24
Correction totale obtenue	13	10	11	14	5	7	12
Correction partielle obtenue	-	6	11	4	9	10	6
Correction impossible ou refusée	16	10	10	10	12	12	6
Réclamations en cours	11	9	5	12	20	23	15
Réclamations refusées	2	1	1	17	14	14	15
Demandes d'informations	-	-	-	1	3	1	3
Total MET	42	36	38	58	63	75	62
Organismes d'intérêt public (OIP)							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	61	64	110	149	111	181	167
Réclamations non fondées						80	61
Réclamations fondées						101	106
Correction totale obtenue	37	33	29	53	32	35	35
Correction partielle obtenue	-	7	33	40	15	28	33
Correction impossible ou refusée	24	24	48	56	64	38	38
Réclamations en cours	11	17	17	24	39	27	44
Réclamations refusées	7	7	7	50	61	47	29
Demandes d'informations		1		12	11	30	9
Total OIP	79	89	134	235	222	285	249
Total MRW + Cellule fiscale + MET + OIP	398	656	557	1134	997	1214	1325

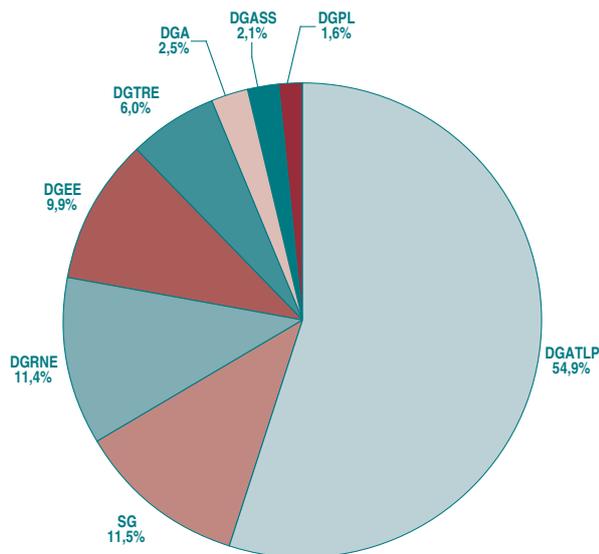
Chapitre 4 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ **169. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la région wallonne, répartition par Direction générale, 2003-2004**

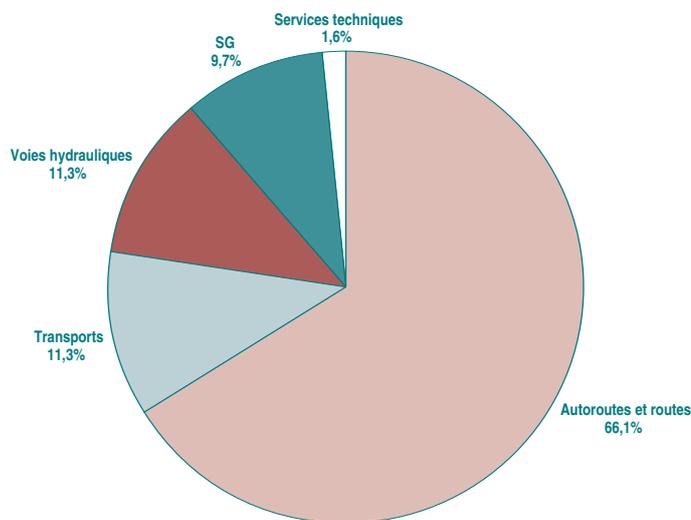
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

Note - Les Directions générales (DG) sont : Pouvoirs locaux (PL), Economie et emploi (EE), Technologie, recherche et énergie (TRE), Ressources naturelles et environnement (RNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (ATLP), Agriculture (A), Action sociale et santé (ASS) et Secrétariat général (SG)



→ **170. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2003-2004**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne



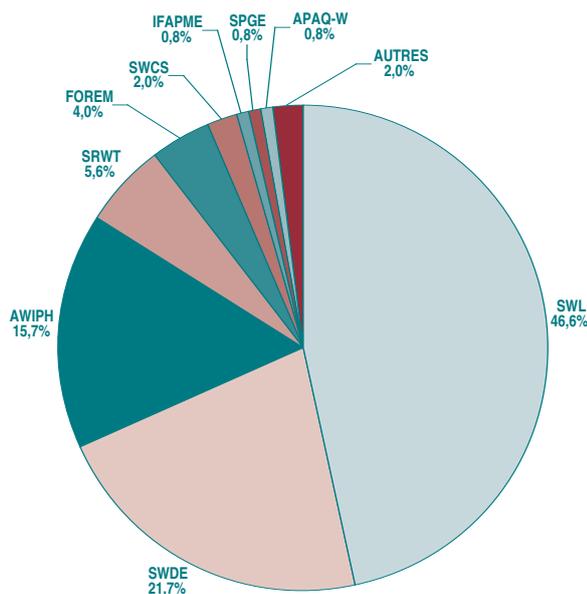
Chapitre 4 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ **171. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2003-2004**

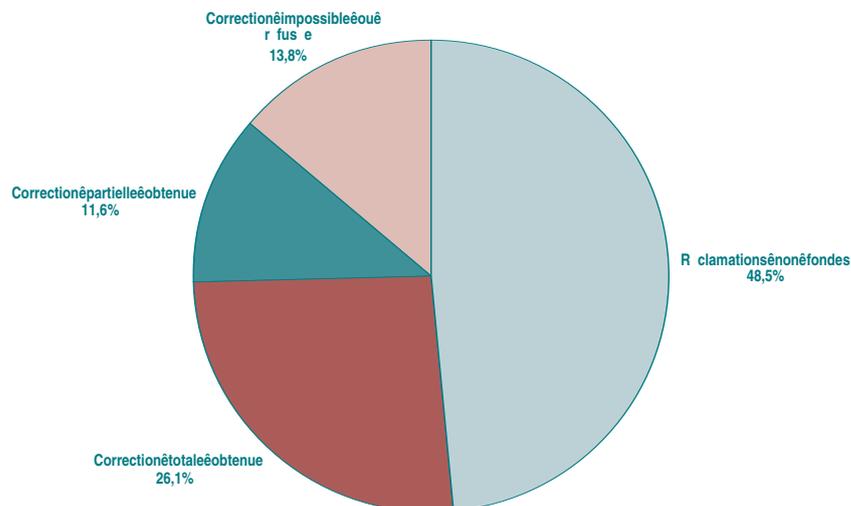
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

Note - Les OIP suivantes ont fait l'objet de 98% des réclamations en 2003-2004 : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), l'Institut de formation en alternance de indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME), la société wallonne du crédit social (SWCS), l'agence wallonne pour la promotion de l'agriculture de qualité (APAQ-W), la Société publique de gestion de l'eau (SPGE)



→ **172. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : issue des décisions (en % des dossiers acceptés et clôturés), 2003-2004**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne - Calculs : IWEPS



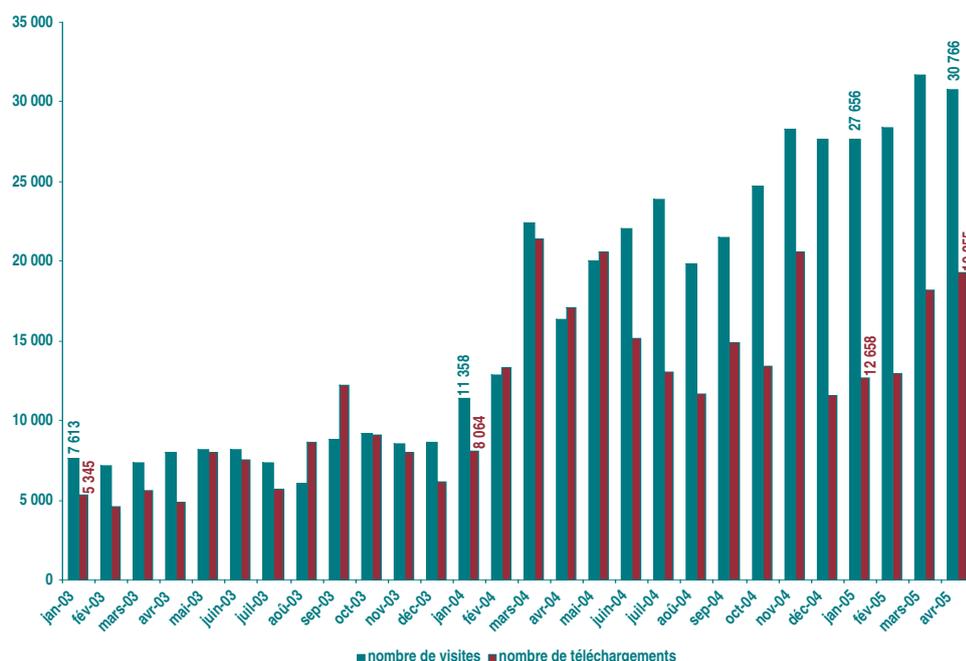
Chapitre 4 : Gouvernance

E-government

Le nombre de formulaires de la Région wallonne accessibles en ligne à partir de sites internet de la Région est en croissance : en avril 2005, on en compte 560, dont 68 formulaires intelligents, transactionnels et/ou intégrés (voir définitions en note du graphique 174). Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de visites et de téléchargements : en mars 2005, on a atteint la barre des 30 000 visites par mois – soit une moyenne de 1 000 visites par jour.

→ **173. Nouveau site Formulaires de la Région wallonne – *Formulaires.wallonie.be* – : évolution du nombre de visites et de téléchargements**

Source : Wall-On-Line



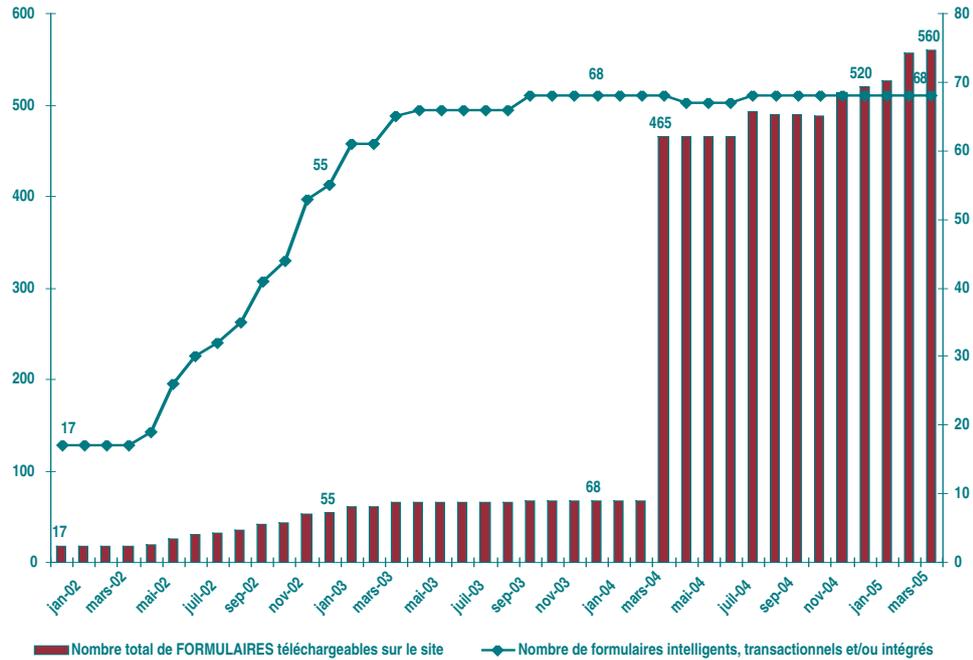
Chapitre 4 : Gouvernance

E-government

→ **174. Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à avril 2005**

Source : Wall-on-Line - Calculs : IWEPS

Note - Les formulaires intelligents sont des formulaires téléchargeables comprenant des fonctions d'aide au remplissage; les formulaires transactionnels sont des formulaires téléchargeables envoyés en ligne à la Région wallonne et les formulaires intégrés sont des formulaires téléchargeables dont les données sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'information de la Région wallonne.



Chapitre 4 : Gouvernance

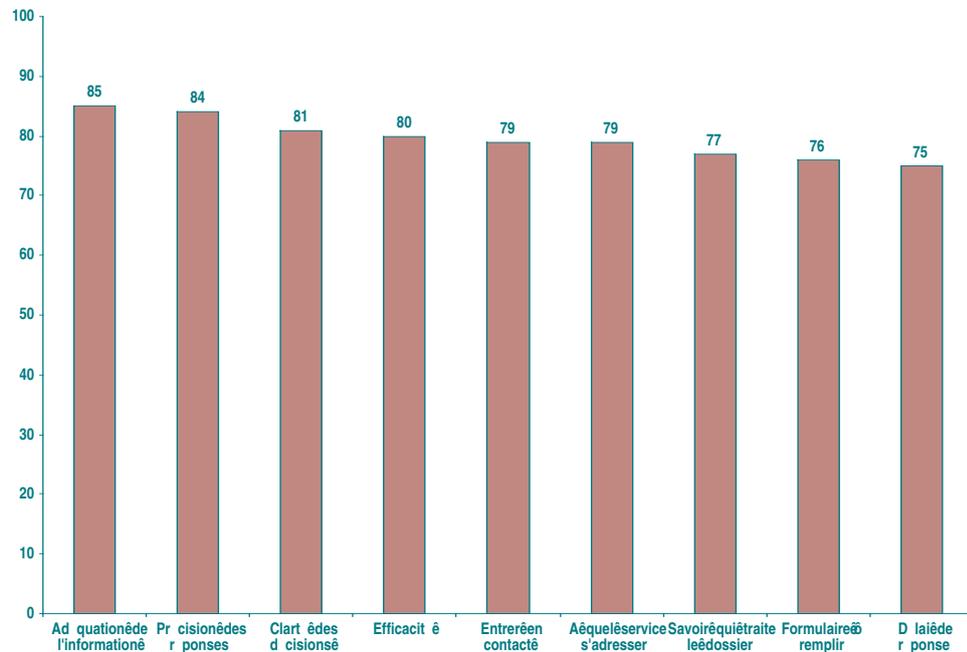
Satisfaction des usagers de l'administration wallonne

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme points forts de l'administration wallonne les critères relatifs à l'information : sa précision et son adéquation aux besoins ainsi que l'explication des décisions. Les points faibles qui apparaissent au vu de ces résultats sont : les difficultés à remplir des formulaires et la longueur des délais de réponse. L'accusé de réception aurait été délivré à 80% des personnes interrogées. Le pourcentage des usagers satisfaits varie de 75% à 85%.

→ **175. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004**

Source : IWEPS - Rapport de l'enquête sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, Avril 2004

Note - 1003 usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois, ont été interrogés durant le mois de janvier 2004. L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits



Annexes

Les communes wallonnes

Les communes wallonnes : population, superficie et densité de la population en 2004.

Source : INS

Note - Données au 1er janvier

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au Km ²
Province du Brabant wallon			
Arrondissement de Nivelles			
Beauvechain	6 351	3 858,5	164,6
Braine-l'Alleud	36 463	5 211,5	699,7
Braine-le-Château	9 381	2 269,8	413,3
Chastre	6 458	3 127,3	206,5
Chaumont-Gistoux	10 692	4 808,6	222,4
Court-Saint-Etienne	9 212	2 664,2	345,8
Genappe	14 090	8 957,4	157,3
Grez-Doiceau	12 277	5 544,0	221,4
Helecine	2 963	1 662,3	178,2
Incourt	4 436	3 879,2	114,4
Ittre	5 882	3 492,1	168,4
Jodoigne	11 896	7 331,4	162,3
La Hulpe	7 248	1 559,6	464,7
Lasne	13 848	4 721,8	293,3
Mont-Saint-Guibert	6 326	1 863,1	339,5
Nivelles	24 094	6 060,2	397,6
Orp-Jauche	7 667	5 049,5	151,8
Ottignies-Louvain-la-Neuve	29 208	3 296,4	886,1
Perwez	7 248	5 081,4	142,6
Ramillies	5 715	4 868,0	117,4
Rebecq	9 969	3 907,7	255,1
Rixensart	21 358	1 754,1	1 217,6
Tubize	21 893	3 266,0	670,3
Villers-la-Ville	9 455	4 745,2	199,3
Walhain	5 891	3 793,5	155,3
Waterloo	29 003	2 102,8	1 379,2
Wavre	31 693	4 180,4	758,1
Province du Hainaut			
Arrondissement de Ath			
Ath	26 414	12 694,6	208,1
Beloeil	13 395	6 154,7	217,6
Bernissart	11 453	4 342,4	263,8
Brugellette	3 261	2 840,3	114,8
Chièvres	6 048	4 691,4	128,9
Ellezelles	5 615	4 469,5	125,6
Flobecq	3 214	2 300,1	139,7
Frasnes-lez-Anvaing	10 902	11 244,4	97,0
Arrondissement de Charleroi			
Aiseau-Presles	10 787	2 219,1	486,1



Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au Km ²
Chapelle-lez-Herlaimont	14 015	1 809,7	774,5
Charleroi	200 608	10 207,7	1 965,3
Châtelet	35 538	2 703,1	1 314,7
Courcelles	29 465	4 423,6	666,1
Farciennes	11 229	1 038,5	1 081,2
Fleurus	22 209	5 928,1	374,6
Fontaine-l'Evêque	16 847	2 840,8	593,0
Gerpinnes	11 990	4 710,3	254,5
Les bons Villers	8 734	4 255,2	205,3
Manage	22 091	1 968,3	1 122,3
Montignies-le-Tilleul	10 222	1 509,5	677,2
Pont-à-Celles	16 055	5 573,1	288,1
Seneffe	10 738	6 276,5	171,1
Arrondissement de Mons			
Boussu	19 957	2 001,4	997,2
Colfontaine	20 148	1 361,6	1 479,7
Dour	16 886	3 331,7	506,8
Frameries	20 628	2 594,9	794,9
Hensies	6 611	2 599,4	254,3
Honnelles	4 975	4 365,5	114,0
Jurbize	9 443	5 785,8	163,2
Lens	3 891	4 942,0	78,7
Mons	91 185	14 656,1	622,2
Quaregnon	18 816	1 107,9	1 698,4
Quevy	7 722	6 515,6	118,5
Quiévrain	6 575	2 122,4	309,8
Saint-Ghislain	22 217	7 017,6	316,6
Arrondissement de Mouscron			
Comines-Warнетon	17 429	6 109,3	285,3
Mouscron	52 290	4 007,9	1 304,7
Arrondissement de Soignies			
Braine-le-Comte	19 944	8 468,0	235,5
Ecaussines	9 878	3 477,2	284,1
Enghien	11 459	4 059,3	282,3
La Louvière	76 784	6 416,1	1 196,7
Le Roeulx	8 027	4 279,7	187,6
Lessines	17 655	7 228,9	244,2
Silly	7 808	6 768,1	115,4
Soignies	24 854	11 030,3	225,3
Arrondissement de Thuin			
Anderlues	11 485	1 702,5	674,6
Beaumont	6 672	9 297,4	71,8

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Binche	32 227	6 066,0	531,3
Chimay	9 742	19 710,3	49,4
Erquelinnes	9 526	4 422,8	215,4
Estinnes	7 470	7 272,7	102,7
Froid-Chapelle	3 576	8 602,7	41,6
Ham-sur-Heure-Nalinnes	13 299	4 567,5	291,2
Lobbes	5 438	3 208,4	169,5
Merbes-le-Château	4 031	3 024,3	133,3
Momignies	5 127	8 557,8	59,9
Morlanwelz	18 376	2 022,3	908,7
Sivry-Rance	4 590	7 296,9	62,9
Thuin	14 652	7 617,1	192,4
Arrondissement de Tournai			
Antoing	7 528	3 113,2	241,8
Brunehaut	7 605	4 610,7	164,9
Celles	5 445	6 713,5	81,1
Estaimpuis	9 547	3 175,2	300,7
Leuze-en-Hainaut	13 128	7 353,2	178,5
Mont-de-l'Enclus	3 292	2 693,0	122,2
Pecq	5 286	3 290,7	160,6
Peruwelz	16 800	6 056,0	277,4
Rumes	5 005	2 372,0	211,0
Tournai	67 341	21 375,0	315,0
Province de Liège			
Arrondissement de Huy			
Amay	13 105	2 760,8	474,7
Anthisnes	3 981	3 707,9	107,4
Burdinne	2 775	3 257,0	85,2
Clavier	4 158	7 912,2	52,6
Engis	5 628	2 774,2	202,9
Ferrières	4 396	5 690,3	77,3
Hamoir	3 555	2 780,2	127,9
Héron	4 344	3 831,8	113,4
Huy	19 758	4 774,4	413,8
Marchin	5 090	3 000,1	169,7
Modave	3 713	4 037,1	92,0
Nandrin	5 492	3 589,6	153,0
Ouffet	2 515	4 021,8	62,5
Tinlot	2 265	3 711,6	61,0
Verlaine	3 484	2 421,2	143,9
Villers-le-Bouillet	5 927	3 271,3	181,2
Wanze	12 523	4 395,5	284,9

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Arrondissement de Liège			
Ans	27 397	2 335,2	1 173,2
Awans	8 601	2 715,7	316,7
Aywaille	10 565	7 997,2	132,1
Bassenge	8 190	3 817,2	214,6
Beyne-Heusay	11 734	732,0	1 602,9
Blegny	12 657	2 607,1	485,5
Chaudfontaine	20 807	2 551,6	815,4
Comblain-au-Pont	5 278	2 267,8	232,7
Dalhem	6 324	3 605,8	175,4
Esneux	13 184	3 404,6	387,2
Flemalle	25 259	3 668,1	688,6
Fléron	15 899	1 372,4	1 158,5
Grâce-Hollogne	21 812	3 423,8	637,1
Herstal	36 549	2 354,2	1 552,5
Juprelle	8 273	3 535,8	234,0
Liège	185 488	6 939,2	2 673,1
Neupré	9 780	3 169,1	308,6
Oupeye	23 581	3 611,4	653,0
Saint-Nicolas	22 715	684,2	3 319,9
Seraing	60 579	3 533,6	1 714,4
Soumagne	15 061	2 713,8	555,0
Sprimont	12 772	7 428,3	171,9
Trooz	7 652	2 419,5	316,3
Visé	16 876	2 799,2	602,9
Arrondissement de Verviers			
Amblève	5 244	12 514,9	41,9
Aubel	4 060	1 883,3	215,6
Baelen	3 921	8 572,6	45,7
Bullange	5 364	15 048,6	35,6
Burg-Reuland	3 854	10 896,0	35,4
Butgenbach	5 543	9 731,4	57,0
Dison	13 911	1 400,5	993,3
Eupen	17 788	10 374,4	171,5
Herve	16 680	5 684,0	293,5
Jalhay	7 812	10 775,4	72,5
La Calamine	10 144	1 812,2	559,8
Lierneux	3 331	9 207,9	36,2
Limbourg	5 561	2 462,9	225,8
Lontzen	5 019	2 873,0	174,7
Malmédy	11 584	9 996,4	115,9
Olné	3 802	1 598,6	237,8

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Pepinster	9 439	2 479,3	380,7
Plombières	9 517	5 316,8	179,0
Raeren	9 853	7 421,4	132,8
Saint-Vith	9 090	14 692,8	61,9
Spa	10 491	3 984,9	263,3
Stavelot	6 648	8 507,2	78,1
Stoumont	2 957	10 844,8	27,3
Theux	11 548	8 336,1	138,5
Thimister-Clermont	5 288	2 869,1	184,3
Trois-Ponts	2 422	6 889,8	35,2
Verviers	52 804	3 307,4	1 596,5
Waimès	6 636	9 693,1	68,5
Welkenraedt	9 055	2 446,8	370,1
Arrondissement de Waremme			
Berloz	2 730	1 448,9	188,4
Braives	5 518	4 399,0	125,4
Crisnée	2 681	1 683,1	159,3
Donceel	2 794	2 330,9	119,9
Faimes	3 319	2 847,8	116,5
Fexhe-le-Haut-Clocher	3 031	1 925,3	157,4
Geer	2 711	2 362,4	114,8
Hannut	13 831	8 653,2	159,8
Lincent	2 942	1 474,5	199,5
Oreye	3 393	1 963,6	172,8
Remicourt	4 995	2 258,2	221,2
Saint-Georges-sur-Meuse	6 449	2 089,6	308,6
Waremme	13 697	3 104,3	441,2
Wasseiges	2 406	2 444,7	98,4
Province de Luxembourg			
Arrondissement d'Arlon			
Arlon	25 766	11 863,6	217,2
Attert	4 392	7 093,6	61,9
Aubange	14 904	4 559,8	326,9
Martelange	1 500	2 967,2	50,6
Messancy	7 086	5 243,4	135,1
Arrondissement de Bastogne			
Bastogne	14 070	17 203,0	81,8
Bertogne	2 822	9 167,2	30,8
Fauvillers	1 899	7 411,3	25,6
Gouvy	4 691	16 511,0	28,4
Houffalize	4 624	16 657,7	27,8
Sainte-Ode	2 266	9 786,5	23,2

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Vaux-sur-Sûre	4 472	13 586,9	32,9
Vielsam	7 253	13 976,4	51,9
Arrondissement de Marche-en-Famenne			
Durbuy	10 280	15 660,6	65,6
Erezée	2 902	7 843,6	37,0
Hotton	5 038	5 731,6	87,9
La-Roche en ardenne	4 230	14 752,5	28,7
Manhay	3 074	11 980,8	25,7
Marche-en-Famenne	16 803	12 140,5	138,4
Nassogne	4 896	11 196,0	43,7
Rendeux	2 262	6 883,2	32,9
Tenneville	2 513	9 180,7	27,4
Arrondissement de Neufchâteau			
Bertrix	8 134	13 770,0	59,1
Bouillon	5 450	14 908,6	36,6
Daverdisse	1 345	5 640,3	23,8
Herbeumont	1 539	5 880,8	26,2
Léglise	3 898	17 292,2	22,5
Libin	4 478	13 972,4	32,0
Libramont	9 624	17 786,4	54,1
Neufchâteau	6 366	11 379,4	55,9
Paliseul	4 990	11 295,7	44,2
Saint-Hubert	5 673	11 115,7	51,0
Tellin	2 272	5 663,9	40,1
Wellin	2 918	6 751,7	43,2
Arrondissement de Virton			
Chiny	4 920	11 369,3	43,3
Etalle	5 197	7 810,4	66,5
Florenville	5 494	14 691,2	37,4
Habay	7 522	10 364,1	72,6
Meix-devant-Virton	2 679	5 419,9	49,4
Musson	4 065	3 481,1	116,8
Rouvroy	1 941	2 767,8	70,1
Saint-Léger	3 200	3 586,1	89,2
Tintigny	3 554	8 179,1	43,5
Virton	11 118	9 449,4	117,7
Province de Namur			
Arrondissement de Dinant			
Anhée	6 907	6 566,9	105,2
Beauraing	8 263	17 454,7	47,3
Bièvre	3 103	10 958,9	28,3
Ciney	14 769	14 756,0	100,1

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au Km ²
Dinant	12 719	9 980,1	127,4
Gedinne	4 353	15 155,7	28,7
Hamois	6 649	7 641,5	87,0
Hastière	5 186	5 646,3	91,8
Havelange	4 797	10 473,1	45,8
Houyet	4 439	12 231,3	36,3
Onhaye	3 080	6 553,5	47,0
Rochefort	11 920	16 527,3	72,1
Somme-Leuze	4 461	9 509,0	46,9
Vresse-sur-Semois	2 836	10 103,8	28,1
Yvoir	8 223	5 683,9	144,7
Arrondissement de Namur			
Andenne	24 079	8 617,3	279,4
Assesse	6 174	7 815,6	79,0
Eghezée	13 991	10 280,8	136,1
Fernelmont	6 634	6 560,7	101,1
Floreffe	7 338	3 889,0	188,7
Fosses-la-Ville	9 190	6 323,6	145,3
Gembloux	21 417	9 585,9	223,4
Gesves	6 101	6 492,0	94,0
Jemeppe-sur-Sambre	17 891	4 679,7	382,3
La Bruyère	8 115	5 298,4	153,2
Mettet	11 709	11 678,3	100,3
Namur	106 213	17 569,2	604,5
Ohey	4 238	5 662,2	74,8
Profondeville	11 184	5 034,4	222,1
Sambreville	26 956	3 419,7	788,3
Sombreffe	7 429	3 577,9	207,6
Arrondissement de Philippeville			
Cerfontaine	4 465	8 345,4	53,5
Couvin	13 407	20 692,7	64,8
Doische	2 813	8 401,8	33,5
Florennes	10 659	13 354,8	79,8
Philippeville	8 182	15 671,4	52,2
Viroinval	5 639	12 089,8	46,6
Walcourt	17 327	12 318,4	140,7
Wallonie	3 380 498	1 684 429	200,7

Annexes

Abréviations

AWIPH	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
AWT	Agence wallonne des télécommunications
BIT	Bureau international du travail
BNB	Banque nationale de Belgique
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé
DGATLP	Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine
DGEE	Direction générale de l'économie et de l'emploi
DGPL	Direction générale des pouvoirs locaux
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
ICN	Institut des Comptes Nationaux
INAMI	Institut national d'assurance maladie invalidité
INASTI	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
INS	Institut national de Statistique
ISSP	Institut scientifique de la santé publique
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
MET	Ministère de l'équipement et des transports
MRW	Ministère de la Région wallonne
NACE	Nomenclature des activités de la Communauté européenne
OFI	Office for foreign investors
ONE	Office de la naissance et de l'enfance
ONP	Office national des pensions
ONSS	Office national de sécurité sociale
OMW	Observatoire wallon de la mobilité
OWT	Observatoire wallon du tourisme
SNCB	Société nationale des chemins de fer belges
SPAQuE	Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement

Annexes

Liste des tableaux

Les signes * et ** indiquent respectivement les indicateurs mis à jour depuis l'édition précédente et les nouveaux indicateurs.

Conjoncture

1	*	Evolution du CA dans les entreprises industrielles et non industrielles	8
2	*	Evolution de la production industrielle	
3	*	Appréciation du rythme de l'activité des entreprises manufacturières	9
4	*	Appréciation des stocks de produits finis de l'industrie manufacturière	
5	*	Appréciation des carnets de l'ensemble des commandes	10
6	*	Indice synthétique du commerce	11
7	*	Indicateur de confiance des ménages	
8	*	Demandes de permis de bâtir	12
9	*	Investissements des entreprises	
10	*	Evolution des exportations de marchandises	13
11	*	Appréciation des carnets de commandes à l'exportation	
12	*	Evolution de l'emploi salarié	14
13	*	Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, Wallonie-Belgique	15

Développement durable > société

14		Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	18
15		Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions	
16		La population wallonne par province en 2004	19
17		Mouvements de population en Wallonie	
18		Répartition de la population étrangère en Belgique et dans les provinces wallonnes en 2004	20
19		Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique	
20	*	Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique	21
21		Indice de vieillissement de la population	
22		Indice de dépendance démographique de la population	
23		Densité de la population dans les communes wallonnes en 2004	22
24		Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2004	
25		Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2004	23
26		Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2004	
27	*	Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie	24
28	*	Nombre de dispensateur de soins par 1000 habitants en Wallonie	
29	*	Nombre de dispensateur de soins par 100 km ²	25
30		Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos	26
31		Pensions: nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile	27
32		Nombre de personnes ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - ventilation par genre et âge	28
33		Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH: évolution de la capacité subventionnée par type de service	
34		Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux: nombre de bénéficiaires en Wallonie	
35		Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française	29
36		Evolution du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Wallonie - ventilation par province	
37	*	Evolution de la sécurité routière en Wallonie	30
38		Répartition des Wallons selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par âge et par statut, 2003	31
39		Répartition des Wallons selon le statut BIT, par âge et par niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 2003	
40		Insertion des jeunes de 18-24 ans dans la vie active, par niveau de diplôme et genre, Wallonie 2003	32
41		Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison 1996-2003	33

Annexes

Liste des tableaux

42	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie-Belgique, 2003	34
43	Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et le statut BIT	35
44	Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 25-64 ans	
45	Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et l'âge	
46	Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie: constructions résidentielles	36
47	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique	37
48	Part des dépenses en logement dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible, Wallonie 2001	
49	Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001	38
50	Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2001	
51	Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes	39
Développement durable > économie		
52	* Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en parité de pouvoir d'achat)	40
53	* Evolution comparée du PIB par habitant dans les provinces wallonnes	
54	* Evolution comparée du PIB à prix constants	41
55	* Revenu des ménages: évolution comparée du revenu primaire/habitant dans les provinces wallonnes	
56	* Revenu des ménages: évolution comparée du revenu disponible/habitant dans les provinces wallonnes	42
57	* Revenu primaire /habitant et revenu disponible/habitant : écarts entre provinces wallonnes - Wallonie = 100	43
58	** Produit intérieur brut/habitant et revenu disponible/habitant en 2002 (à prix courants), écarts entre régions belges - Belgique = 100	59
59	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2000: comparaison Wallonie, Flandre, Belgique	44
60	Evolution des taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, population des 15-64 ans	45
61	La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge	
62	Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en %)	46
63	Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en %)	47
64	* Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans	
65	Les flux de navetteurs entre régions	48
66	Evolution de l'emploi en Wallonie	
67	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé	49
68	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2002	
69	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public	50
70	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2002	
71	Répartition des établissements selon la taille, 2002	51
72	Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2002	
73	* Evolution comparée de l'emploi dans les secteurs de hautes technologies	52
74	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité	
75	Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants), Wallonie 2000-2003	53
76	L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2003	54
77	Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2003	
78	Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996 = 100	55
79	Répartition des indépendants par région : 2003	

Annexes

Liste des tableaux

80	*	Création d'entreprises commerciales en Wallonie	56
81	*	Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie	
82	*	Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997-2003	57
83	*	Répartition sectorielle des créations nettes d'entreprises commerciales, moyenne 2000-2002	
84	*	Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2003	58
85	*	Répartition des créations nettes d'entreprises high tech par secteur, moyenne 2001-2003	
86		Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons (2000-2001)	59
87		Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons. Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois	
88		Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités scientifiques wallons. Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois	60
89	*	Dépenses des entreprises en R&D	61
90	*	Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants	
91	*	Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs	62
92		Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine	63
93		Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le secteur (NACE)	64
94	*	Formation à la qualité en Wallonie : enseignement et opérateurs de formation	65
95		Dispositifs publics d'aide à la qualité	66
96		Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité : nombre d'entreprises et d'emplois concernés	67
97		Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement, Wallonie	68
98		Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, 2003	
99		Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées)	69
100		Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées)	
101		Les touristes en Wallonie: répartition selon le pays d'origine	70
102		Les touristes en Wallonie: répartition selon le but du séjour - 2002	
103	*	Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2003 et 2004	71
Développement durable > environnement			
104	*	Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne	72
105		L'utilisation du sol en Wallonie	73
106		Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, ventilation par taille d'exploitation (en hectares)	
107	*	Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000	74
108		La collecte des déchets ménagers en Wallonie: évolution relative des collectes brute et sélective.	75
109		La collecte des déchets en Wallonie : répartition par modalité de collecte	
110		Evolution du traitement des déchets ménagers, Wallonie 1997-2001	76
111	*	Emission des gaz à effet de serre (GES) : évolution des quantités des trois principaux GES (CO ₂ , CH ₄ et NO ₂) émises par les 3 régions du pays (1990=100)	77
112		Emission des gaz à effet de serre : répartition par source, Wallonie, 2001	78
113		Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m ³)	79
114		Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie	
115		Evolution de la charge théorique traitée par les stations d'épuration des intercommunales wallonnes	80

Annexes

Liste des tableaux

Développement durable > mobilité

116	*	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en km)	81
117	*	Le réseau routier wallon en 2000 : ventilation par type de routes	
118	*	Intensité du trafic routier	82
119		Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	
120	*	Evolution du transport en bus et métro, Wallonie, 2000-2004	83
121		Taille du réseau ferroviaire en Wallonie (en km de lignes)	84
122		Intensité du trafic ferroviaire en Wallonie, 2001	
123	*	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie	85
124	*	Répartition annuelle du trafic fluvial par province	
125		Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne	86
126	*	Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne	
127	*	Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	87
128	*	Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	
129	*	Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	88

Citoyenneté

130		Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	90
131		Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	91
132		Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	
133		Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2003	92
134		Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2003	
135		Participation à des associations en 2003 : répartition par type d'association	
136		Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et organismes agréés par la Région wallonne	93
137		Nombre de personnes disponibles en cas de besoin	94
138		Le travail bénévole en Wallonie en 2003	
139		La confiance interpersonnelle des Wallons en 2003	95
140		Le sentiment de sécurité des Wallons en 2003	
141		Les infractions en Wallonie : évolution 2000-2002	96
142		Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline en 2004	97
143		Evolution du nombre d'affiliés dans les cinq activités sportives les plus importantes	
144		Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives en Wallonie, ventilation par article budgétaire (en milliers d'euros)	98
145		Répartition provinciale des piscines et des salles de sport en Wallonie	
146		Nombre de piscines et de salles de sport pour 10 000 habitants et pour 100 km ² , Wallonie 2003	
147		Répartition des théâtres par statut, ventilation par province, Wallonie 2003	99
148		Répartition des théâtres par province, Wallonie 2003	
149		Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2003	100
150		Les musées de la Communauté française en 2000 : ventilation par province	
151	*	Equipement TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus	101
152	*	Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages	
153	*	Pénétration d'internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus	

Annexes

Liste des tableaux

Gouvernance

154	*	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne	
155		Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes	
156	*	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes	
157	*	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons	105
158	*	Dépenses d'investissement	
159	*	Evolution des impôts régionaux, en milliers d'euros	106
160	*	Evolution des impôts provinciaux, en milliers d'euros	107
161	*	Evolution des impôts communaux, en milliers d'euros	
162	*	Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)	108
163		Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution	
164		L'emploi dans l'administration publique wallonne en 2001 : répartition par niveau de pouvoir et institution	109
165	*	Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2004	110
166	*	Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels	
167	*	Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie: évolution du nombre de visiteurs	111
168	*	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne	112
169	*	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au MRW, répartition par DG, 2002-2003	113
170	*	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au MET, répartition par DG, 2002-2003	
171	*	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2002-2003	114
172	*	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : issue des décisions (en % des dossiers acceptés et clôturés), 2002-2003	
173	*	Nouveau site Formulaire de la Région wallonne - Formulaire.wallonie.be - : évolution du nombre de visites et de téléchargements	115
174	*	Evolution du nombre de formulaires intelligents, transactionnels et intégrés	116
175		Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004	117



Place de la Wallonie, 1
5100 JAMBES
Tél : 081/33 30 50
Fax : 081/33 30 55
<http://statistiques.wallonie.be>
E-mail : info@iweps.wallonie.be

Editeur responsable : Jean HOUARD

Dépôt légal : D/2005/10158/4

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1/1901
et dans les Centres d'information et d'accueil (CIA)



RÉGION WALLONNE